



**BOÎTE À
OUTILS 3:**

CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR LES FEMMES ET LE SECTEUR PRIVÉ

Une Boîte à outils d'actions et de stratégies pour les sociétés pétrolières, gazières et minières

LES FEMMES ET L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE



UMBRELLA FACILITY
FOR GENDER EQUALITY



ADMINISTERED BY
WORLD BANK GROUP

Canada



CommDev
Enhancing benefits to communities



IFC

**Société Financière
Internationale**
GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Créer des marchés, créer des opportunités

IFC

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433 U.S.A.

ifc.org

Organisation sœur de la Banque mondiale et membre du Groupe de la Banque mondiale, l'IFC (Société financière internationale) est la plus importante institution mondiale d'aide au développement dont les activités sont dédiées au secteur privé dans les marchés émergents. Elle collabore avec plus de 2.000 entreprises à travers le monde et consacre son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités dans les régions les plus difficiles. Au titre de l'exercice 2017, l'IFC a fourni un montant record de 19,3 milliards de dollars de financements à long terme, en mobilisant la force du secteur privé pour contribuer à mettre fin à la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée dans les pays en développement. Pour de plus amples informations, consulter le site www.ifc.org.

Tous droits réservés

« Umbrella Facility for Gender Equality » (UFGE) est un fonds d'affectation spéciale multi-donateurs du Groupe de la Banque mondiale qui étoffe les indices, connaissances et données nécessaires pour identifier et combler les principaux fossés entre hommes et femmes, afin d'offrir les solutions de développement stimulant au mieux la prospérité et augmentant les opportunités pour tous. L'UFGE a reçu de généreuses contributions de l'Australie, du Canada, du Danemark, de la Finlande, de l'Allemagne, de l'Islande, des Pays-Bas, de la Norvège, de l'Espagne, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Première impression: Mai 2018.

Les constatations, interprétations, opinions et conclusions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions des administrateurs de la Société financière internationale, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale) ou encore des gouvernements qu'ils représentent.

Droits et autorisations

Le contenu de la présente publication est protégé par le droit d'auteur. L'IFC encourage toutefois l'utilisation et la distribution de ses publications. Le contenu du présent document peut être utilisé librement et copié dans d'autres formats sans autorisation préalable, à condition que la source originale soit clairement indiquée et que ce ne soit pas à des fins commerciales.

CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR LES FEMMES ET LE SECTEUR PRIVÉ

Une Boîte à outils d'actions et de stratégies pour les sociétés pétrolières, gazières et minières

LES FEMMES ET L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Outils visant à aider les sociétés PGM à améliorer leurs stratégies d'engagement communautaire et leur permis social d'exploitation en répondant aux divers besoins des hommes et des femmes de la communauté.





TABLE DES MATIÈRES

APERÇU : Les femmes et l'engagement communautaire dans les opérations PGM locales	7
Dimension du genre dans l'évaluation des impacts d'un projet PGM	8
Argumentaire en faveur de consultations communautaires fondées sur l'équité entre les sexes	10
BOÎTE À OUTILS 3: Outils pour un engagement communautaire encourageant l'égalité des sexes	16
OUTILS 3.1-3.4: ÉVALUER ET PRÉPARER	18
Outil 3.1 : Questionnaire d'évaluation de l'engagement communautaire	21
Outil 3.2 : Termes de référence pour le recrutement d'un expert en genre indépendant	23
Outil 3.3 : Intégration des préoccupations relatives au genre dans les évaluations communautaires de référence	25
Outil 3.4 : Intégration des préoccupations relatives au genre dans les évaluations d'impact social	37
OUTILS 3.5-3.9: APPORTER DES RÉPONSES	42
Outil 3.5 : Participation fondée sur l'équité entre les sexes lors des consultations sur les opérations PGM	44
Outil 3.6 : Sensibilité au genre dans le suivi et évaluation participatif et les mécanismes de règlements des griefs	47
Outil 3.7 : Conception d'un processus de réinstallation sensible au genre	52
Outil 3.8 : Initiatives de développement communautaire profitant à la fois aux hommes et aux femmes	63
Outil 3.9 : Opportunités de développement économique local et d'autonomisation pour les femmes	67
OUTIL 3.10: ASSURER LE SUIVI ET LA PÉRENNITÉ	70
Outil 3.10: Exemples d'indicateurs de suivi et évaluation de l'intégration du genre dans l'engagement communautaire et dans les initiatives communautaires des sociétés PGM	72
RESSOURCES SÉLECTIONNÉES POUR UNE LECTURE APPROFONDIE	76

TABLEAUX, ENCADRÉS, ET FIGURES

TABLEAU 3-A Aperçu de la Boîte à outils 3	17
TABLEAU 3-B État des lieux de la dimension genre dans les évaluations communautaires	21
TABLEAU 3-C Préparatifs pour une évaluation communautaire	26
TABLEAU 3-D Questionnaire pour une évaluation de la dimension genre dans l'engagement communautaire	
TABLEAU 3-E Exemples de questions de base pour rechercher les différences entre les sexes	27
TABLEAU 3-F Profil d'activité	31
TABLEAU 3-G Profil d'accès et de contrôle	35
TABLEAU 3-H Questions à inclure dans une évaluation d'impact social sensible au genre	40
TABLEAU 3-I Degrés d'autonomisation des femmes	69
TABLEAU 3-J Exemples d'indicateurs pour mesurer les impacts sur le genre des initiatives d'engagement communautaire des entreprises PGM	72
ENCADRÉ 3-A Mine de Panguna : l'absence de dialogue avec les femmes de la communauté a provoqué des remous	10
ENCADRÉ 3-B En Thaïlande, des groupes de femmes protestent contre l'absence de consultation sur une mine d'or à ciel ouvert	12
ENCADRÉ 3-C Au Pérou, le manque de connaissances sur le statut des locataires femmes a provoqué une manifestation contre un projet de mine	34
ENCADRÉ 3-D Impacts négatifs fréquents des projets PGM sur les questions	38
ENCADRÉ 3-E Bénéficiant d'un soutien, les femmes de Papouasie-Nouvelle-Guinée élargissent leurs horizons économiques	64
ENCADRÉ 3-F Exemples d'initiatives communautaires ayant un avantage spécifique pour les femmes	66
ENCADRÉ 3-G Programmes encourageant l'indépendance et l'autonomisation économiques des femmes	69
ENCADRÉ 3-H : Coût économique pour un projet de la violence basée sur le genre dans la communauté : enseignements tirés de l'expérience de la Banque mondiale en Ouganda	75
FIGURE 3-A Comment les Disparités Entre les Sexes Affectent les Impacts de la Réinstallation	53

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ARPEL Association régionale des sociétés du secteur du pétrole, du gaz et des biocarburants en Amérique latine et dans les Caraïbes

(PNG) BCFW Coalition des femmes d'affaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée (Papua New Guinea Business Coalition for Women)

CEDAW La Convention des Nations Unies sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes

CCEI Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE

EAS L'exploitation et les abus sexuels

HQ Siège

HS Harcèlement sexuel

IE Industries extractives

IFC Société financière internationale

KPI Indicateurs de performance clés

KRBKG Groupe Khon Rak Ban Kerd

MEE La maltraitance/exploitation des enfants

MRC Mécanisme de règlement des griefs

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

ONG Organisations non gouvernementales

PDG Président-directeur général

PGM Pétrolier, gazier et minier

PIB Produit intérieur brut

PNG Papouasie-Nouvelle-Guinée

PMNU Pacte mondial des Nations Unies

RFX Acronyme abrégé qui englobe la demande de renseignements (DR), la demande de propositions (DP), la demande de devis (RFQ) et la demande de soumissions (RFB)

RH Ressources humaines

RSI Retour sur investissement

SEC Commission boursière des États-Unis

STIM Science, technologie, ingénierie et mathématique

TDR Termes de référence

VAIP Projet d'investissement dans le secteur de l'aviation de Vanuatu

VBC Violence basée sur le genre

VFS Violence familiale et sexuelle

VIH Virus de l'immunodéficience humaine

VPI Violence exercée par un partenaire intime

NORME DE PERFORMANCE EN VIGUEUR DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

Norme de performance 1. Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux

Cette norme établit l'importance : (i) d'une évaluation intégrée permettant d'identifier les impacts, risques et opportunités associés à un projet sur le plan environnemental et social ; (ii) de la participation réelle des communautés grâce à la diffusion d'informations concernant le projet et à leur consultation sur les questions les touchant directement ; et (iii) de la gestion par l'entreprise de sa performance environnementale et sociale pendant toute la durée de vie du projet. La norme souligne l'importance de l'engagement des parties prenantes, des consultations, et des mécanismes de règlement des griefs pour les collectivités affectées. Elle souligne également l'importance d'une approche favorable à l'égalité des sexes lors de l'analyse des risques du projet, de ses impacts et de ses opportunités, notamment lors des étapes telles que le diagnostic, la gestion des risques environnementaux et sociaux, les processus participatifs et l'analyse des parties prenantes.

Norme de performance 4. Santé, sécurité et sûreté des communautés

Cette norme reconnaît le fait que les activités, équipements et infrastructures associés à un projet peuvent accroître les risques et les impacts auxquels sont exposées les communautés, que ce soit en terme d'accidents sur le lieu de travail, de matières dangereuses, de propagation de maladies, ou d'interactions avec le personnel de sécurité privée. Cette norme aide les sociétés à adopter des pratiques responsables pour réduire ces risques, notamment à travers la préparation et la riposte face aux situations d'urgence, pour la gestion des forces de sécurité, ou pour la conception de mesure de sûreté. En tant que sous-ensemble de la collectivité affectée, les femmes peuvent être confrontées à différents risques découlant, par exemple, de problèmes de santé ou de violence sexiste. Les risques pour les communautés doivent être évalués pour atténuer les impacts sur le genre au cours de la conception et de la mise en œuvre du projet.

Norme de performance 5. Acquisition de terres et réinstallation involontaire

Cette norme reconnaît que lorsque des sociétés cherchent à acquérir des terres pour mener des activités, cela peut entraîner des réinstallations, ou des pertes de domiciles ou de moyens de subsistance pour les communautés et individus.¹ La réinstallation involontaire est invoquée lorsque les personnes ou les communautés affectées n'ont pas le droit de s'opposer à l'acquisition de leurs terres² et sont déplacées, ce qui peut entraîner à long terme de l'appauvrissement ou des tensions sociales. La norme conseille aux sociétés d'éviter chaque fois que possible la réinstallation involontaire, et de minimiser les impacts sur les personnes déplacées à travers des mesures d'atténuation comme une compensation équitable et des améliorations des conditions de vie. Un engagement communautaire actif tout au long du processus est essentiel. La norme explique comment des mesures ciblées sont généralement exigées pour garantir que les points de vue des femmes sont sollicités, et que leurs intérêts sont pris en compte dans tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre de la réimplantation, particulièrement en concernant la compensation et les profits.

Norme de performance 7. Peuples autochtones

Cette norme vise à garantir que les activités limitent les impacts négatifs et favorisent le respect des droits de l'homme, de la dignité et de la culture des peuples autochtones. Elle vise aussi à promouvoir la mise en place de bénéfices appropriés sur le plan culturel. Des consultations et la participation des peuples autochtones sont une exigence clé du processus qui devrait, dans certaines circonstances, se baser sur un consentement libre, préalable et éclairé. Cette norme exige également que l'appréciation de la terre et des ressources naturelles soit inclusive pour le genre et examine, en particulier, le rôle des femmes dans la gestion et l'utilisation de ces ressources.

¹ Le terme « moyens de subsistance » désigne l'ensemble des moyens que les individus, familles et communautés utilisent pour gagner leur vie, tels que le revenu salarial, l'agriculture, la pêche, la cueillette de nourriture et autres moyens de subsistance basés sur les ressources naturelles, le petit commerce et le troc. (IFC Performance Standard 5)

² L'acquisition de terres comprend aussi bien l'achat pur et simple de biens que l'acquisition de droits d'accès tels que des servitudes ou des droits de passage. (IFC Performance Standard 5)

APERÇU: Les femmes et l'engagement communautaire dans les opérations PGM locales

Étant donné que les opérations pétrolières, gazières et minières peuvent provoquer de grands changements, à la fois positifs et négatifs, dans les communautés locales directement affectées par un projet, une relation de travail constructive sera profitable à la société PGM et à la communauté. Ce « permis social d'exploitation » - les perceptions communautaires de l'acceptabilité d'une société et de ses opérations locales³ - est essentiel au bon fonctionnement des opérations.⁴ En 2016, le cabinet multinational d'experts-conseil EY a classé le permis social d'exploitation comme le plus grand risque d'exploitation pour les industries minières et métallurgiques.⁵

Lorsqu'une société PGM n'obtient pas de permis social, une opposition communautaire risque d'émerger. Cela peut mener à des protestations ou à des retards, d'une consultation populaire par exemple, accroître les délais et coûts du projet, et affecter la réputation de la société PGM ainsi que son cours boursier. À l'inverse, la consultation et la collaboration requises pour obtenir, puis maintenir un permis social peuvent créer des opportunités de travail en commun pour les sociétés et les communautés, et ainsi stimuler les profits des deux entités. Un engagement communautaire et l'élaboration de programmes efficaces sont ainsi des éléments décisifs pour encourager ce permis social. Les sociétés investissent donc de plus en plus souvent des ressources considérables dans des enquêtes approfondies sur la communauté, ainsi que dans l'élaboration de stratégies et d'activités communautaires.

Le permis social implique l'acceptation de l'ensemble de la communauté. Toutefois, il arrive qu'hommes et femmes aient des expériences et des perceptions différentes par rapport aux projets pétroliers, gaziers et miniers. Souvent, les profits et risques de ces projets sont inégalement distribués entre hommes et femmes dans les collectivités affectées. à cause de leur accès limité aux profits, consultations, et compensations, il est fréquent que les femmes souffrent davantage des impacts environnementaux, économiques et sociaux négatifs.

Elles jouent pourtant des rôles importants dans chaque communauté. Leur adhésion au projet et leur soutien sont donc essentiels à l'obtention d'un permis social d'exploitation durable. Pour s'assurer que les profits de la communauté sont distribués de façon équitable, il importe donc de travailler de façon constructive avec elles tout au long du processus d'engagement communautaire. Une telle initiative contribuera à l'obtention d'un permis social d'exploitation durable, mais aussi à engendrer des

³ Thomas Boutillier et Ian Thomson, "Modelling and Measuring the Social License to Operate: Fruits of a Dialogue between Theory and Practice," *Social License*, 2011. 2.

⁴ Rory Pike, *Social License to Operate: The Relevance of Social License to Operate for Mining Companies*, New York: Schroders, 2012.

⁵ EY, "License to Operate is Top mining Risk as Stakeholder Landscape Shifts," consulté le 12 Avril 2019, https://www.ey.com/en_gl/news/2018/12/license-to-operate-is-top-mining-risk-as-stakeholder-landscape-shifts

profits communautaires élargis, et en fin de compte, à produire des impacts positifs sur les résultats financiers de la société.

Néanmoins, le permis social peut demeurer fragile. Les risques, les perceptions, et la confiance doivent ainsi être gérés et maintenus au fil du temps. Une communication et un engagement continus avec les hommes et les femmes des collectivités affectées sont la clé, et les sociétés devraient toujours surveiller les évolutions potentielles dans les attitudes et ressentis envers un projet.

La Boîte à outils 3 identifie les façons dont hommes et femmes peuvent être différemment affectés par des projets PGM. Elle explique comment les initiatives pour comprendre les besoins de chacun, et y répondre, peuvent aider à valoriser les investissements envers la communauté, et ainsi permettre un permis social plus long et plus solide.

Impliquer de façon égale hommes et femmes dans les consultations et négociations communautaires, ainsi que dans le partage des profits, est si important que cette démarche constitue l'un des éléments clés des Normes de performance environnementales et sociales de la Société financière internationale (IFI). Ces normes définissent les responsabilités des clients de la Société financière internationale en matière de gestion de leurs risques environnementaux et sociaux. Elles aident à garantir que tous les projets soutenus évaluent et minimisent les risques encourus par les communautés, et créent un permis social efficace. Conçus autour des Normes de performance de la Société financière internationale et utilisés par de nombreuses institutions financières dans le monde, les Principes de l'Équateur les appliquent dans le cadre de financements de projet. L'importance de stratégies d'engagement communautaire fondées sur l'équité entre les sexes et de mécanismes de règlement des différends est mise en lumière à travers toutes les Normes de performance de la Société financière internationale, en particulier dans la Norme de performance 1, ainsi que dans les Principes de l'Équateur.

DIMENSION DU GENRE DANS L'ÉVALUATION DES IMPACTS D'UN PROJET PGM

Dans de nombreuses communautés, hommes et femmes assument des responsabilités et des rôles distincts, ce qui implique qu'ils peuvent être affectés de façon différente par les projets PGM. Voici certains exemples des impacts locaux de ces projets :

- **Changements dans l'économie locale:** les projets PGM peuvent mener à la création de nouveaux emplois formels et informels dans une communauté hôte, et donc du passage d'une économie de subsistance à une économie basée sur les marchés et/ou à un afflux de demandeurs d'emploi de sexe masculin. Traditionnellement, les secteurs PGM emploient principalement des hommes pour les travaux formels. Parallèlement aux changements d'utilisation de la terre provoqués un projet PGM, ce virage économique peut réduire la prévalence et l'importance des emplois de subsistance des femmes, et accroître l'importance des revenus en espèces des hommes - ce qui, en retour, prolonge la dépendance économique des femmes vis-à-vis d'eux. Il est connu que ce passage à une économie monétaire change les schémas de budget pour les travailleurs masculins - par exemple, en augmentant la proportion des dépenses du revenu du ménage en alcool et en prostituées.

- **Changements dans l'économie des « communautés d'origine » (communautés externes ou éloignées d'où proviennent les travailleurs masculins du projet) :** les hommes partant pour chercher un emploi ailleurs, il arrive que les femmes souffrent de difficultés économiques en raison de problèmes tels que les barrières juridiques à la propriété foncière.
- **Opportunités inégales d'emploi :** en raison de la discrimination, de l'accès insuffisant à l'éducation et à la formation, ou de barrières culturelles entravant leur engagement, les femmes n'ont souvent pas les mêmes opportunités de formation et d'emploi que les hommes dans les projets PGM. Par ailleurs, les lieux de travail peuvent ne pas répondre aux besoins de celles ayant la responsabilité d'élever les enfants. À titre d'exemple, il se peut que la société n'offre pas de garderie sur le site, d'emplois du temps flexibles ou de politique de congés familiaux.⁶
- **Problèmes sociaux et sanitaires, notamment violences domestiques et à caractère sexiste :** l'afflux d'une main-d'œuvre essentiellement masculine et l'accès accru aux revenus en espèces dans les communautés PGM peuvent mener à des taux plus élevés d'alcoolisme, de violence sexiste, de prostitution, de grossesse chez les adolescentes (et du taux d'abandon scolaire des filles), et d'infections sexuellement transmissibles. Lorsque des femmes parviennent à obtenir un emploi rémunéré en espèces à travers des projets PGM, elles peuvent être sujettes à la violence basée sur le genre dans leur foyer, en raison du changements des rôles dans les structures de pouvoir domestique, ou sur le lieu de travail, si certains employés masculins ne sont pas sensibilisés à travailler avec des collègues féminines.⁷
- **Dégradation environnementale :** dans de nombreuses communautés, les femmes sont souvent les principales responsables de l'approvisionnement en eau et de la cuisine pour la famille. Si des impacts environnementaux négatifs découlent des projets PGM et réduisent la disponibilité en eau potable, bois de chauffe, combustibles, produits forestiers et terres agricoles, elles devront alors parcourir de plus longues distances pour accéder à ces ressources, accroissant leur pauvreté en fonction du facteur temps,⁸ et le risque de violence sexiste.

La liste ci-dessus énonce les risques et vulnérabilités auxquels les femmes sont confrontées à la suite d'opérations PGM, d'autant qu'elles sont souvent écartées des mécanismes clés visant à atténuer les risques et à créer des profits. Cette exclusion peut prendre plusieurs formes :

- **Mise à l'écart des processus de consultation ou accès limité à ceux-ci :** dans de nombreuses cultures, les femmes sont écartées des consultations communautaires formelles, ce qui réduit leur capacité à participer activement aux discussions et aux débats. Cette situation peut être

⁶ Christina Hill et Kelly Newell, *Women, Communities and Mining: The Gender Impacts of Mining and the Role of Gender Impact Assessment*, Carlton: Oxfam Australia, 2009, 7.

⁷ Pour de plus amples détails sur la façon d'identifier et d'atténuer ce risque, consulter : IFC's handbook on managing influx : *Projects and People: A Handbook for Addressing Project-Induced In-Migration* Washington, DC : IFC, Septembre, 2009, www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/sustainability-at-ifc/publications/publications_handbook_inmigration_wci_1319576839994, et "Uganda - Transport Sector Development Project: additional financing - lessons learned and agenda for action," Novembre 11, 2016, Banque mondiale : <http://documents.worldbank.org/curated/en/948341479845064519/Uganda-Transport-Sector-Development-Project-additional-financing-lessons-learned-and-agenda-for-action>.

⁸ Défini comme le fait de travailler de longues heures, sans autre option mais en demeurant à court d'argent. Pour en savoir plus, consulter le glossaire.

due à des facteurs culturels (si les hommes exercent un rôle dominant, ou si les femmes sont mal à l'aise de prendre la parole devant des hommes, ou se voient interdites de le faire), à des contraintes d'emploi du temps (si les réunions et les consultations communautaires ont lieu au moment où les femmes sont occupées à des activités domestiques ou de subsistance), ou à d'autres facteurs. Par ailleurs, les consultations sont souvent organisées avec les chefs de famille ou les propriétaires fonciers, groupes dans lesquels les femmes sont régulièrement sous représentées. Il se peut ainsi qu'elles n'aient pas accès aux informations partagées dans ces consultations, et qu'elles ne disposent d'aucune occasion pour exprimer leurs opinions et leurs préoccupations.

- **Distribution injuste des redevances et des opportunités de restauration des moyens de subsistance :** Les hommes ou chefs de famille masculins peuvent recevoir une compensation pour le compte de leur famille, mais ces fonds ne parviennent pas forcément jusqu'aux membres féminins du foyer, maintenant leur dépendance économique vis-à-vis des hommes. Étant donné que les femmes ne sont en général pas les propriétaires légales des terres qu'elles utilisent, et qu'elles occupent un rôle économique différent de celui des hommes, la restauration des moyens de subsistance et les programmes de réinstallation risquent de les ignorer. Ainsi, il peut même arriver qu'elles deviennent plus vulnérables qu'elles ne l'étaient avant le projet.

ENCADRÉ 3-A Mine de Panguna : l'absence de dialogue avec les femmes de la communauté a provoqué des remous.

La mine de Panguna de Rio Tinto en Papouasie-Nouvelle-Guinée était autrefois l'une des plus grandes mines de cuivre du monde. Elle était située sur l'île de Bougainville, où fonctionne une société matrilineaire, mais la société n'y a pas adapté ses stratégies d'engagement communautaire en vue de dialoguer de façon adéquate avec les femmes, en particulier sur la propriété foncière.⁹

Les résidents se sont ensuite plaints des dommages environnementaux, des bas salaires, et de la distribution inadéquate des profits¹⁰. Ces plaintes ont significativement contribué à la guerre civile qui s'en est suivie, et qui a duré une décennie.

Plus tard, cependant, les femmes ont joué un rôle important dans le processus de paix qui a mis fin au conflit¹¹, démontrant l'importance de leur rôle à Bougainville. Solliciter les contributions des femmes dès le départ aurait aidé à s'assurer que les voix de la communauté soient entendues de façon adéquate tout au long du processus.

⁹ S. Douglas, V. Farr, F. Hill et W. Kasuma, "Case study: Bougainville — Papua New Guinea," dans S. Douglas et F. Hill (eds), *Getting It Right, Doing It Right: Gender and Disarmament, Demobilization and Reintegration*, New York: Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, 2004, 23.

¹⁰ Business and Human Rights Law Centre, "Rio Tinto Lawsuit (re Papua New Guinea)," Février 3, 2012, <https://business-humanrights.org/en/rio-tinto-lawsuit-re-papua-new-guinea?page=2>.

¹¹ Lorraine Garasu "The role of women in promoting peace and reconciliation," dans A. Carl and L. Garasu (eds), *Weaving Consensus: The Papua New Guinea — Bougainville Peace Process*, Londres : Conciliation Resources in collaboration with BICWF, 2002, 28.

ARGUMENTAIRE EN FAVEUR DE CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES FONDÉES SUR L'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

Inclure les femmes dans les évaluations et consultations communautaires, le partage des profits et les activités peut aider à créer un permis social et garantir que les investissements communautaires seront constructifs et durables. Obtenir un financement de la Société financière internationale est conditionné à une exigence de dialogue avec les femmes et les groupes vulnérables dans le cadre de consultations communautaires.¹²

Renforcer le soutien communautaire dans le cadre des opérations

Comme noté ci-dessus, hommes et femmes n'ont souvent pas les mêmes expériences vis-à-vis des projets PGM. Par conséquent, il se peut qu'ils n'aient pas le même niveau de soutien ou d'opposition à l'égard d'un projet. Il est connu que les femmes satisfaites de l'impact de la société PGM sur le développement jouent un rôle constructif dans la réduction des conflits.

Inversement, les femmes insatisfaites s'opposent en général aux accords avec les sociétés, ou refusent de les signer. Il existe plusieurs exemples où des femmes membres d'organisations non gouvernementales (ONG) locales se sont associées aux coalitions internes ou multinationales pour mener la résistance aux projets PGM.

Il importe également de noter que certaines communautés sont foncièrement matriarcales ou matri-linéaires, ce qui implique que les sociétés ayant des projets dans ces localités doivent porter une attention particulière aux rôles cruciaux des femmes. Dans les communautés locales, elles sont souvent fortement impliquées dans la prise de décision, et ne pas les écouter ou ne pas les inclure dans les cadres formels peut donc se révéler dommageable pour les sociétés PGM. Des exemples de conséquences de ce type sont donnés dans les Encadrés 3-A et 3-B.

La participation des femmes dans les consultations améliore l'efficacité

Veiller à l'entière participation des femmes peut accroître l'efficacité du processus de consultation. Dans une étude de la Banque mondiale sur les approches du genre dans les industries extractives au Pérou, les auteurs Bernie Ward et John Strongman ont noté les remarques d'un représentant d'une organisation internationale : « Il est vrai que dans la plupart des cas, les femmes ne sont pas directement impliquées dans la prise de décision, mais il est également vrai que les hommes, après avoir conclu un accord avec l'industrie minière, reviennent sur leur parole après avoir dit-ils « mieux réfléchi », ajoutant que l'expression « mieux réfléchi » signifiait en réalité qu'ils en avaient parlé à leurs épouses. Si l'opinion des femmes avaient d'emblée été prise en compte, peut-être aurait-on pu économiser du temps et de l'argent pour ces projets ».¹³

¹² Pour de plus amples informations, consulter IFC Performance Standard 1: Assessment and Management of Environmental and Social Risks and Impacts.

¹³ Observatory for the Protection of Human Rights Defenders, "In Harm's Way: Women Human Rights Defenders in Thailand," Genève : Comité des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 2017.

Même dans les communautés où les hommes ont davantage d'emploi PGM et peuvent dialoguer plus naturellement avec les opérateurs PGM, les femmes jouent souvent un rôle important en coulisse, en prenant ou en modérant les décisions de communauté quant aux grèves ou autres actions collectives. L'étude au Pérou cite également un représentant gouvernemental sur le rôle important des femmes dans la prise de décision concertée en vue d'actions collectives : « Dans une mine, des hommes envisageaient de faire grève, mais les femmes leur ont expliqué l'impact de la perte de leur salaire tiré du travail à la mine pendant la période de grève, et ils ont finalement renoncé ».¹⁴

ENCADRÉ 3-B En Thaïlande, des groupes de femme protestent contre l'absence de consultation sur une mine d'or à ciel ouvert

En juillet 2014, des membres du Groupe Khon Rak Ban Kerd (KRBKG) - un groupe de femmes provenant des six villages affectés par la mine d'or à ciel ouvert de la TungKam Limited Corporation dans la province Loei en Thaïlande - ont manifesté lors d'une audience publique d'évaluation de l'impact des opérations d'exploitation aurifères sur la santé environnementale. Au cours de cette manifestation, elles ont demandé une consultation en bonne et due forme¹⁵.



Créée dès 2007 à la suite d'inquiétudes sur la contamination environnementale due aux opérations minières, le groupe militait depuis des années pour faire entendre sa voix, ce qui lui était refusé. La marche de 2014 faisait suite à un incident l'année précédent, quand plus de 600 policiers avaient empêché les villageois de participer au processus public de cadrage pour l'évaluation environnementale qui devait servir à éclairer les décisions du gouvernement sur les concessions nouvelles et existantes.¹⁶

En novembre 2016, la situation a empiré quand 200 membres du KRBKG et des villageois ont marché vers le Bureau du Conseil administratif de Khoa Lunag, et finalement improvisé un sit-in devant la salle de réunion du conseil pour demander la participation de la communauté aux processus de prise de décision concernant l'attribution de terre forestière à l'entreprise. En fin de compte, étant donné le manque de clarté et d'occasions de participer à ces processus décisionnels, le groupe a décidé de s'opposer au projet minier dans son ensemble. Entre-temps, les initiatives du groupe ont été publiquement célébrées, la Commission nationale des droits de l'homme de Thaïlande a reconnu l'action des femmes du KRBKG en leur remettant un « Certificat honorifique de militantes de droits de l'homme »¹⁷.

¹⁴ Protection International, "Thailand Khon Rak Ban Koed Group Demands Participation to Protect Their Communities from the Harmful Effects of Mining in Loei Province," Communiqué de Presse, 7 juillet 2016, <https://protectioninternational.org/2014/07/07/thailand-khon-rak-ban-koed-group-demands-participation-to-protect-their-communities-from-the-harmful-effects-of-mining-in-loei-province/>.

¹⁵ Human Rights in ASEAN, "Thailand: Ongoing Judicial Harassment against Members of the Khon Rak Ban Kerd Group (KRBKG)," 13 juillet 2017, <https://humanrightsinasean.info/article/thailand-ongoing-judicial-harassment-against-members-khon-rak-ban-kerd-group-krbkg.html>.

¹⁶ Protection International, "Thailand Khon Rak Ban Koed Group Demands Participation to Protect Their Communities from the Harmful Effects of Mining in Loei Province."

¹⁷ Protection International, "Thailand: Women Rights Defenders Honoured by the National Human Rights Commission," Communiqué de Presse, 10 Mars, 2016, <https://protectionline.org/2016/03/10/thailand-women-rights-defenders-honoured-national-human-rights-commission/>.

Améliorer la pérennité à travers un engagement communautaire inclusif

Une étude indique que consulter les femmes aussi bien que les hommes sur les besoins et priorités d'investissement peut mener à de meilleurs résultats. À titre d'exemple, un travail d'Elizabeth King et d'Andrew Mason explique qu'hommes et femmes ont souvent des priorités différentes en matière d'investissement communautaire : lorsque les femmes sont consultées sur leurs besoins communautaires, elles demandent le plus souvent des infrastructures ou des programmes vitaux liés à la santé, à l'éducation, et à la sécurité, tandis que les hommes sont plus susceptibles de demander des projets d'infrastructures plus ambitieux mais ne répondant pas nécessairement aux besoins de base immédiats de la population.

Prendre en compte les deux perspectives aide à garantir la satisfaction communautaire initiale, et à favoriser des investissements de développement à plus long terme. Lorsque les communautés sont sollicitées pour aider les sociétés PGM à atteindre des objectifs de développement durable, des consultations fondées sur l'équité entre les sexes permettent de s'assurer que les budgets d'investissement communautaire soutiennent ces objectifs.

Par ailleurs, des éléments significatifs au niveau mondial montrent qu'investir dans les femmes contribue à meilleurs résultats familiaux et communautaires. L'inclusion de perspectives différentes permet aussi d'élargir l'éventail des options viables dans le cadre du développement communautaire. « Les groupes enregistrant des inégalités entre les sexes importantes et persistantes souffrent davantage de pauvreté, de malnutrition, de maladies, et d'autres privations », font remarquer King et Mason.¹⁸

En outre, des études indiquent également que dans les pays en développement, les femmes investissent par rapport aux hommes un pourcentage bien plus élevé de leur revenu dans leur famille. Lorsque les sociétés PGM encouragent l'égalité des sexes, elles conduisent ainsi à une réduction de la pauvreté et à un essor économique¹⁹. Les sociétés souhaitant mener des actions positives et mesurables dans les communautés d'accueil - qui, en soit, favorisent le permis social - doivent s'assurer qu'aussi bien les hommes que les femmes tirent profit des initiatives communautaires, et travailler autant avec les uns que les autres soutient cet objectif. En plus de renforcer le permis social, une stratégie d'engagement communautaire inclusive est donc fondamentale pour les sociétés voulant contribuer au développement durable et inclusif.

Répondre aux préoccupations des investisseurs

Les actionnaires et investisseurs s'avèrent de plus en plus conscients de l'importance d'une relation positive entre sociétés PGM et communautés d'accueil, et particulièrement de l'importance des femmes de la communauté en tant qu'actrices clés. Étant donné l'éventail de questions auxquelles de nombreuses sociétés doivent faire face relativement au respect des droits des femmes - notamment les graves cas de violence généralisée contre les femmes - les actionnaires commencent à porter davantage d'attention à la manière à la diligence avec laquelle les sociétés PGM agissent vis-à-vis de l'égalité des sexes.

¹⁸ Elizabeth M. King et Andrew D. Mason, *Engendering Development Through Gender Equality in Rights, Resources, and Voice*, Washington et New York: Banque mondiale et Oxford University Press, 2001, 73.

¹⁹ Banque mondiale, "Good Practice Note: Integrating Gender into Country Assistance Strategies," Juin 2012, http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Resources/CAS_gpn.pdf.

Les sociétés pouvant démontrer une relation constructive et collaborative entre hommes et femmes dans les collectivités atténuent ainsi les risques d'arrêts des opérations liés aux relations communautaires, tout en renforçant la confiance générale des investisseurs.

Il est de plus en plus judicieux économiquement de réduire les impacts sur le genre et d'améliorer l'égalité des sexes. Certains investisseurs et certaines institutions financières, telles que la Société financière internationale, ont commencé à intégrer des considérations sur ces sujets dans leurs décisions concernant des projets qu'ils choisissent de financer. Avec la reconnaissance croissante de l'importance de l'égalité des sexes dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation du développement durable, il est possible que cette tendance s'affermisse, et que davantage d'investisseurs imposent de nouvelles exigences en matière d'égalité des sexes ou renforcent celles qu'ils requièrent déjà comme conditions à de futurs financements de projet.

Conformité aux cadres internationaux de droits de l'homme comme bonne pratique

Ces dernières années, les sociétés PGM ont connu des cas ou allégations fortement médiatisés de violation des droits de l'homme relativement à leurs opérations. Certains étaient directement liées aux interactions entre la société, ou ses sous-traitants, et les femmes des collectivités affectées. Afin de montrer leur engagement à respecter et à protéger les droits des communautés d'accueil, de nombreuses sociétés ont donc adopté des conventions internationales sur les droits de l'homme, renforçant l'attente concernant des processus connexes tels que les évaluations de l'impact sur les droits de l'homme ou les mécanismes de règlement des différends.

CONCLUSION

Il apparaît très clairement qu'étant donné les rôles de chaque sexe dans de nombreuses communautés où opèrent les sociétés PGM, les changements économiques, environnementaux et sociaux qu'elles provoquent peuvent avoir un impact différent sur les hommes et sur les femmes. Les projets PGM peuvent exacerber les inégalités entre les sexes, et affecter négativement les femmes. Toutefois, ils peuvent également créer des opportunités pour que chacun planifie le potentiel de croissance, y participe et en tire profit. Rechercher l'égalité ne consiste pas à accorder des faveurs aux femmes, mais plutôt à tenter de créer des opportunités équitables et égales pour tous les membres d'une communauté. À l'inverse, ignorer les différences de rôles de chaque sexe - et donc les façons dont ils sont affectés par les opérations PGM et participent aux prises de décision - risque de faire empirer les inégalités et de compliquer les défis du développement d'une communauté, comme cela a été le cas dans la mine de Panguna de Rio Tinto en Papouasie-Nouvelle-Guinée (consultez l'Encadré 3-A).

Les programmes d'engagement communautaire reconnaissant le rôle essentiel des femmes et le prenant en compte, augmente le potentiel de renforcement du développement communautaire et d'amélioration du permis social, des résultats financiers, et de l'attrait des investissements. Intégrer le genre dans les politiques et stratégies d'engagement communautaire de la société constitue ainsi un élément important des projets sensibles au genre.



BOÎTE À OUTILS 3: Outils pour un engagement communautaire encourageant l'égalité des sexes

Quelles mesures votre société peut-elle prendre pour veiller à impliquer les femmes aussi bien que les hommes dans tous les aspects de votre projet et dans les initiatives de développement communautaire ?

La Boîte à outils 3 aidera à appréhender les différents besoins des hommes et des femmes des communautés d'accueil d'un projet PGM, et à créer des opportunités équitables d'accès aux ressources et opportunités liées à ces projets. La plupart des sociétés PGM ayant déjà accès à des directives sur la consultation et le développement communautaires en général, cette Boîte à outils fournit des suggestions et des exemples pratiques de stratégies abordant en particulier l'égalité des sexes dans l'engagement communautaire. Elle offre également des directives sur les mécanismes pour garantir la responsabilité, et s'organisent ainsi en trois sections :

- **Évaluer et préparer** : les Outils 3.1 à 3.4 présentent des recommandations sur la façon de mener une enquête initiale sur l'égalité des sexes, d'intégrer les préoccupations liées au genre dans les évaluations de référence et d'impact social, et de recruter un expert indépendant sur le sujet. Ces actions aideront à déterminer la portée de votre soutien envers les femmes et les impacts des projets sur ces dernières. Par ailleurs, les outils fournissent des directives sur la collecte de données socio-économiques ventilées par sexe, qui serviront de contributions essentielles à d'autres outils d'engagement communautaire mentionnés dans la présente Boîte à outils, ainsi que des approches pour garantir que les évaluations d'impact social mesurent les incidences disproportionnées que le projet peut avoir sur les femmes.
- **Apporter des solutions** : les Outils 3.5 à 3.9 sont conçus pour aider à accroître l'égalité des sexes, ainsi que leur participation des femmes dans les consultations, dans les prise de décision et dans l'engagement communautaire. Avec chaque fois le potentiel de solides retours sur investissements, ils fournissent également des directives sur la façon de réduire les impacts négatifs en intégrant la dimension du genre dans les activités d'engagement communautaire, et d'autres sur les activités qui autonomiseront les femmes et leur profiteront.
- **Assurer le suivi et la pérennité** : l'Outil 3.10 offre des recommandations pour mettre en place des critères de référence, mesurer l'impact, et améliorer les pratiques. Ces directives comportent des moyens pour garantir que les femmes participent aux mécanismes de transparence et de responsabilité, qui peuvent répondre à certaines de leurs préoccupations, et pour aider à éviter les problèmes dans leur ensemble.

TABLEAU 3-A Aperçu de la Boîte à outils 3

OUTIL	UNITÉ CIBLE	OBJECTIF
ÉVALUER ET PRÉPARER		
OUTIL 3.1 : Questionnaire d'évaluation de l'engagement communautaire	Engagement communautaire	Comprendre dans quelle mesure et comment les activités entre la société PGM et la communauté prennent actuellement en compte les dynamiques de l'égalité des sexes
OUTIL 3.2 : Termes de référence de l'expert indépendant du genre	Engagement communautaire, ressources humaines	S'assurer que les équipes d'engagement communautaire ont réclamé une expertise en intégration du genre
OUTIL 3.3 : Intégration des préoccupations relatives au genre dans les évaluations communautaires de référence	Engagement communautaire et/ou expert indépendant du genre	Développer une approche sensible à l'égalité des sexes dans les dynamiques communautaires
OUTIL 3.4 : Intégration des préoccupations relatives au genre dans les évaluations d'impact social	Engagement communautaire et/ou expert indépendant du genre	Comprendre les impacts sur le genre dans les collectivités affectées par les projets
APPORTER DES SOLUTIONS		
OUTIL 3.5 : Participation fondée sur l'équité entre les sexes lors des consultations sur les opérations PGM	Engagement communautaire	S'assurer de la participation égale des femmes dans les consultations dans le cadre de la conception d'initiatives entre le projet PGM et la communauté
OUTIL 3.6 : Sensibilité au genre dans le suivi et évaluation participatif et les mécanismes de règlements des griefs	Engagement communautaire et/ou expert indépendant du genre	S'assurer que les femmes participent au suivi et évaluation participatif ainsi qu'aux mécanismes de règlement des différends pour les communautés affectées par les projets
OUTIL 3.7 : Conception d'un processus de réinstallation sensible au genre	Engagement communautaire, spécialiste en réinstallation, et/ou expert indépendant du genre	Garantir que le processus de réinstallation facilite des opportunités fondées sur l'équité entre les sexes et réduit les préjudices disproportionnés que subissent les femmes
OUTIL 3.8 : Initiatives de développement communautaire profitant à la fois aux hommes et aux femmes	Engagement communautaire en partenariat avec l'expert indépendant du genre	S'assurer que les initiatives communautaires sont conçues pour refléter les priorités des hommes et des femmes.
OUTIL 3.9 : Opportunités de développement économique local et d'autonomisation pour les femmes	Engagement communautaire, en partenariat avec un expert indépendant du genre	Élaborer des activités qui promeuvent l'autonomisation économique des femmes
ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUER		
OUTIL 3.10 : Exemples d'indicateurs de suivi et évaluation de l'intégration du genre dans l'engagement communautaire et les initiatives communautaires des sociétés PGM	Engagement communautaire en partenariat avec l'expert indépendant du genre	Élaborer des indicateurs pour mesurer et évaluer de façon adéquate les aspects de l'égalité des sexes dans les projets PGM et les initiatives communautaires

OUTILS 3.1-3.4: Évaluer et préparer

Développer une compréhension de la façon dont certaines questions clés impactent les collectivités affectées constitue la première étape dans la mise en œuvre de stratégies efficaces et appropriées d'engagement communautaire sensibles à l'égalité des sexes. Cette démarche implique de comprendre :

- **Les dynamiques de genre** : à titre d'exemple, comment les différences dans les rôles joués par les hommes et les femmes de la communauté affectent-elles les capacités de chacun à s'engager dans la conception d'un projet PGM ou d'initiatives de développement communautaire, puis d'en tirer profit ?
- **L'influence de la société PGM dans les dynamiques de genre de la communauté** : comment le potentiel ou la présence d'un projet PGM pourrait changer les rôles de chaque sexe dans les relations communautaires ? Comment la société PGM pourrait-elle œuvrer à renforcer le rôle des femmes ? Par ailleurs, quels sont les potentiels impacts négatifs sur les relations entre les sexes causés par les activités, notamment sur le statut économique ou social des femmes ? La recrudescence d'une violence basée sur le genre peut être une des conséquences. Comment pourrait-elle être évitée ?²⁰

Certes, les projets PGM offrent l'opportunité de renforcer le rôle des femmes dans la communauté, mais le projet (ou projet potentiel) pourrait également avoir un impact négatif sur les relations entre sexes ou sur les normes sexistes. En être conscient d'emblée, et continuer à suivre les impacts sur l'égalité des sexes, aidera à concevoir et à mettre en œuvre des activités promouvant un permis social durable, et à produire des impacts positifs pour les hommes, les femmes, et la communauté dans son ensemble. Étant donné la nature de la dynamique des communautés et des relations communautaires, il est absolument essentiel d'effectuer une évaluation, un suivi et une étude en continu des progrès de la société sur l'égalité des sexes, et les impacts du projet sur les normes sexistes dans la communauté. Cette démarche s'applique aux nouveaux projets et à ceux déjà en cours.

Hommes et femmes ne constituent évidemment pas des groupes homogènes. Lors de la collecte de données et/ou du lancement de consultations, veillez à inclure des hommes et des femmes issus de divers niveaux en termes socio-économiques, de castes, de religions, de groupes ethniques, d'âges, de

« Bien que l'égalité des sexes soit idéalement intégrée dès les premières phases de la conception du projet, il n'est jamais trop tard pour améliorer la politique ou les résultats du projet à travers une réactivité accrue en matière d'égalité des sexes. »

Source: Gender Dimensions of Artisanal and Small-Scale Mining: A Rapid Assessment Toolkit

²⁰ Adriana Eftimie et al. *Gender Dimensions of Artisanal and Small-Scale Mining: A Rapid Assessment Toolkit*, Washington, DC: Banque mondiale et Gender Action Plan, 2012, 14.

niveau d’alphabétisation, de situation matrimoniale (célibataires, mariés, veufs, divorcés), et de handicap. Pour les femmes mariées, assurez-vous également de noter s’il s’agit d’un mariage polygame. Ne pas être informé des divers types de structures maritales²¹ peut, par inadvertance, entraîner la marginalisation de certaines épouses par rapport à d’autres. A titre d’exemple, si l’une des épouses est incluse dans les consultations ou le partage des bénéfices, tandis que les autres ne le sont pas.

Pour obtenir une image précise et actualisée de la situation communautaire, il sera crucial, tout au long de la phase d’évaluation, de se pencher sur ces distinctions - et de ventiler les données recueillies.

Cette section offre des outils pour aider les équipes d’engagement communautaire et/ou l’expert indépendant du genre affiliés aux projets PGM :

- examiner les activités d’engagement communautaire pour constater si l’égalité des sexes est un thème explicite et si les données sont ventilées par sexe dans les évaluations et projets communautaires.
- évaluer la participation des femmes dans les consultations de la société PGM et les activités d’engagement communautaire, et les profits qu’elles en tirent, en examinant :
 - » Mesure dans laquelle les femmes sont impliquées activement dans les négociations liées à la conception du projet, l’utilisation de la main-d’œuvre locale, et la participation de la communauté dans le suivi et l’évaluation des impacts du projet.
 - » Nombre de femmes tirant profit des initiatives de développement communautaire par rapport aux hommes, et mesure dans laquelle ces initiatives sont conçues pour répondre aux besoins à la fois des hommes et des femmes.
 - » Toute différence entre les sexes en termes d’impacts négatifs du projet.

Les outils fournis ici peuvent compléter ceux de l’évaluation communautaire généralement utilisés par les sociétés PGM, avec des étapes additionnelles aidant à intégrer l’égalité des sexes dans les stratégies d’évaluation. Lorsque les évaluations de projet ont déjà été effectuées, l’équipe d’engagement communautaire doit déterminer si elles se sont attachées à l’égalité des sexes, ou s’il faut effectuer de nouvelles évaluations portant sur le genre.

RÔLE DES ÉVALUATIONS

Il est essentiel d’intégrer le genre dans les évaluations communautaires de référence - qui offrent un aperçu des rôles de chaque sexe et de leurs relations, ainsi que des institutions influentes dans la communauté - ainsi que dans les évaluations de l’impact social - qui déterminent les impacts potentiels du projet sur les rôles de chaque sexe, les relations et les institutions influentes. Cette démarche garantit

²¹ Les projets, en particulier dans les zones rurales et éloignées, peuvent être confrontés à des communautés ayant des traditions bien ancrées et posant des défis à l’égalité des sexes, comme le mariage des filles à un jeune âge ou la polygamie. Certes, le changement culturel est un processus à long terme dépassant le cadre d’un projet, mais les sociétés PGM doivent être conscientes de ces questions contextuelles pour éviter d’aggraver par inadvertance leur situation.

une compréhension plus approfondie de la communauté qui sera votre voisine et partenaire tout au long du cycle de vie d'un projet, peut-être pendant des décennies.

Les évaluations constituent la base de la conception des activités d'engagement communautaire. Elles garantissent que les profits tirés des activités de la communauté sont partagés équitablement, et qu'ils soutiennent le développement économique et social - comme résultat à la fois direct et indirect du projet PGM. Des évaluations soigneusement élaborées peuvent donner des informations clés sur les priorités et les vulnérabilités de la communauté, orientant ainsi les activités d'engagement communautaire vers les questions les plus importantes. En outre, cette démarche aidera les équipes d'engagement communautaire à envisager ses actions depuis la planification, jusqu'à la mise en œuvre, en passant par l'achèvement des étapes du projet.

En résumé, les évaluations génèrent une importante valeur pour les équipes d'engagement communautaire, et la société PGM en elle-même. L'information recueillie - ainsi que les relations nouées au cours du processus - peut ouvrir la porte à un engagement communautaire élargi à d'autres étapes :

- la conception de projet et la planification stratégique
- l'allocation de redevances, de fonds de développement communautaires, et d'autres opportunités de partage des profits
- la conception d'initiatives de développement communautaire telles que des opportunités d'éducation et de centres de santé

OUTIL 3.1 :

Questionnaire d'évaluation de l'engagement communautaire

- ▶ **OBJECTIF :** Comprendre dans quelle mesure les activités existantes entre la société PGM et la communauté évaluent et abordent les dynamiques de genre
- ▶ **UNITÉ CIBLE :** Engagement communautaire

Avant d'utiliser les outils d'évaluation formels mentionnés ultérieurement, utilisez ce questionnaire pour faire le point sur la situation. Cette démarche donne une rapide compréhension de l'engagement actuel de votre société relativement à l'intégration des dynamiques de genre ainsi que des besoins et préoccupations des hommes et des femmes dans vos projets d'engagement²². Le nombre de « Oui » (sur 18 réponses possibles) donnera une estimation de la sensibilité de vos activités envers l'égalité des sexes.

L'analyse des réponses permettra d'identifier les lacunes en termes de sensibilisation à l'égalité des sexes dans votre projet et dans vos programmes communautaires. À mesure que vous œuvrerez à intégrer pleinement le genre dans les stratégies d'engagement communautaire, elle aidera également à déterminer quels outils et quelles actions seront les plus utiles à votre société.

TABLEAU 3-B État des lieux de la dimension genre dans les évaluations communautaires

ÉVALUATION COMMUNAUTAIRE DE RÉFÉRENCE

Vos évaluations communautaires de référence...

▼ **COCHEZ SI LA RÉPONSE EST OUI**

	... utilisent-elles des données ventilées par sexe ?
	... consultent-elles de façon élargie les hommes et femmes de la communauté ? (voir l'Outil 3.2 pour des directives sur la façon d'impliquer efficacement les femmes aussi bien que les hommes.)
	... évaluent-elles les différences dans les rôles et responsabilités des hommes/femmes et garçons/filles dans les aspects de la vie quotidienne à la maison, à l'école et au travail ?
	... évaluent-elles les différences entre les sexes dans la propriété foncière, l'accès aux ressources et leur contrôle - notamment l'accès au financement et aux comptes bancaires ?
	... évaluent-elles les façons selon lesquelles le projet impactera différemment les hommes et les femmes à toutes ses étapes, notamment au début et à l'achèvement ?
	... évaluent-elles les façons selon lesquelles le projet affecte la santé, la sécurité et la sûreté des femmes ?
	... évaluent-elles les façons selon lesquelles les rôles et responsabilités des hommes et des femmes affectent leur accès à l'emploi et aux autres profits générés par le projet ?
	... évaluent-elles les façons selon lesquelles les rôles et responsabilités des hommes et des femmes affectent leur capacité à participer aux consultations communautaires ?
	... prennent-elles en compte toute la diversité des femmes en termes socio-économiques, de castes, de religions, de groupes ethniques, d'âges, de niveau d'alphabétisation, de situation matrimoniale (célibataire, mariée, veuve, divorcée), et de handicap ?

suite à la page suivante

²² Cette liste a été adaptée en partie d'après Deanna Kemp et Julia Keenan, *Why Gender Matters: A Resource Guide for Integrating Gender Considerations into Communities Work at Rio Tinto*, Melbourne: Rio Tinto, 2010, 32.

INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les programmes communautaires...

▼ COCHEZ SI LA RÉPONSE EST OUI

	... s'effectuent-ils selon un processus participatif impliquant dans leur conception à la fois les hommes et les femmes ?
	... incluent-ils un mécanisme de suivi participatif intégrant à la fois les hommes et les femmes ?
	...incluent-ils une évaluation permettant de savoir si les activités affecteront différemment les hommes et les femmes ?
	... incluent-ils des mesures pour garantir qu'hommes et femmes tirent profit des activités de façon égale, et/ou incluent des activités spécifiques profitant aux femmes?
	... veillent-ils à faciliter l'accès et la participation des groupes/individus les plus vulnérables ?

CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES

▼ COCHEZ SI LA RÉPONSE EST OUI

	Les groupes sociaux et ethniques issus des collectivités affectées par le projet sont-ils tous représentés dans les consultations communautaires ?
	Existe-t-il une représentation égalitaire des hommes et des femmes dans les consultations communautaires ?
	Les femmes participent-elles de façon égalitaire (elles ne sont pas simplement présentes, mais peuvent s'exprimer, poser des questions, et pleinement participer) ?
	Lorsque les femmes ne peuvent pas pleinement participer à des consultations mixtes, organisez-vous des consultations distinctes avec elles ?
	L'entreprise prend-elle en compte les besoins, préférences et préoccupations des femmes dans la planification et les opérations du projet et des initiatives de développement communautaire ?
	Les femmes participent-elles elles-mêmes à la conception et au choix des processus ?

COMPENSATION ET PARTAGE DES PROFITS

▼ COCHEZ SI LA RÉPONSE EST OUI

	La compensation et les profits sont-ils partagés avec les chefs de famille/propriétaires fonciers, ou existe-t-il des mécanismes en place pour veiller à ce que les hommes et les femmes accèdent de façon égalitaire aux ressources financières (par exemple grâce à signatures conjointes sur les comptes) ?
	Existe-t-il des mécanismes de consultation en place pour garantir que les profits financiers parviennent à toute la famille, et/ou pour déterminer les moyens les plus égalitaires d'allouer les profits ?

MÉCANISMES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

(Consultez l'Outil 3.6 pour obtenir des directives détaillées sur la conception de mécanismes de règlement des différends sensibles à l'égalité des sexes)

▼ COCHEZ SI LA RÉPONSE EST OUI

	Les femmes ont-elles été consultées pour garantir leur accès dans l'élaboration des mécanismes de règlement des différends ?
	Les mécanismes de règlement des différends disponibles sont-ils sécurisés et à caractère privé, afin de garantir un processus sûr et d'encourager leur utilisation par quiconque ayant des griefs ?
	Les femmes utilisent-elles les mécanismes de règlement des différends déjà existant ?
	Si oui, dans quelle mesure sont-elles satisfaites du résultat du dépôt de plainte ?

OUTIL 3.2 : Termes de référence pour le recrutement d'un expert en genre indépendant

- ▶ **OBJECTIF** : S'assurer que les équipes d'engagement communautaire ont réclamé l'expertise en matière d'intégration du genre
- ▶ **UNITÉ CIBLES** : Engagement communautaire, ressources humaines

Si vous désirez intégrer le genre dans des activités d'engagement communautaire mais que vous ne disposez pas de l'expertise spécifique, il serait judicieux de recruter un expert indépendant du genre. L'Outil 3.2 donne un exemple de termes de référence, notamment des tâches clés et des compétences exigées à ce type d'expert. Ces spécificités peuvent être personnalisées en fonction des aptitudes déjà disponibles en interne et des besoins de la société PGM, de la communauté, du projet, et de l'équipe de développement du projet.

Ce cadre de TdR suppose que l'expert sera sollicité pour un éventail complet d'activités - notamment l'intégration du genre dans l'évaluation communautaire de référence, l'évaluation d'impact et les activités connexes - mais peut être modifié si nécessaire.

Notez que la Boîte à outils 1 donne les détails du recrutement d'un champion du genre à l'échelle de l'entreprise. En plus de ce poste, il est recommandé de recruter un autre expert du genre pour l'équipe d'engagement communautaire. En effet, comme expliqué dans la Boîte à outils 1, l'intégration du genre dans des activités d'engagement communautaire est une tâche substantiellement différente de celle consistant à s'assurer du recrutement équitable et de la promotion des femmes dans l'effectif de la société. Par ailleurs, s'assurer que les entreprises détenues par des femmes disposent d'opportunités dans la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise, comme présenté dans la Boîte à outils 2, nécessite aussi d'effectuer une démarche distincte.

Selon la taille du projet, l'expert pourrait occuper un poste autonome au sein de l'équipe des affaires communautaires. En outre, un ou plusieurs experts de l'engagement communautaire de la société PGM pourraient détenir une expertise en matière d'intégration du genre. Pour les projets les plus grands, il serait judicieux que les sociétés incluent une expertise en matière d'intégration du genre au niveau régional et national.

ÉLÉMENTS CLÉS DES TERMES DE RÉFÉRENCE D'UN EXPERT DU GENRE

Introduction

[Décrire le projet, notamment son état actuel, et dans quelle mesure des activités d'engagement communautaire ont été entreprises ou sont planifiées.]

Décrire la relation du projet avec la communauté, notamment la mesure dans laquelle les femmes ont été consultées, le rôle des femmes dans la communauté tel que constaté actuellement, et la mesure

dans laquelle les femmes ont été impliquées - ou peuvent l'être - dans la consultation, la planification et les activités du projet.

Décrire la mesure dans laquelle les femmes ont été incluses dans les activités à ce jour, et justifier toute conclusion concernant le besoin d'un spécialiste consacré à l'égalité des sexes - par exemple, comment l'entreprise s'est rendue compte qu'elle avait besoin d'un spécialiste en égalité des sexes ou d'activités axées sur cette question ?]

Portée du travail

Présenter les activités spécifiques que l'expert devra entreprendre. En fonction de la structure de l'équipe, l'expert la soutenir ; et il pourrait les diriger des activités spécifiques telles que :

- des évaluations communautaires de référence et études d'impact social : à titre d'exemple, s'assurer que la collecte de données est ventilée par sexe, que les sources des données (comme les groupes de femmes et les fournisseurs de services liés en réponse à la violence sexiste) sont précisées, que les méthodes de recherches participatives sont revues et modifiées en vue d'intégrer l'avis des femmes, et que les données sont analysées à travers l'optique de l'égalité des sexes.
- la conception et la formation sur le suivi participatif et les mécanismes de règlement des différends : revoir les méthodes proposées pour s'assurer que la promotion de la participation des femmes a été prise en compte.
- la conception et la formation sur la violence sexiste, si nécessaire.
- la conception et la mise en œuvre d'un programme de réinstallation sensible à l'égalité des sexes, si nécessaire.
- la conception et la mise en œuvre d'activités d'engagement communautaire : veiller à ce que les femmes puissent accéder aux activités communautaires et/ou que des activités spécifiques sont mises en place pour promouvoir leur autonomisation économique et sociale.

Présenter les compétences et expérience clés

- **Compétences clés** : elles pourraient comporter la capacité d'analyser de façon critique la communauté et les dynamiques de genre interpersonnelles, les équilibres de pouvoir, et les différences dans l'accès, individuel et en groupe, aux collectivités affectées par le projet et autour de celui-ci ; la connaissance d'une langue locale est un atout.
- **Expérience** : elle pourrait comporter l'expérience de travail sur l'égalité des sexes et le développement au sein d'une communauté d'accueil, dans d'autres communautés PGM, et/ou la lutte contre la violence basée sur le genre dans des projets PGM avec des sociétés PGM et leurs communautés d'accueil.

Présenter la structure d'établissement de rapport et de l'équipe

Indiquer clairement aux candidats potentiels si l'expert dirigera les activités citées ci-dessus ou fournira des directives sur l'égalité des sexes à une équipe élargie.

OUTIL 3.3 :

Intégration des préoccupations relatives au genre dans les évaluations communautaires de référence

- ▶ **OBJECTIF** : Développer une compréhension des dynamiques communautaires sensible à l'égalité des sexes
- ▶ **UNITÉ CIBLES** : Engagement communautaire et/ou expert indépendant du genre

La plupart des projets d'exploitation de ressources naturelles prévoient des évaluations sociales et environnementales de référence préliminaires pour aider l'entreprise à comprendre la communauté qui sera affectée. Même si les directives de bonnes pratiques des évaluations communautaires de référence et de la cartographie communautaire sont déjà bien documentées dans les industries de ressources naturelles, l'Outil 3.3 aidera à garantir que ces processus sont sensibles au genre. Il est en effet essentiel d'intégrer une enquête sur les expériences différentes des hommes et des femmes dans la communauté, démarche nécessitant une collecte de données relative sur les différents rôles et responsabilités ventilées par sexe, ainsi que l'accès à certaines ressources dans la communauté.



Si les évaluations ont déjà été effectuées, et/ou si un site est déjà fonctionnel, examinez les précédentes évaluations de référence pour déterminer si elles ont intégré la dimension du genre. Si ce n'est pas le cas, envisagez de procéder à une évaluation supplémentaire pour rassembler des données de référence sur les femmes. Cette collecte exhaustive et l'analyse en découlant permettront aux équipes communautaires de comprendre les dynamiques sociales et de genre au sein d'une communauté, les risques et opportunités potentiels que le projet apportera, et les défis possibles quant à l'acquisition de permis social et la recherche de profits partagés.²³ Ces conclusions aideront à ajuster l'évaluation et les programmes d'engagement communautaire, afin de vous assurer qu'ils contribuent à un développement efficace et à un solide permis social. Elle pourront également servir de référence environnementale, sociale, ou d'évaluations d'impact sur les droits de l'homme.

PRÉPARATION DE LA PRÉ-ÉVALUATION

Avant de commencer, utilisez les directives détaillées dans le Tableau 3-C pour veiller à ce que votre approche mène à la conception d'une évaluation communautaire de référence sensible à l'égalité des sexes.

²³ Deanna Kemp et Julia Keenan, *Why Gender Matters : A Resource Guide for Integrating Gender Considerations into Communities Work at Rio Tinto*, 32.

TABLEAU 3-C Préparatifs pour une évaluation communautaire

▼ IDENTIFIER LES OBJECTIFS DÉTAILLÉS DE L'ÉVALUATION	
	Rôles et responsabilités de chaque sexe dans la communauté
	Accès et contrôle des ressources selon le sexe
	Besoins pratiques des deux sexes : ce dont les hommes et les femmes ont besoin pour les aider à survivre et à mener leurs activités quotidiennes respectives, selon leurs rôles et responsabilités
	Besoins stratégiques des deux sexes : ce dont les femmes ont besoin, en comparaison avec les hommes, pour améliorer leur qualité de vie, leur statut social et l'égalité
	Impacts positifs ou négatifs potentiels sur l'un des facteurs cités ci-dessus
▼ DÉSIGNER UN RESPONSABLE POUR PROCÉDER À L'ÉVALUATION (Consultez l'Outil 3.2 : Termes de référence de l'expert indépendant du genre)	
	Recruter un ou des expert(s) indépendant(s) du genre pour collecter les données et mener l'analyse
	Si une équipe est déjà recrutée, s'assurer du juste équilibre entre les sexes
	Recruter un ou des expert(s) au début du processus d'évaluation, pour permettre une compréhension exhaustive du contexte local, de la culture et des coutumes, et pour améliorer leur capacité à fournir des conseils et directives avisés
	Le ou les expert(s) devront connaître les techniques d'enquête, d'entretien, et de recherche concernant les communautés ainsi qu'entre et au sein de groupes sociaux
▼ METTRE L'ACCENT SUR LES DÉTAILS DANS LA CONCEPTION D'ÉVALUATION (Consultez les Tableaux 3-D et 3-E pour en savoir davantage sur la compilation, la comparaison et l'évaluation des données d'activités, d'accès et de contrôle)	
	Lors de la collecte de données, examinez les différents rôles et activités joués par les hommes et par les femmes au sein de la communauté, ainsi que les différences dans leur accès aux ressources clés et dans le contrôle de celles-ci. À titre d'exemple, il se peut que les femmes assument des responsabilités significatives en agriculture ou dans l'achat/la préparation de la nourriture, mais qu'elles ne soient pas les propriétaires foncières officielles, ou qu'elles n'aient pas accès aux comptes bancaires.
	Examinez les façons dont le projet pourrait affecter les routines et la vie quotidienne des hommes et des femmes : <ul style="list-style-type: none"> • À titre d'exemple, il se peut que les femmes doivent passer chaque jour davantage d'heures à la collecte d'eau potable du fait de la pollution environnementale.
	Examinez les problèmes d'accès et de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> • La collecte de l'eau peut susciter des préoccupations sécuritaires • Il pourrait être plus difficile pour les femmes d'assumer certaines responsabilités si elles doivent passer davantage de temps à collecter l'eau en raison de la distance, • Les femmes pourraient ne pas avoir de contrôle sur les moyens de transport vers les points d'eau
▼ ACTUALISER LE PROCESSUS POUR UNE ÉVALUATION DE RÉFÉRENCE TENANT COMPTE DE L'ÉGALITÉ DES SEXES	
	Assurez-vous que les données sont ventilées par sexe
	Assurez-vous que le processus est transparent
	Assurez-vous de la participation et de la consultation des femmes
▼ MAXIMISER L'UTILISATION DES RÉSULTATS	
	Partagez et validez les résultats de l'évaluation avec les membres de la communauté
	Assurez-vous que la communauté comprend les indicateurs, en particulier lorsqu'ils sont liés aux femmes

COLLECTER DE DONNÉES POUR L'ÉVALUATION DE RÉFÉRENCE

Une évaluation communautaire de référence devrait s'appuyer sur des sources secondaires (données préexistantes) ainsi que sur des sources principales (à travers les consultations communautaires). Dans tous les cas, il est impératif que ces données soient ventilées par sexe et selon d'autres facteurs tels que le niveau socio-économique, la caste, la religion, le groupe ethnique, l'âge, le niveau d'alphabétisation, la situation matrimoniale (célibataire, veuve, divorcée), ou le handicap. S'il est impossible de ventiler toutes les données par sexe, établissez des priorités en fonction de ce qui sera le plus pertinent par rapport aux décisions qui seront prises concernant le projet et les initiatives communautaires.

Étape 1. Identifier les sources des données

Le Tableau 3-D donne des exemples des sources de données principales et secondaires pouvant alimenter les évaluations communautaires de référence, puis des moyens de s'assurer que ces informations sont sensibles à l'égalité des sexes.

TABLEAU 3-D Questionnaire pour une évaluation de la dimension genre dans l'engagement communautaire

SOURCES SECONDAIRES (DONNÉES PRÉEXISTANTES)²⁴ <i>les sources de donnée préexistence fournissent en générale des données qualitatives</i>	MOYENS DE GARANTIR LA SENSIBILITÉ AU GENRE DES DONNÉES
Données locales, régionales ou gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> • Les données sont-elles ventilées par sexe, et les informations sur les hommes et les femmes sont-elles équilibrées ? • Des informations sur l'indépendance des femmes ou les services aux femmes sont-elles incluses, comme le pourcentage de celles disposant de titres fonciers, ou celui de celles travaillant en tant que professionnelles de la santé ?
Statistiques de recensement	
Enquêtes sur la santé fournie par des ONG ou des entités gouvernementales	
Registres d'impôt	
Études ethnographiques ou universitaires	
Histoire locale	L'histoire des femmes est-elle prise en compte ?
Associations communautaires ou commerciales, et syndicats	Les données sur les groupes de femmes sont-elles prises en compte ?
Précédentes évaluations environnementales, sociales, et/ou d'impact sur les droits de l'homme menées par l'entreprise	Les données sont-elles ventilées par sexe ?
SOURCES PRINCIPALES (GRÂCE AUX CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES)	MOYENS DE GARANTIR UNE COLLECTE DE DONNÉES SENSIBLES À L'ÉGALITÉ DES SEXES
Recensement local	<ul style="list-style-type: none"> • Les données sont-elles ventilées par sexe ? • Dans quelle mesure le recensement comptabilise-t-il les femmes qui ne sont pas cheffes de famille ?
Groupes de travail	Les entretiens et consultations avec les hommes et les femmes sont-ils équilibrés ?

suite à la page suivante

²⁴ Cette liste a en partie été adaptée à partir du document: Minerals Council of Australia, *Voluntary Community Investment: A Strategic Approach That Incorporates Gender. A Toolkit for the Extractives Industry*, Canberra: Minerals Council of Australia, 2014.

suite de la page précédente

SOURCES PRINCIPALES (GRÂCE AUX CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES)	MOYENS DE GARANTIR UNE COLLECTE DE DONNÉES SENSIBLES À L'ÉGALITÉ DES SEXES
Enquêtes sur les ménages	Les entretiens et consultations avec les hommes et les femmes sont-ils équilibrés ?
Enquêtes sur les moyens de subsistance	Les entretiens et consultations avec les hommes et les femmes sont-ils équilibrés ?
Dialogues ouverts	Les femmes participent-elles à part égale ?
Entrevues avec les individus	Les femmes participent-elles à part égale ?
Consultations avec des groupes tels que : <ul style="list-style-type: none">• des organisations communautaires• des organisations de femmes• divers groupes et classes ethniques	<ul style="list-style-type: none">• Les femmes participent-elles à part égale ?• Tenez-vous des entretiens distincts avec les femmes lorsque leur avis n'est pas écouté dans les consultations de groupe ?
Promenade d'étude	Promenez-vous dans divers quartiers (avec la permission de la communauté) pour connaître les différentes sphères de la vie locale, notamment celles dominées par des hommes et celles dominées par des femmes.

Étape 2. S'assurer d'une collecte des données fondée sur l'équité entre les sexes : inclure la voix des femmes dans le processus

Lorsque les professionnels en engagement communautaire ne mettent l'accent que sur des structures traditionnelles (gouvernement et dirigeants locaux, représentants ecclésiastiques...) dans le cadre de consultations communautaires, ces voix seront donc prépondérantes, et ce sont souvent celles d'hommes. De même, si l'équipe demande à rencontrer des représentants communautaires comme les élus et les aînés, elle pourrait ne rencontrer aucune femme à ces postes. Par conséquent, les besoins des femmes pourraient ne pas être évoqués au cours de ces rencontres, et que le point de vue féminin élué.

Par ailleurs, la culture, la logistique ou d'autres raisons liées aux rôles de chaque sexe et aux responsabilités en fonction des sexes dans la communauté peuvent impliquer qu'hommes et femmes ne bénéficieront pas d'une inclusion égalitaire. À titre d'exemple, les femmes pourraient effectivement assister aux négociations ou aux réunions communautaires, mais en étant mal à l'aise pour prendre la parole devant les hommes, ou sans être autorisées à s'exprimer en présence de ceux-ci. Par ailleurs, si la programmation ne prend pas en compte la disponibilité et l'emploi du temps des femmes, leurs rôles et responsabilités pourraient empêcher leur présence aux réunions ou consultations.

Approches alternatives pour s'assurer de l'inclusivité

À la lumière de ces barrières à la participation et à l'engagement communautaire, les professionnels devront modifier leurs techniques afin d'encourager une participation accrue des femmes dans le processus d'évaluation. Parmi ces modifications :

- S'assurer qu'hommes et femmes sont inclus dans l'analyse ;
- Utiliser des techniques d'évaluation sociale additionnelles pour garantir que la voix des femmes est prise en compte telles que :
 - » Tenir des réunions et des entrevues avec :

- › des informateurs clés ;
 - › des groupes de travail composés exclusivement de femmes ;
 - › des groupes de travail composés de mères ;
 - › des femmes issues de diverses classes ethniques et sociales - afin d'éviter l'accaparement des ressources par les élites (situation dans laquelle les ressources ou profits destinés à la communauté sont détournés par les individus ou groupes les mieux lotis) ;
 - › des centres de soins de santé et des fournisseurs de service pour les survivants de violence sexiste.
- » Intégrer les femmes pour garantir leur participation :
 - › déterminer les heures de réunion les plus pratiques pour encourager leur présence
 - › enquêter sur les obstacles potentiels à leur présence et offrir des solutions (transport, garde d'enfants, aide aux tâches domestiques).
- Utiliser des outils pour évaluer les divers besoins pratiques et stratégiques des hommes aussi bien que des femmes :
 - » besoins pratiques des deux sexes : ce dont chacun a besoin pour survivre et pour ses activités quotidiennes respectives, selon les rôles et responsabilités sociaux convenus.
 - » besoins stratégiques des deux sexes : ce dont les femmes ont besoin pour améliorer leur qualité de vie, leur statut social et l'égalité dans leur relation avec les hommes²⁵

« Il se peut que « l'accaparement par les élites » lors de discussions menées avec un groupe de femmes sélectionnées ne soit pas flagrant pour les organisateurs de consultation de l'entreprise [PGM], compromettant ainsi la représentativité de la discussion et des résultats. Par conséquent, inclure les femmes constitue une condition nécessaire mais insuffisante pour s'assurer que leurs préoccupations sont prises en compte – et il est donc essentiel de constituer une sélection transversale de femmes représentant diverses opinions. »

Source: *Gender Dimensions of the Extractive Industries: Mining for Equity*

Étape 3. Prendre en compte les questions sensibles dans la collecte de données

Certaines des questions à étudier au cours de l'évaluation communautaire de référence peuvent être très sensibles, notamment celles concernant la violence, l'alcoolisme, et la prostitution. D'autres pouvant apparaître comme moins sensibles - telles que le changement de la distribution du travail dans le ménage ou dans la communauté, ou bien les tensions provoquées dans un ménage par l'inflation liées au PGM - pourraient malgré tout aussi toucher les sensibilités, par exemple concernant l'évolution des rôles de chaque sexe.

Afin de procéder à une évaluation respectueuse, sans compromettre l'exhaustivité, l'équipe de recherche doit être consciente de ces sensibilités et de

²⁵ Adriana Eftimie, Katherine Heller et John Strongman, *Gender Dimensions of the Extractive Industries: Mining for Equity*, Washington DC : Banque mondiale, 2009, 22.

ces normes culturelles. À titre d'exemple, dans des situations où hommes et femmes peuvent avoir des perspectives ou des expériences différentes, ou lorsque les conditions culturelles font qu'ils ne peuvent pas parler librement devant les uns les autres, il peut être important d'organiser des consultations non mixtes ou individuelles, et de renforcer la confiance au fil du temps avec les membres de la communauté - en particulier avec les femmes. Il est aussi important de prendre en compte les individus qui mèneront la recherche. Ainsi, certaines entreprises recrutent des sous-traitants ou ONG locales ayant déjà une relation avec les communautés pour mener l'évaluation communautaire de référence ou d'autres activités recommandées mentionnées dans la Boîte à outils.



Capitaliser sur les connaissances et les relations locales peut apporter une forte valeur ajoutée. Toutefois, il est important de s'assurer de l'indépendance des sous-traitants ou ONG locales afin qu'ils fournissent des données objectives sur la communauté.

En outre, considérant que les résidents locaux peuvent éprouver des difficultés à parler de certaines questions, l'équipe de recherche doit agir prudemment lorsqu'elle demande des informations sensibles comme les tendances sur la violence, l'alcoolisme, le VIH/SIDA ou d'autres maladies. Pour aider à évacuer la gêne et permettre la collecte des données tout en fournissant l'assistance réellement nécessaire, outillez les chercheurs, avant même qu'ils ne commencent leur recherche sur les questions sensibles, d'informations sur le soutien local, les services de conseil et les voies d'aiguillage appropriées.

L'expérience a montré qu'en faisant preuve de finesse - et en développant la confiance -, il est possible, dans de nombreuses communautés, d'obtenir une image exacte de ces questions délicates et sensibles. Dans un rapport sur les approches sensibles au genre à l'intention des industries extractives au Pérou, les auteurs ont cité l'expérience d'une ONG péruvienne :

« Au cours de la session plénière d'une réunion tenue à Moquegua, nous avons demandé s'il existait des cas de violence familiale dans la région et l'assemblée a répondu de manière unanime qu'il n'en existait pas. Par la suite, nous avons eu des entretiens séparés avec les femmes dans des groupes plus petits et moins formels et il en est ressorti des cas de violence familiale non signalés et liés à la consommation d'alcool (il s'agissait d'une région viticole). Ces groupes plus petits ont proposé l'idée d'installer DEMUNA [un médiateur de la municipalité pour la protection des femmes, des enfants et des adolescents] dans la région. Ils ont ensuite réitéré cette idée devant l'assemblée entière et elle fut acceptée. »²⁶

²⁶ Bernie Ward et John Strongman, *Gender-Sensitive Approaches for the Extractive Industry in Peru: Improving the Impact on Women in Poverty and Their Families: Guide for Improving Practice*. Pour obtenir des directives détaillées sur les moyens appropriés et efficaces de recueillir de l'information sur ces questions délicates, veuillez consulter la section suivante : "Guidance Note 2: Collecting Data and Information on Sensitive Issues," 21–23.

Étape 4. Élaborer des questions pour intégrer l'égalité des sexes dans les évaluations communautaires de références existantes²⁷

Le Tableau 3-E ci-dessous donne des exemples de questions pouvant être utilisées pour rechercher des différences entre les sexes dans des sujets communautaires de référence. La liste n'est pas exhaustive, mais offre des exemples de façons d'intégrer l'égalité des genres dans les évaluations de référence.

TABLEAU 3-E Exemples de questions de base pour rechercher les différences entre les sexes

ÉDUCATION	
Niveau d'éducation acquis	▶ Quel est le niveau d'éducation acquis par les hommes / garçons, et les femmes / filles ?
Accès et fréquence de la présence à l'école	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quel est le taux d'abandon scolaire des garçons et des filles ? En cas de différence significative, à quoi l'attribuez-vous ? ▶ Quel est le taux d'absentéisme des garçons et des filles au cours de l'année scolaire ? En cas de différence significative, à quoi l'attribuez-vous ? ▶ Y-a-t-il eu des signalements de harcèlement sexuel ou de violence basée sur le genre dans des cadres scolaires (d'élève à élève ou d'enseignant à élève) ?
EMPLOI	
Revenu et accès à l'argent	▶ Quel est le revenu moyen des hommes et quel est celui des femmes ?
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Hommes et femmes ont-ils un accès égalitaire aux opportunités de formation à un emploi formel ? ▶ Hommes et femmes ont-ils un accès égalitaire aux opportunités d'emploi formel ?
Accès aux services de garderie	▶ Les femmes de la communauté peuvent-elles accéder aux services de garderie ? Dans quelle mesure le revenu ou la classe sociale constitue-t-il un facteur déterminant pour cet accès ?
POPULATION ET SANTÉ	
Espérance de vie	▶ Quelle est l'espérance de vie des hommes et des femmes ?
Accès à la santé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quel est le pourcentage de femmes médecins ? ▶ Quel est le pourcentage d'infirmières ? ▶ Quelle est la distance à parcourir/quel est le temps nécessaire pour recevoir des soins de santé, notamment pour un accouchement ? ▶ Les fournisseurs de soins de santé sont-ils formés sur la façon de répondre à la violence basée sur le genre ?
Taux de mortalité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La mortalité chez les nouveau-nés connaît-elle une forte prévalence comparée au reste du pays ou du monde ? Si oui, pourquoi ? ▶ Quel est le temps nécessaire/quelle est la distance à parcourir pour que les femmes consultent un fournisseur de soins de santé lors d'une grossesse ou d'un accouchement ?
Situation nutritionnelle	▶ Quelle est la situation nutritionnelle des hommes et des garçons ? Des femmes et des filles ?
Taux de naissances	▶ Quel est le pourcentage de grossesse et d'accouchement chez les adolescentes ?

suite à la page suivante

²⁷ Une grande partie de cette liste est tirée des ouvrages : Minerals Council of Australia, *Voluntary Community Investment: A Strategic Approach That Incorporates Gender* ; Banque mondiale, "Gender-Responsive Social Analysis: A Guidance Note Incorporating Social Dimensions into Bank-Supported Projects," Juin 2005, 17-19, et *Why Gender Matters: A Resource Guide for Integrating Gender Considerations into Communities Work at Rio Tinto*.

POPULATION ET SANTÉ (continued)

Indicateurs de santé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ S'il existe des différences entre hommes et femmes dans ces indicateurs, que suggèrent-elles ? <p><i>CONSEIL : Particulièrement insister sur les indicateurs ayant de fortes implications sur l'égalité des sexes, comme les cas d'infections sexuellement transmissibles</i></p>
Taux d'alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Existe-t-il une corrélation entre les différences entre les sexes dans les taux d'alphabétisation et dans ceux d'absentéisme ou d'abandon scolaire ?

DYNAMIQUES ET VULNÉRABILITÉ DES MÉNAGES

▶ Nombre et pourcentage de ménages dirigés par des femmes

Contrôle des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans les ménages où les hommes sont ceux qui touchent un revenu, les femmes ont-elles accès à cet argent ? ▶ Lorsque les femmes touchent un revenu, en ont-elles le contrôle ? ▶ Les femmes peuvent-elles avoir leur propre compte bancaire ? ▶ Les femmes ont-elles leur propre compte bancaire ? <p><i>CONSEIL : Consultez le Tableau 3-G pour obtenir des directives et une compréhension sur l'accès et le contrôle des ressources</i></p>
Différences de situations socioéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les ménages dirigés par des femmes sont-ils différents sur le plan socio-économique de ceux dirigés par des hommes ? ▶ Quelles sont les raisons de ces différences ? ▶ Hommes et femmes attribuent-ils ces différences aux mêmes raisons ?
Participation au développement du ménage et de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Hommes et femmes participent-ils aux activités contribuant au développement du ménage ou de la communauté ? ▶ Ces contributions sont-elles basées sur le sexe, l'âge, l'ethnie, ou d'autres facteurs de la diversité ? ▶ Quelle est la division du travail dans le ménage et dans les responsabilités domestiques/familiales ?
Prévalence de la violence basée sur le genre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La violence basée sur le genre est-elle plus importante dans certaines sous-populations de la communauté, notamment certaines classes sociales ou économiques, ou des groupes ethniques en particulier ?

COMMUNAUTÉ

Nombre et pourcentage de femmes assumant des rôles de leader	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels types de rôles de leader les femmes assument-elles ? ▶ Les femmes leaders font-elles partie du gouvernement municipal, en plus d'être présentes dans les organisations communautaires ?
Prise de décision communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans quelle mesure les femmes sont-elles impliquées dans les consultations et les prises de décision communautaires ? ▶ Comment l'information communautaire est-elle transmise ? ▶ La participation dans les consultations et la prise de décision communautaires nécessitent-elle d'être alphabétisé - par exemple, la documentation est-elle écrite sur papier ou tableau d'affichage, ou bien des médias alternatifs comme la radio ou des haut-parleurs sont-ils utilisés ?

▶ Nombre/pourcentage de personnes appartenant à des groupes minoritaires autochtones/ethniques

Existence de moyens de transport et de mobilité, et accès à ceux-ci	<ul style="list-style-type: none"> ▶ What are the common types of transport used by community members? ▶ Do men and women have equal access and ability to use them? ▶ If there are any barriers to the use of these transport methods, what are these barriers? ▶ What are the implications of these barriers—for instance, do men or women have difficulty getting goods to market?
---	---

Taux de criminalité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quel est le taux de violence basée sur le genre ? ▶ Quel est le taux de criminalité signalé lié à la violence basée sur le genre ? <p><i>CONSEIL : Notez que le taux de crimes signalés liés à la violence basée sur le genre est probablement plus bas que la réalité²⁸</i></p>
---------------------	--

RESSOURCES

Niveaux d'accès aux ressources et contrôle de celles-ci	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Hommes et femmes ont-ils des niveaux d'accès et de contrôle différents : <ul style="list-style-type: none"> • aux terres pour l'agriculture de subsistance ? • aux terres pour les cultures de rente ? • aux emplois ? • aux équipements ? • à l'argent en espèces ? • à l'éducation/formation ? ▶ Si oui, quelles sont les raisons de ces différences ? ▶ Hommes et femmes attribuent-ils ces différences aux mêmes facteurs ? <p><i>CONSEIL : Consultez le Tableau 3-G pour obtenir des directives sur la compréhension de l'accès aux ressources et le contrôle de celles-ci</i></p>
---	--

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

CONSEIL : Utilisez le profil d'activités dans le Tableau 3-F pour documenter et analyser les différences entre dans les rôles, les responsabilités et l'utilisation du temps de chaque sexe.

Utilisation du temps	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Hommes et femmes travaillent-ils le même nombre d'heures par jour (travail rémunéré ou non) ? ▶ Des femmes ont-elles émis le souhait d'entreprendre d'autres activités, comme l'entrepreneuriat, si elles avaient davantage de temps ? <p><i>CONSEIL : Les femmes ont généralement un fardeau de travail impayé beaucoup plus lourd que les hommes (comme les tâches ménagères et la responsabilité de s'occuper de la famille). Ce fardeau limite leur disponibilité et leur capacité à décider d'utiliser leur temps à rechercher des activités plus productives, commercialisables, ou participatives ou même d'intérêt personnel. Cette contrainte et le fait que cela renforce souvent leur pauvreté monétaire exacerbe leur « pauvreté en fonction du facteur temps ».</i></p>
----------------------	---

Rôles communautaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Existe-t-il des différences dans les façons dont hommes et femmes participent aux consultations ou à la prise de décision communautaires ? ▶ Existe-t-il des différences dans les rôles, responsabilités et relations entre les sous-groupes (religieux, ethniques/autochtones, classes socio-économiques, âge) ? <p><i>CONSEIL : Ce type d'information peut être obtenu via les données secondaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les femmes sont-elles équitablement représentées dans les institutions formelles (dont le gouvernement local) et informelles, et y participent-elles aux prises de décisions ? ▶ Si ce n'est pas le cas, est-ce du fait de barrières sexistes - les femmes sont-elles par exemple intimidées ou menacées si elles tentent d'occuper un poste ou de participer ? <p><i>CONSEIL : Collecter des informations sur ces dynamiques aide les entreprises à identifier les risques associés à la hausse de la participation des femmes à la prise de décision et dans les rôles de direction dans un contexte culturel particulier, et à envisager des plans d'atténuation de tels risques.</i></p>
----------------------	---

POINTS DE VUE

- ▶ Quels sont les buts et les aspirations des hommes et des femmes, pour eux-mêmes et pour leur communauté ?
- ▶ Quels sont les points de vue des hommes et des femmes sur le projet PGM - l'approuvent-ils ou pas ?

INSTITUTIONS D'INFLUENCE

- ▶ Quelles sont les institutions formelles et informelles - entreprises, organisations de la société civile, syndicats, gouvernements locaux, régionaux et nationaux - et les structures organisationnelles qui pourraient aider ou bien entraver les efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes ?
- ▶ Existe-t-il des institutions permettant aux hommes et aux femmes d'exprimer leurs besoins et préoccupations ?

suite à la page suivante

²⁸ Il est à noter que dans de nombreux pays, la violence basée sur le genre n'est pas perçue comme étant un crime.

CLIMAT JURIDIQUE²⁹

<p>Les lois et la constitution locales, régionales, et nationales protègent-elles/garantissent-elles :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le bien-être et la sécurité physiques, y compris contre la violence basée sur le genre ? ▶ La non-discrimination au travail et la prévention du harcèlement sexuel ? ▶ Les droits formels et informels à la terre et à la propriété de l'individu ou du groupe ? ▶ L'accès égal des hommes et des femmes à l'emploi, à l'éducation et à la santé ? ▶ L'accès égal des hommes et des femmes aux autorités publiques et au système judiciaire ?
--	---

ENCADRÉ 3-C Au Pérou, le manque de connaissances sur le statut des locataires femmes a provoqué une manifestation contre un projet de mine

Au cours d'une expansion géographique de ses opérations minières au Pérou, une entreprise a été confrontée à d'importants problèmes.

Un groupe de personnes - principalement des femmes célibataires - a effectué une marche sur la mine. Plus tard, elles ont été identifiées comme des résidentes sur le point de perdre la terre sur laquelle étaient construites les maisons qu'elles louaient. Alors que l'entreprise avait prévu une compensation pour les propriétaires des logements, les locataires, qui allaient bientôt se retrouver sans domicile, n'avaient eux pas été pris en compte.

Si l'entreprise avait d'emblée mené une étude de référence incluant l'égalité des sexes, elle aurait eu une meilleure compréhension des risques pour ce groupe de femmes, et aurait été mieux placée pour éviter un problème menaçant potentiellement sa réputation. En lieu et place, elle a agi en réaction, avec un besoin immédiat de rapidement s'attaquer à ce problème et de le résoudre.

Cette expérience souligne l'importance de comprendre la différence entre hommes et femmes concernant l'accès aux ressources et leur contrôle.³⁰

EXEMPLE DE MÉTHODE DE COLLECTE ET DE FORMULATION DES DONNÉES : PROFILS D'ACTIVITÉ, D'ACCÈS ET DE CONTRÔLE³¹

En vue de collecter les informations suggérées ci-dessus, les chercheurs peuvent choisir de créer un profil d'activité de la communauté. Cette démarche sera particulièrement utile pour recueillir et analyser les données sur les rôles et la division du travail entre hommes et femmes.

Le Tableau 3-F donne un exemple de profil d'activité, avec une colonne supplémentaire pour y saisir les activités et engagements de la communauté. La compréhension des dynamiques de genre sous-tendant les rôles et les responsabilités s'avérera précieuse lors de l'intégration du genre dans votre évaluation de l'impact social (Outil 3.4).

²⁹ Pour des suggestions plus détaillées sur les indicateurs juridiques et institutionnels relatifs à l'égalité des femmes, consulter le site du projet Women, Business and the Law de la Banque mondiale : <http://wbl.worldbank.org/data/exploretopics/all-indicators>

³⁰ Bernie Ward et John Strongman, *Gender-Sensitive Approaches for the Extractive Industry in Peru: Improving the Impact on Women in Poverty and Their Families: Guide for Improving Practice*, 15.

³¹ OIT, "Unit 1: A Conceptual Framework for Gender Analysis and Planning," Organisation internationale du Travail et Équipe consultative multidisciplinaire de l'Asie du Sud-est, Multidisciplinary Advisory Team Online Gender Learning and Information Module, <http://www.ilo.org/public/english/region/asro/mdtmanila/training/unit1/harvrdfw.htm>.

TABLEAU 3-F Profil d'activité

ACTIVITÉS	FEMMES	HOMMES	FILLES	GARÇONS	OÙ / QUAND / TEMPS REQUIS
PRODUCTIVES <ul style="list-style-type: none"> ▶ Agriculture ▶ Vente de produits ▶ Emplois formels ▶ Autres 					
DOMESTIQUES <ul style="list-style-type: none"> ▶ Garderie ▶ Préparation des repas ▶ Collecte de l'eau ▶ Collecte de combustibles ▶ Production d'aliments ▶ Santé ▶ Autre 					
IMPLICATION COMMUNAUTAIRE <ul style="list-style-type: none"> ▶ Réunions communautaires ▶ Activités religieuses ▶ Loisirs ▶ Autre 					

TABLEAU 3-G Profil d'accès et de contrôle

	ACCÈS		CONTRÔLE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	MEN
RESSOURCES <ul style="list-style-type: none"> ▶ Terre pour l'agriculture de subsistance ▶ Terres pour la cultures de rente ▶ Emploi ▶ Équipements ▶ Argent en espèces ▶ Éducation/formation ▶ Autre 				
PROFITS TIRÉS DES RESSOURCES <ul style="list-style-type: none"> ▶ Revenus en espèces ▶ Détention d'actifs ▶ Besoins fondamentaux (nourriture, vêtement, logement) ▶ Éducation ▶ Pouvoir /influence politique ▶ Autre 				

Comparez l'information recueillie dans le profil d'activité avec les données du profil sur l'accès et le contrôle figurant dans le Tableau 3-G. L'utilisation du profil sur l'accès et le contrôle peut orienter la collecte et l'analyse des données pour mesurer les différences en termes d'accès aux ressources et de leur contrôle. Examiner les responsabilités des hommes et des femmes au regard de leur niveau d'accès et de contrôle aide à comprendre dans quelle mesure ils seront affectés différemment par un projet, ainsi que leur capacité à répondre aux changements et aux pressions provoqués par un tel projet. Ces exemples de profils sont basés sur le Cadre analytique à fins d'analyse comparative entre les sexes, élaboré par l'Institut pour le développement international de Harvard, en collaboration avec USAID.

ANALYSER LES DONNÉES

Une fois terminée la collecte des données pour l'évaluation communautaire de référence, les informations doivent être compilées, organisées, et analysées. En principe, l'expert indépendant du genre devrait également s'occuper de cette phase.

Il est essentiel que la communauté – aussi bien hommes que femmes - participe pleinement à cette analyse. Pour garantir la participation égalitaire des femmes, organisez celle-ci à des moments et dans des lieux facilitant leur présence. Faites une large diffusion du programme des réunions afin de permettre aux membres de la communauté d'être informés des horaires. De multiples moyens de communication peuvent être utilisés, notamment le bouche à oreille, la radio, et les affiches. Les objectifs d'analyse seront d'identifier en termes généraux :

- les différences entre les sexes d'ordre social, culturel, économique ou politique ;
- les points de vue et souhaits divergents des hommes et des femmes.

Assurez-vous de largement partager les résultats avec toute la communauté. Sollicitez des retours d'expérience afin de valider les résultats avec les hommes et les femmes de la communauté.

Utilisez les conclusions de l'évaluation communautaire de référence et de la phase d'évaluation complète pour orienter la planification et la mise en œuvre de votre projet et des initiatives communautaires dirigée par votre société. Les Outils 3.5 et 3.6 – la phase visant à « apporter des réponses » – mettent l'accent sur ces initiatives d'engagement communautaire sensibles au genre.

OUTIL 3.4 :

Intégration des préoccupations relatives au genre dans les évaluations d'impact social

- ▶ **OBJECTIF** : Comprendre les dimensions du genre dans les impacts des projets sur les collectivités affectées
- ▶ **UNITÉ CIBLES** : Engagement communautaire et/ou expert indépendant du genre

À PROPOS DE L'ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL

Certes, une évaluation communautaire de référence sensible au genre aide les entreprises à comprendre la communauté locale et son fonctionnement quant aux rôles de chaque sexe et aux relations entre les sexes, mais une évaluation de l'impact social sensible au genre est elle essentielle pour identifier les impacts que le projet pétrolier, gazier ou minier pourrait avoir sur la communauté, sur les rôles de chaque sexe et les relations entre les eux, ainsi que sur les institutions d'influence. Ces évaluations deviennent de plus en plus communes en tant qu'initiative autonome, et font souvent partie du processus d'évaluation de l'impact environnemental exigé par les gouvernements et investisseurs pour

approuver le projet. La Norme de performance 1 de la Société financière internationale établit l'importance d'une évaluation intégrée pour identifier les impacts, risques et opportunités d'ordre environnemental et social des projets.

Un aspect clé de l'évaluation de l'impact social est son utilité pour comprendre ce que les membres de la communauté eux-mêmes croient être les impacts positifs et négatifs potentiels du projet. Pour obtenir ces informations et éviter une approche verticale dirigée par la société PGM, envisagez de mener une évaluation d'impact basée sur la communauté. Une tierce partie, comme une ONG, peut aussi l'effectuer.³² Gardez à l'esprit qu'intégrer les potentiels impacts positifs dans l'évaluation permettra d'identifier les ressources et processus requis pour les réaliser. Cette démarche aidera également à garantir que les femmes seront en mesure de maximiser les profits tirés des opportunités créées.

« L'introduction de tout type d'industrie de grande échelle crée des changements positifs et négatifs au sein de la communauté. L'expansion industrielle rapide change les normes sexistes d'une société, entraînant soit de nouvelles opportunités, soit l'émergence de tensions dues au changement des routines et des attentes. Qu'il s'agisse d'une grande usine manufacturière, d'une base militaire ou d'un développement minier, la communauté traverse un processus de changements sociaux et culturels créé par un explosion soudaine de revenus et d'opportunité économiques, associé à un afflux de population et de projets de développement ».

Source : *Mapping Gender-Based Violence and Mining Infrastructure in Mongolian Mining Communities*

³² Pour de plus amples informations, consulter le guide d'Oxfam America "Community Voice in Human Rights Impact Assessments" disponible à l'adresse ci-contre: <https://www.oxfamamerica.org/explore/research-publications/community-voice-in-human-rights-impact-assessments/>

Dans cette Boîte à outils, l'évaluation de référence et celle d'impact social sont traitées différemment afin de faciliter l'intégration du genre dans les processus existants. Il est toutefois possible de les combiner, en particulier pour les sociétés élaborant leurs programmes d'engagement communautaire ou modifiant leurs méthodes, et qui veulent éviter de multiplier les évaluations. De plus, une autre option consiste à réaliser une évaluation de l'impact sur l'égalité des sexes intégrant les deux possibilités. Consultez la section Ressources additionnelles de cette Boîte à outils pour obtenir davantage d'informations sur les évaluations d'impacts sur l'égalité des sexes.

ENCADRÉ 3-D Impacts négatifs fréquents des projets PGM sur les questions de genres

- Augmentation des problèmes sociaux et sanitaires dans la communauté hôte à cause de l'afflux d'une main-d'œuvre temporaire masculine ;
- Augmentation des problèmes sociaux liés à l'accès aux terres et à la délivrance de titres fonciers dans les communautés d'origine ;
- Dégradation environnementale ;
- Distribution injuste des redevances ;
- Opportunités d'emploi inégales ;
- Réorganisation des responsabilités domestiques et de subsistance, les femmes devant s'y consacrer encore davantage car les hommes travaillent plus d'heures dans le secteur PGM ;
- Perte de moyens de subsistance ;
- Changement dans les dynamiques communautaires, avec davantage d'emplois et d'industries connexes ;
- Inflation liée aux activités PGM ;
- Augmentation des pressions sociales associées à une disponibilité accrue d'argent en espèces, à un afflux de personnes, et à un changement des dynamiques sociales, notamment à cause de l'alcoolisme, de la prostitution, et des risques accrus d'infections sexuellement transmissibles ;
- Augmentation des risques sécuritaires en raison du changement des dynamiques sociales.

DIFFÉRENCIER LES IMPACTS DU PROJET

Les évaluations d'impact social sensibles au genre examinent les manières dont les rôles des hommes et des femmes - identifiés à travers l'évaluation de référence - influencent la façon dont ils subissent les impacts du projet, ainsi que leur résilience à ces impacts. Cet examen peut comprendre :

- Les impacts socio-économiques directs et indirects induits par la conception, le fonctionnement, et la clôture du projet ;
- Les façons dont hommes et femmes sont différemment affectés par les impacts ci-dessus, en tenant aussi compte de certaines vulnérabilités supplémentaires ;
- Les façons dont les différences d'accès aux ressources et à leur contrôle par les hommes et par les femmes - notamment les ressources naturelles, l'argent en espèces et les profits du projet -

- affectent la résilience et la capacité à s'adapter aux changements énoncés ci-dessus ;
- La répartition des relations de pouvoirs, de l'influence et du pouvoir de prise de décision au sein des ménages, et dans la communauté : comment ces relations de pouvoirs affectent-elles les impacts sur les hommes et sur les femmes, notamment ceux issus des groupes vulnérables ?;
 - L'influence des rôles de chaque sexe sur la subsistance et les moyens de subsistance, à la lumière des impacts du projet ;
 - Les façons dont les différences d'accès à l'éducation et à l'emploi influencent la capacité des hommes et des femmes à s'adapter aux changements susmentionnés ;
 - Les façons dont hommes et femmes sont différemment affectés par les changements sanitaires et sécuritaires découlant du projet.

IDENTIFIER DES MOYENS D'ATTÉNUER LES RISQUES ET D'ACCROÎTRE LES AVANTAGES

Une évaluation de l'impact social sensible au genre représente un outil utile pour découvrir des façons d'atténuer les risques ou d'accroître les avantages que la communauté peut tirer des projets. Toutefois, elle doit alors prendre en compte les différences entre les sexes, grâce à ces techniques :

- Identifier les impacts négatifs disproportionnés subis par les femmes, et s'y attaquer
- Renforcer les impacts positifs pour les femmes
- Éviter de perpétuer ou d'exacerber les inégalités existantes entre les sexes
- Trouver des opportunités pour améliorer les relations entre les sexes et l'égalité des sexes
- Impliquer les femmes dans la participation aux processus de consultation et de négociation, et à leur conception
- Améliorer le partage des profits entre hommes et femmes de la communauté,
- Distribuer, de façon égale, les profits entre membres féminins et masculins de la communauté en incluant les groupes vulnérables

« C'est la réponse efficace aux besoins stratégiques des deux sexes qui peut changer le statu quo quant à la position des femmes dans la société, souvent de subordination par rapport aux hommes. Les relations entre les sexes sont régies par des règles et des normes sociales déterminant comment les actifs, le travail, et l'autorité et le statut sont attribués. Par conséquent, une politique ou un programme cherchant à changer ces normes doit s'attaquer aux besoins stratégiques des deux sexes ». ³³

Source: *Gender Dimensions of Artisanal and Small-Scale Mining: A Rapid Assessment Toolkit*

³³ Adriana Eftimie et al, *Gender Dimensions of Artisanal and Small-Scale Mining: A Rapid Assessment Toolkit*, 17.

Utilisez les résultats de l'évaluation d'impact social sensible au genre pour éclairer la conception à venir des phases du projet, des consultations et de programmes communautaires. Cette démarche permettra de garantir que les approches communautaires sensibles au genre sont intégrées dans toutes les étapes du projet.

COLLECTE DE DONNÉES ÉQUITABLE ENTRE LES SEXES

Une collecte de données équitables entre les sexes est absolument essentielle pour une évaluation reflétant de façon appropriée les différences entre les sexes dans les impacts sociaux dus au projet PGM. Hors, les méthodes standard de collecte de données peuvent, par inadvertance, ne pas prendre en compte la voix des femmes. À titre d'exemple, des facteurs culturels peuvent les empêcher de parler devant des hommes, ou leurs responsabilités au foyer ou de garde d'enfant peuvent les rendre indisponibles pour participer aux consultations communautaires. Consultez l'Outil 3.3 pour obtenir davantage de directives sur l'inclusion des voix des femmes dans le processus de collecte des données.

TABLEAU 3-H Questions à inclure dans une évaluation d'impact social sensible au genre

QUESTIONS GÉNÉRALES

- ▶ Quels sont, pour les hommes et pour les femmes, les impacts positifs actuels ou prévus (économiques, sociaux, et environnementaux) des différentes étapes du projet, notamment sur leurs activités, leur accès aux ressources et le contrôle de celles-ci ?
- ▶ Quels sont, pour les hommes et pour les femmes, les impacts négatifs actuels ou prévus (économiques, sociaux, et environnementaux) des différentes étapes du projet, notamment sur leurs activités, leur accès aux ressources et le contrôle de celles-ci ?
- ▶ Le projet fournit-il des opportunités pour promouvoir l'égalité des sexes à travers des institutions locales spécifiques ?
- ▶ Quelles sont ces institutions ?
- ▶ La cohésion sociale sera-t-elle réduite ou mise à mal, par exemple le temps de conversation entre femmes lors de la collecte de l'eau ?
- ▶ Des pratiques de l'héritage culturel seront-elles fragilisées, ou des sites importants ou culturellement sacrés seront-ils endommagés ?

INTÉRÊTS ET PERCEPTIONS

- ▶ Quelles sont les différences dans les perceptions des hommes et des femmes vis-à-vis du projet, et quels en seront les impacts ?
- ▶ Hommes et femmes ont-ils des espoirs et des inquiétudes différents à propos du projet ?

CHANGEMENT DES DYNAMIQUES DU MÉNAGE

- ▶ Le projet crée-t-il des opportunités d'amélioration de l'égalité des sexes dans les ménages ?
- ▶ Quelles sont les conséquences potentielles du changement dans l'accès aux ressources dans et hors du ménage pour les hommes et les femmes ?
- ▶ À titre d'exemple, comment les changements extérieurs - emploi, moyens de subsistance, disponibilité accrue d'argent en espèces - modifient-ils le fonctionnement des ménages ?
- ▶ Le projet menacera-t-il les moyens de subsistance existants, ou bien les règles et coutumes relatives à la propriété foncière, et comment cela pourrait affecter différemment hommes et femmes ?
- ▶ L'un des changements énoncés ci-dessus pourrait-il mener à une hausse de la violence domestique ou sexiste ?

INSTITUTIONS D'INFLUENCE

- ▶ Quelles institutions d'influence ou autres parties prenantes de la société civile, notamment les groupes communautaires travaillant en particulier avec les femmes ou les syndicats entièrement masculins pourraient soutenir, ou au contraire entraver, vos initiatives en matière d'égalité des sexes ?
 - ▶ Comment pouvez-vous collaborer avec elles en vue de les associer dans le cadre d'initiatives en matière d'égalité des sexes, ou veiller à ce que vos initiatives ne soient pas entravées ?
-
- ▶ Comment le projet peut-il faire fonctionner ou renforcer les structures et processus sociaux existants pour faire avancer les initiatives en matière d'égalité des sexes ?

SOUS GROUPES SOCIAUX ET POPULATIONS VULNÉRABLES

- ▶ Des sous-groupes sociaux ou des populations vulnérables (classes sociales plus faibles, avec des niveaux de pauvreté élevés, ou bien de groupes ethniques minoritaires, handicapés, ou tout autre ayant une voix portant peu) sont-ils confrontés à des problèmes supplémentaires liés au genre, ou bien démontrent-ils une sensibilité particulière vis-à-vis des questions communautaires liées au genre ?

SÉCURITÉ ET SANTÉ

- ▶ Le projet augmentera-t-il le risque de violences (domestiques, sexistes ou autre), d'infections sexuellement transmissibles, ou d'autres menaces pour la sécurité personnelle ou la santé ?
 - ▶ Quelles mesures peuvent être prises pour éviter ou minimiser ces risques ?
-
- ▶ La communauté compte-t-elle des blessés, des malades ou des handicapés dont un proche féminin prend habituellement soin ?
 - ▶ La santé et le bien-être de ces individus seront-ils affectés par les changements dans les dynamiques de pouvoir ou une égalité des sexes accrue ?

PARTICIPATION ET PARTAGE DES PROFITS

- ▶ Hommes et femmes auront-ils tous deux des opportunités de participer au projet à travers des emplois, l'essor de fournisseurs locaux, des initiatives communautaires, ou le partage des profits ?
-
- ▶ Comment la société PGM peut-elle s'assurer que les femmes expriment autant que les hommes leurs opinions dans les consultations communautaires ?
-
- ▶ Comment la société PGM peut-elle s'assurer d'une communication et d'une relation avec les leaders féminins et masculins de la communauté ?
-
- ▶ Quelle est la probabilité d'accaparement des ressources par les élites (profits allant aux membres de la communauté mieux lotis ou au statut socio-économique plus élevé) ?
 - ▶ Comment les préoccupations et la participation de l'ensemble des membres de la société peuvent-elles être prises en compte ?
-
- ▶ Comment le projet peut-il être conçu pour fournir des opportunités de leadership et de développement professionnel à la fois à des hommes et à des femmes, par exemple en attribuant des rôles dans le projet au sein de la société PGM, de la communauté, ou du gouvernement ?
-
- ▶ Hommes et femmes seront-ils confrontés à différents obstacles ou subiront-ils des coûts disproportionnés pour participer au projet ?

CONSEIL : cela peut impliquer de sacrifier un travail rémunéré ou de subir des pressions accrues sur le temps et le travail en raison d'engagements antérieurs liés à des activités de subsistance, domestiques ou de garde.

OUTILS 3.5-3.9: Apporter des réponses

INCORPORER L'INFORMATION ISSUE DES ÉVALUATIONS DANS LES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Les informations tirées des évaluations sensibles au genre sont utiles à la conception, au développement et l'ajustement de vos activités d'engagement communautaire. À mesure que ces dernières seront mises en place, les évaluations mettront en lumière les priorités grâce aux données recueillies :

- Les façons dont le projet PGM affecte directement et indirectement les rôles traditionnels des hommes et des femmes dans la communauté ;
- Les façons dont le projet change l'accès des hommes et des femmes aux ressources et leur contrôle de celles-ci ;
- Les différences basées sur le genre dans les perceptions du projet et les avantages potentiels ;
- Les différences basées sur le genre dans les préoccupations et les aspirations liées au développement local, économique et social ;
- Les opportunités de formation et de renforcement des capacités et les besoins des hommes et des femmes membres de la communauté.³⁴

Les contributions de la phase d'évaluation sensible à l'égalité des sexes peuvent aider à éclairer les décisions concernant le projet, modérer les activités de relations communautaires, et contribuer à la conception du partage des profits et des mécanismes de règlement des griefs.

Pourquoi intégrer la voix des femmes dans la conception d'activité ?

Pour les entreprises, écouter les hommes et les femmes de la communauté comporte des avantages multiples. Tel que noté précédemment, cette démarche permet de promouvoir un permis social d'exploitation. Mais des activités conçues en tenant compte des contributions des hommes et des femmes entraîneront aussi probablement davantage d'efficacité en terme d'usage des fonds.

« Les hommes ont présenté des projets de construction de routes, mais les femmes souhaitaient plutôt s'attaquer à des priorités sanitaires et nutritionnelles. Cinq ans plus tard, alors que les fonds ont finalement été injectés dans le domaine des infrastructures, nous constatons les mêmes niveaux d'insatisfaction dans le ménage. Les femmes avaient peut-être raison ».

— Représentant d'une entreprise minière au Pérou

Source: *Gender-Sensitive Approaches for the Extractive Industry in Peru*

³⁴ Bernie Ward et John Strongman, *Gender-Sensitive Approaches for the Extractive Industry in Peru: Improving the Impact on Women in Poverty and Their Families*, 1.

L'expérience a montré qu'hommes et femmes ont souvent différentes priorités d'investissement. Une observation empirique d'un projet de la Banque mondiale au Pérou a indiqué que les femmes étaient plus enclines à choisir des investissements propices à une pérennité de la communauté à long-terme. Les hommes étaient eux plus susceptibles de suggérer de dépenser le revenu dans les projets d'infrastructure ayant des impacts de développement plus faibles. D'autres études ont fait ressortir des résultats similaires.

Lorsque les femmes sont incluses, les programmes tendent à mettre davantage l'accent sur les besoins immédiats de développement de la communauté, notamment pour la santé, l'éducation, le renforcement des capacités et la nutrition, ainsi que sur des projets d'infrastructure à moyen ou long terme. Lorsque l'on prend seulement en compte la voix des hommes, les fonds de la communauté tendent à être utilisés dans des projets aux impacts de développement plus faibles, ou d'intérêt plus restreint, car ces investissements concernent alors rarement la santé, l'éducation, et l'assainissement.³⁵

Les sociétés PGM doivent évidemment s'efforcer d'impliquer les communautés de façon inclusive, et à toutes les étapes - de la consultation sur l'opération elle-même, jusqu'à la sélection, la conception et la gestion des projets de relation communautaire.



Cette section présente cinq outils pour aider à intégrer la sensibilité au genre dans la conception du projet, les mécanismes de règlement des griefs, et les initiatives communautaires. Mais ces outils fonctionnent tout aussi bien pour des entreprises ayant déjà établi des protocoles d'engagement communautaire bien élaborés. Utilisez-les alors comme directives complémentaires afin d'incorporer des mesures additionnelles. Cette démarche aidera à maximiser l'intégration du genre dans la conception et la mise en œuvre du projet.

³⁵ Adriana Eftimie, Katherine Heller et John Strongman, *Gender Dimensions of the Extractive Industries : Mining for Equity*, 20.

OUTIL 3.5 :

Participation fondée sur l'équité entre les sexes lors des consultations sur les opérations PGM

- ▶ **OBJECTIF** : S'assurer de la participation égale des femmes dans les consultations sur la conception d'un projet PGM et d'initiatives communautaires
- ▶ **UNITÉ CIBLE** : Équipe d'engagement communautaire

Pendant la durée de vie d'un projet, les consultations communautaires s'effectuent dans diverses circonstances. Elles peuvent se tenir avant le début d'un projet, dans le cadre de l'exploration et de la consultation communautaire, puis lors de diverses étapes de la phase opérationnelle, dans le cadre d'activités d'engagement communautaire variées. Elles peuvent avoir lieu pour discuter de problèmes liés aux opérations, à la distribution des profits, ou à l'achèvement du projet. Un processus de consultation continu, de confiance, transparent et accessible est essentiel pour :

- Maintenir une communication ouverte entre l'entreprise et la communauté ;
- Maintenir une compréhension actualisée du permis social ;
- Continuer à être en mesure de s'attaquer aux préoccupations ;
- Préserver des opérations fluides et ininterrompues.

Afin de faciliter l'atteinte de ces buts et veiller à un dialogue continu, menez des consultations régulières accessibles à l'ensemble des membres de la communauté. Soyez conscients que les rôles et responsabilités de chaque sexe signifient souvent que les hommes, les femmes, et d'autres groupes vulnérables dans la communauté peuvent ne pas avoir un accès égal aux consultations. Adaptez-vous en conséquence, afin que les forums consultatifs reflètent l'ensemble des points de vue de la communauté. N'oubliez pas qu'investir dans un processus de consultation solide peut aider à éviter des problèmes plus coûteux ensuite.

QUATRE ÉTAPES POUR FACILITER LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX CONSULTATIONS

Ci-dessous, un processus de quatre étapes aidant à accroître la participation des femmes aux consultations.³⁶

Étape 1 : Comprendre la communauté en effectuant une cartographie communautaire et sociale

L'évaluation de référence ou d'impact social peut avoir fait ressortir des informations. Toutefois, les consultations sont effectuées plus tard, sachez que des changements ont aussi pu survenir entre temps.

³⁶ La majorité de cette liste a été modifiée à partir de l'ouvrage d'Adriana Eftimie, Katherine Heller et John Strongman, *Gender Dimensions of the Extractive Industries: Mining for Equity*, 22.

Par conséquent, suivez cette étape pour veiller à ce que la cartographie communautaire soit actualisée. Assurez-vous de cartographier les variations fondées sur le genre ainsi que sur les classes sociales et ethniques telles que :

- les foyers dirigés par les femmes ;
- les différents groupes religieux, culturels, ou ethniques ;
- les variations dans les classes sociales et économiques.

Veillez à ce que la cartographie intègre des informations ventilées par sexe comme :

- les rôles de chaque sexe ;
- les responsabilités en fonction des sexes ;
- les différences entre les sexes dans l'attribution du temps, la quantité ou le manque de temps libre (pauvreté en fonction du facteur temps) ;
- les différences entre les sexes dans l'accès aux terres et aux ressources et le contrôle de celles-ci :
 - » les différences entre les sexes dans l'utilisation de la terre ;
 - » les différences entre les sexes dans la détention de titre foncier et dans la propriété foncière ;
 - » les différences entre les sexes dans la location de terres.

Les informations recueillies dans l'activité ainsi que dans les profils d'accès et de contrôle détaillés dans l'Outil 3.3 peuvent être utiles ici.

Étape 2 : S'assurer que la logistique des consultations facilite la participation des femmes

La logistique à envisager intègre les horaires et le lieu. Si la participation des femmes s'avère difficile, prenez des dispositions alternatives afin que la consultation soit la plus inclusive possible. Afin de soutenir la diversité des genres dans le processus de consultation, plusieurs solutions sont à envisager :

- établir des cibles pour une consultation égalitaire entre les sexes intégrant un nombre égal d'hommes et de femmes. Lorsque les consultations mixtes ne sont pas possibles (par exemple à cause des normes culturelles), envisagez des consultations séparées ;
- programmer les réunions à des horaires et des lieux pratiques pour les femmes, déterminés à travers des discussions avec des femmes clés de la communauté ;
- s'attaquer aux obstacles à la présence des femmes en les identifiant et en y apportant des solutions, par exemple en fournissant un moyen de transport, une garderie, et d'autres soutiens pour le travail domestique ;
- utiliser des mécanismes participatifs comme des classements d'opportunité ou des feuilles de notation communautaire pour susciter des suggestions, des opinions et divers votes anonymes de la part d'hommes et de femmes au cours des consultations.

Étape 3 : Faciliter le leadership des femmes

Veillez à la diversité des genres dans le leadership et aux divers postes représentatifs dans les structures de gestion de la communauté en relation avec le projet. Cette initiative s'applique également aux postes à pourvoir dans tous comités mis en place afin d'assurer la communication entre la communauté et l'entreprise. Plusieurs mesures peuvent être nécessaires :

- **Formation en leadership** : si peu de femmes sont aptes à assumer ces postes, dispensez des programmes de formation à l'intention de femmes pour leur permettre de disposer des qualifications requises.
- **Formation sur la sensibilisation à l'égalité des sexes** : si les hommes de la communauté sont réticents à ce que les femmes occupent ces postes de leadership, dispensez des séances de sensibilisation sur l'égalité des sexes et ses avantages pour la communauté et la direction de projet.

En outre, des consultations avec les leaders communautaires devraient avoir lieu à toutes les étapes du projet, et lors de chaque décisions sur les programmes communautaires et la gestion des revenus. Ce groupe de leaders devrait toujours intégrer des personnalités formelles et informelles, hommes et femmes.

À chaque fois que possible, essayez de valider les qualifications de ces individus - par exemple en interrogeant des sources multiples autour de vous - pour vous assurer qu'ils sont réellement reconnus et que leurs points de vue reflètent ceux de la communauté. Il peut être nécessaire de mener plusieurs consultations pour recueillir divers points de vue.

« Autonomiser les femmes permet d'assurer le développement économique de la communauté grâce à l'effet multiplicateur. Cette démarche renforcera le permis social d'exploitation de l'entreprise minière »

— Meg Kauthen

Source: "Outside the Mine Gate: Empowering Women Through Inclusive Business."

Étape 4 : Créer un environnement ouvert à la participation et au leadership des femmes en partageant les connaissances et en renforçant les capacités

La formation à l'égalité des sexes à l'intention des membres de la communauté et du personnel de la société - notamment le service de supervision et de sécurité – peut aider à ouvrir les esprits et à élargir les perspectives. Utilisez ces programmes pour :

- accroître la sensibilisation et la sensibilité au genre ;
- éduquer les membres de la communauté et le personnel sur les avantages de l'égalité des sexes pour le projet et pour la communauté ;
- informer les membres de la communauté et le personnel des interventions qui auront lieu, et faciliter des discussions ouvertes sur les conséquences possibles sur les coutumes et traditions locales ;
- réduire le harcèlement et la réticence vis-à-vis des initiatives pour l'égalité des sexes (pour obtenir d'autres détails et directives sur la façon de réduire le harcèlement au travail, consultez la Boîte à outils 2) ;
- encourager le personnel à recueillir des informations sur les aspects des opérations du projet portant sur le genre.

OUTIL 3.6 :

Sensibilité au genre dans le suivi et évaluation participatif et les mécanismes de règlement des griefs

- ▶ **OBJECTIF** : S'assurer que les femmes participent au suivi et évaluation participatif, ainsi qu'aux mécanismes de règlement des griefs pour les communautés affectées par les projets
- ▶ **UNITÉ CIBLES** : Équipe d'engagement communautaire et/ou expert indépendant du genre

À PROPOS DES STRATÉGIES DE RESPONSABILITÉ SOCIALE : SUIVI ET ÉVALUATION PARTICIPATIFS ET MÉCANISMES DE RÈGLEMENT DES GRIEFS

Les hommes et femmes de la communauté doivent disposer d'un moyen d'exprimer leur satisfaction, leurs préoccupations, leurs questionnements ou leurs plaintes relatifs à un projet PGM et aux activités spécifiques de sensibilisation des communautés. Les processus de suivi et d'évaluation, ainsi que les mécanismes de règlement des griefs sont donc essentiels.

Ces instruments sont particulièrement utiles quand certaines voix n'ont été ni entendues ni prises en compte dans diverses étapes de l'élaboration du projet. Il s'agit de méthodes efficaces pour identifier le plus tôt possible les problèmes existants et potentiels. Impliquer à la fois des hommes et des femmes dans la conception initiale des processus et des mécanismes - ainsi que dans leur exécution - garantira une efficacité et une fonctionnalité optimales pour l'ensemble des membres de la communauté. Cette pratique augmentera leurs potentiels de réussite, et en retour, contribuera au bon fonctionnement du projet et des initiatives communautaires.

Le suivi et évaluation participatif et les mécanismes de règlement des griefs revêtent plusieurs formes, ayant chacune leurs atouts et leurs techniques de mise en œuvre. Plutôt que de les détailler toutes, l'Outil 3.6 fournit une orientation commune à toute les approche envisageables.³⁷ Notez que bon nombre d'institutions financières exigent de tels processus. À titre d'exemple, la Norme de performance 1 de l'IFC impose la mise en place de mécanismes de règlement des griefs en vue d'entendre les plaintes et de faciliter la résolution des préoccupations des communautés affectées par la performance environnementale et sociale des clients de l'IFC.

Concevoir des processus participatifs de suivi et évaluation sensibles au genre

Les techniques de suivi et évaluation participatif (telles que les évaluations rurales participatives, les entretiens avec des informateurs clés, la cartographie des résultats, et les feuilles de notation communautaire) sont différentes des méthodes traditionnelles de suivi et évaluation. Elles permettent à la communauté affectée par le projet de jouer un rôle dans l'élaboration d'indicateurs et de priorités

³⁷ Pour de plus amples informations sur la conception de mécanismes de règlement des griefs, consulter IFC's "Good Practice Note: Addressing Grievances from Project-Affected Communities," : https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/sustainability-at-ifc/publications/publications_gpn_grievances, et CAO's "Grievance Mechanism Toolkit: A practical guide for implementing grievance mechanisms in different sectors," <https://www.cao-grm.org/>

sur la façon dont la réussite des projets et des initiatives communautaires est mesurée, lui donnant un sentiment d'appropriation des résultats. Les institutions de développement utilisent de plus en plus le suivi et évaluation participatif car il permet d'assurer une analyse plus précise de la réussite du projet.

Les hommes et femmes de la communauté devraient pouvoir jouer un rôle égal dans toutes les étapes du processus de suivi et évaluation participatif, et ils devraient être encouragés à le faire. Voici quelques façons de faciliter une participation inclusive :

- **Mettre en place des indicateurs** : toute technique de suivi participatif commence par définir des indicateurs de succès - c'est-à-dire la réussite d'un projet ou d'un service fourni. Permettre aux bénéficiaires d'un service d'être impliqués dans la détermination des mesures par lesquelles il est évalué aide à mettre l'accent sur les caractéristiques essentielles du projet, et à démontrer l'engagement et la responsabilisation de la société PGM. Afin qu'ils reflètent les priorités de tous, il est essentiel que les femmes soient impliquées dans la définition de ces indicateurs. Ces derniers peuvent être déterminés au niveau du projet et du programme, ainsi qu'à un niveau plus élevé. Ils peuvent mesurer l'augmentation de l'égalité à l'égard des femmes dans la communauté et/ou la satisfaction des besoins stratégiques de celles-ci – en constatant par exemple le pourcentage de femmes participant aux réunions communautaires ou le pourcentage de celles ayant accès à un revenu en espèces ou aux titres fonciers.
- **Ventiler les données sur l'égalité des sexes** : comme noté précédemment, désagréger les données par sexe est l'une des premières étapes dans l'intégration de la sensibilité au genre dans les projets et initiatives communautaires. Le seul moyen d'évaluer si un projet ou un programme nuit démesurément aux femmes est de constater ses impacts sur celles-ci, sans considérer ceux sur les hommes. Les programmes et politiques se présentant comme « neutres du point de vue du genre » risquent de favoriser les hommes par rapport aux femmes. Pour en savoir davantage, consultez l'Outil 3.4.
- **Partager et analyser les données à la fois avec les hommes et les femmes** : les résultats peuvent être élaborés publiquement lors de réunions communautaires, ou bien confidentiellement et diffusés ultérieurement. Veillez à assurer une participation égale des hommes et des femmes, et un accès égal aux résultats.
- **Adapter le projet ou le programme en vue de réduire les impacts négatifs sur les femmes et accroître les avantages équitables** : les données ventilées par sexe devraient être analysées par



rapport aux données de base pour déterminer les façons dont le projet ou le programme peut, par inadvertance, nuire aux hommes ou aux femmes, ou bien les favoriser de façon disproportionnée. Les changements et adaptations devraient être faits en collaboration avec les hommes et les femmes de la communauté, afin qu'ils jouent un rôle dans la garantie d'avantages équitables découlant du projet.

Concevoir des mécanismes de règlement des griefs pour les hommes et les femmes

Les mécanismes de règlement des griefs fournissent un processus formel et transparent aux membres de la communauté afin qu'ils expriment leurs préoccupations ou leurs questionnements à propos des projets PGM. Ces mécanismes vont d'une approche simple, comme une boîte de dépôt des plaintes manuscrites, à des processus plus complexes et plus formels.

De nombreux investisseurs institutionnels exigent que les communautés affectées par le projet aient accès à un mécanisme de règlement des griefs. Ceci crée un système crédible pour connaître les préoccupations communautaires et pour que soient prises les mesures nécessaires, réduisant les risques et protégeant la relation entre l'entreprise et la communauté.

Obstacles à la participation

Hommes et femmes, et particulièrement au sein de groupes vulnérables, peuvent être confrontés à des obstacles logistiques ou culturels au moment d'exprimer leurs griefs concernant un projet PGM :

- Attentes culturelles envers les femmes ou certains groupes vulnérables, qui peuvent les inciter à taire leurs griefs ;
- Niveau d'alphabétisation plus bas parmi certains groupes communautaires, qui peut rendre difficile l'expression des préoccupations ;
- Connaissances limitées des processus formels si la société PGM n'a pas garanti une participation équitable dans les consultations et les réunions communautaires ;
- Manque de personnel mixte pour le mécanisme de grief ;
- Manque de compréhension et de connaissances de la part du personnel en charge du mécanisme de grief, qui peut ne pas bien mesurer les problèmes auxquels sont confrontés les hommes, les femmes et les membres vulnérables de la communauté. Ce personnel peut également ne pas disposer de la formation adéquate sur la gestion des questions de sensibilité au genre ;
- Dynamiques culturelles du genre quand, dans certaines communautés, les femmes sont tenues de s'en remettre aux hommes de la famille plutôt que d'accéder directement aux processus de règlement des griefs, à la police ou aux avocats ;
- Recours aux structures informelles de règlement des griefs : certains groupes communautaires peuvent être plus à l'aise avec d'autres structures de règlement des griefs, telles que les associations de femmes. Certains peuvent aussi croire qu'il n'est pas leur rôle de participer à un mécanisme de procédure de règlement des griefs formel.

Mesures concrètes pour permettre un accès égal aux mécanismes de règlement des griefs et à leur utilisation

Voici des mesures spécifiques que votre société peut adopter pour faciliter l'utilisation des mécanismes de règlement des griefs mis en place par les hommes et par les femmes :³⁸

- Impliquer dès le début les femmes dans la conception du mécanisme.
- Faire connaître de manière très large toutes les étapes et informations pertinentes du processus de règlement des griefs : points de contact, façon d'enregistrer une plainte, étapes et délais du mécanisme, moment où les plaignants peuvent s'attendre à recevoir une communication sur leur plainte, disponibilité des ressources offertes par le conseiller ou l'expert, et comment elles sont financées.³⁹
- Maintenir une promotion constante du mécanisme : cette approche garantira que les membres de la communauté, notamment les nouveaux, resteront informés. Dialoguer avec des organisations communautaires locales, telles que les groupes de femmes ou les ONG, pour s'assurer que l'information continue d'atteindre les divers membres de la communauté.⁴⁰
- Examiner tout obstacle potentiel pouvant empêcher aux femmes un accès et une participation équitables (consultez la liste ci-dessus).
- S'assurer que le mécanisme est compatible avec les droits de chacun, que ce soit dans les processus ou les résultats : consultez la section suivante pour en savoir davantage sur ce point.
- Baser la conception du mécanisme sur l'inclusion, la participation, et l'autonomisation de tous les individus, en portant une attention particulière aux personnes vulnérables.
- Désigner un champion de l'égalité des sexes pour s'assurer d'un traitement équitable des griefs des hommes et des femmes :
 - » au minimum, désigner un champion de l'égalité des sexes au sein de l'équipe d'engagement communautaire.
 - » Pour un meilleur fonctionnement et pour éviter l'accaparement par les élites, également désigner un représentant de l'égalité des sexes démocratiquement élu et issu de la communauté.

Moyens de faciliter l'accès aux mécanismes de règlement des griefs et leur utilisation équitable

Voici quelques exemples de la façon d'encourager l'utilisation par tous les membres de la communauté, hommes ou femmes, des mécanismes de règlement des griefs mis en place :

- Ne pas facturer l'utilisation.

³⁸ Christina Hill et Kelly Newell, *Women, Communities and Mining : The Gender Impacts of Mining and the Role of Gender Impact Assessment*, Carlton : Oxfam Australia, 2009, 6.

³⁹ Corporate Social Responsibility Initiative, *Rights-Compatible Grievance Mechanisms: A Guidance Tool for Companies and Their Stakeholders*, Cambridge: John F. Kennedy School of Government, Harvard University, 2008.

⁴⁰ CSRI, *Rights-Compatible Grievance Mechanisms: A Guidance Tool for Companies and Their Stakeholders*.

- Fournir des formulaires simples et faciles à utiliser, avec des instructions claires.
- Permettre aux personnes analphabètes ou ne s'exprimant que dans la langue locale d'accéder au processus : fournir une assistance et des garanties pour s'assurer qu'ils réussissent à déposer leurs griefs.
- Créer un processus d'autorisation pour les plaintes de tierce partie : pour les plaintes déposées pour le compte d'un tiers, fournir un moyen de confirmer que la personne déposant la plainte est autorisée à le faire.
- Faire connaître clairement plus d'un point d'accès au mécanisme de règlement des griefs : désigner au moins un point d'accès indépendant, dissocié de l'entreprise, comme une organisation ou un représentant communautaire, une association syndicale ou de travailleurs, un médiateur, ou une assistance téléphonique. S'assurer qu'il soit disponible à tous, pas seulement aux membres d'organisation ou de syndicats.⁴¹
- Fournir si nécessaire des locaux distincts et envisager tout aménagement additionnel pour faciliter la participation des femmes et des hommes.
- Garantir la sécurité et la sûreté des locaux à la fois pour les hommes et pour les femmes : les accès devraient être faciles, éclairés, non isolés mais pas trop passants.
- Garantir l'anonymat des plaignants.
- Traiter chaque plainte sérieusement et chaque plaignant avec respect.
- Envisager une formation pour les groupes communautaires locaux : certaines communautés peuvent préférer des structures informelles. Dans ces situations, les groupes communautaires, associations de femmes, ou plateformes de dialogue de femmes peuvent se voir dispenser des formations, afin d'apprendre comment traiter les griefs qu'on leur relaie. Cette démarche peut également aider à garantir que le processus formel prend en compte tout grief recueilli de la sorte.

⁴¹ CSRI, *Rights-Compatible Grievance Mechanisms: A Guidance Tool for Companies and Their Stakeholders*.

OUTIL 3.7 :

Conception d'un processus de réinstallation sensible au genre⁴²

- ▶ **OBJECTIF :** Garantir que le processus de réinstallation facilite des opportunités égalitaires et réduit les préjudices disproportionnés envers les femmes
- ▶ **UNITÉ CIBLES :** Équipe d'engagement communautaire, spécialiste des réinstallations et/ou expert indépendant du genre

Les projets d'exploitation des ressources naturelles requièrent parfois la réinstallation de résidents locaux. Dans ces situations, les membres de la communauté les plus défavorisés ou vulnérables⁴³ sont les plus menacés par une marginalisation supplémentaire et par des difficultés à reconstruire leurs vies à la suite d'une réinstallation. Il arrive pourtant que ce soient eux qui reçoivent malgré tout le moins de compensation et d'assistance dans le cadre des programmes traditionnels de réinstallation.

Afin que les personnes affectées par le projet aient la latitude pour prendre leurs propres décisions concernant leur vie après la réinstallation, il est essentiel de concevoir un processus inclusif pour répondre aux besoins et aux préoccupations spécifiques de chaque sous-groupe et impliquant un dialogue total avec tous les membres de la communauté.

« L'indicateur d'une réinstallation réussie n'est pas de voir que la majorité des personnes réinstallées s'est adaptée ou se considère dans une meilleure situation, mais de voir comment les les plus marginalisés et vulnérables s'en sont tirés, car c'est à leur niveau que le risque de violations des droits de l'homme est le plus élevé. »

Source : "Oxfam America : Mining, Resettlement, and Lost Livelihoods."

COMPENSATION TANT POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS QUE POUR LES UTILISATEURS DES TERRES

Lorsqu'une société PGM négocie, avec une communauté affectée par un projet, un achat de terre ou une réinstallation, l'arrangement vise souvent à compenser les propriétaires fonciers, de sorte qu'ils puissent maintenir ou améliorer leur qualité de vie ou leur activité génératrice de revenu. Mais le problème qui se pose en réalité tient surtout au fait que bon nombre d'utilisateurs des terres ne sont pas eux-mêmes propriétaires fonciers. Par conséquent, un arrangement prévoyant seulement une compensation pour les propriétaires fonciers exclue un groupe entier de membres de la communauté. Souvent parmi les personnes les plus démunies et les plus vulnérables, ces derniers comptent sur la terre comme refuge, source de revenu et moyen de subsistance, et courent donc le risque de tout perdre si le processus de réinstallation ne les prend pas en compte.

⁴² Une grande partie de cet outil s'inspire de *Gender Checklist : Resettlement*, Manille : Banque Asiatique de Développement, 2003.

⁴³ « Ce statut de personne défavorisée ou vulnérable peut provenir de la race, de la couleur, du sexe, de la langue, de la religion, des opinions politiques ou autres, de l'origine nationale ou sociale, de la fortune, de la naissance ou de toute autre situation d'un individu ou d'un groupe. Le client doit également tenir compte de facteurs tels que le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la culture, l'alphabétisation, la maladie, l'incapacité physique ou mentale, la pauvreté ou le désavantage économique, et la dépendance à l'égard de ressources naturelles uniques », IFC Performance Standard, page 4.

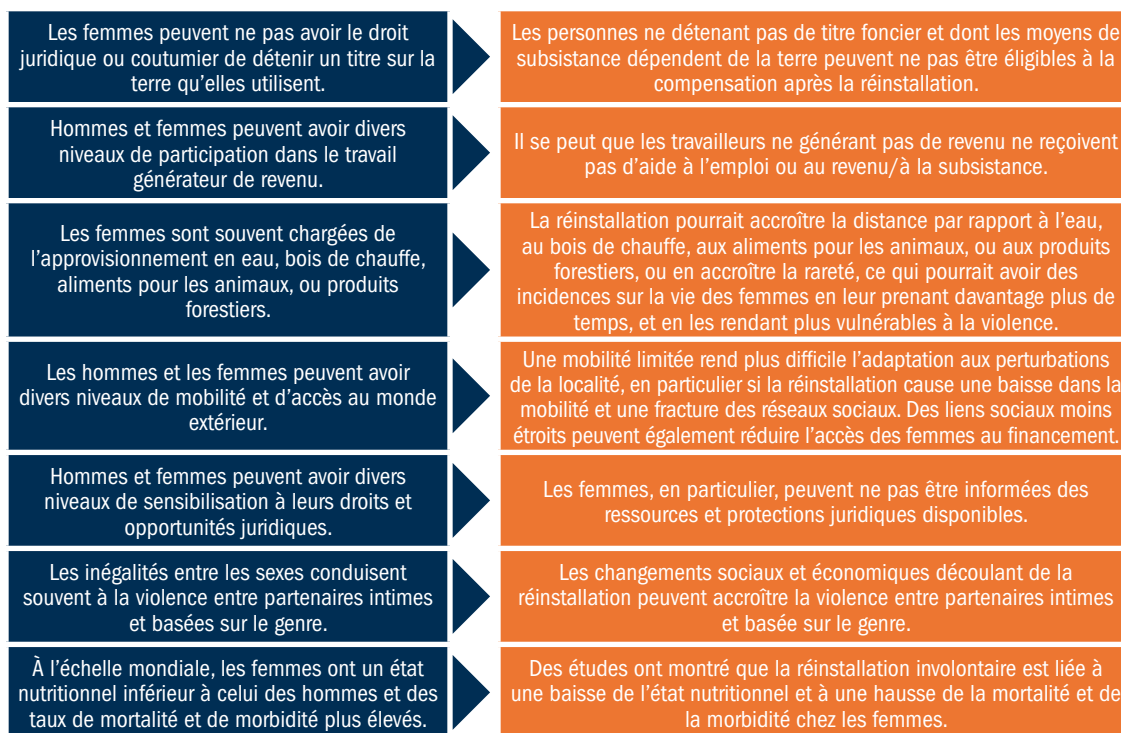
L'approche adoptée par l'IFC est l'une des façons de s'assurer que toutes les personnes affectées par la réinstallation sont prises en compte. La Norme de performance 5 de l'IFC exige que « les personnes déplacées pour des raisons économiques qui ne peuvent légalement revendiquer des droits fonciers reconnaissables seront indemnisées pour la perte de leurs actifs autres que la terre (tels que les récoltes, les infrastructures d'irrigation et autres améliorations apportées à la terre) au coût de remplacement complet ».

LES FEMMES PARTICULIÈREMENT MENACÉE DANS LE PROCESSUS DE RÉINSTALLATION

Oublier d'adapter le processus de réinstallation aux besoins des personnes réinstallées peut accroître le risque que la communauté - ou les personnes les plus vulnérables, qui sont souvent des femmes —se retrouve dans une situation pire que celle prévalant avant le projet.

Dans de nombreux pays, en raison de restrictions juridiques ou de coutumes locales, les femmes ne peuvent acquérir des terres en leur nom. Ne pas prendre en compte ce contexte rendra les femmes davantage vulnérables du fait de la perte de terre ou de moyens de subsistance, ou d'une compensation inadéquate. Concernant celles dont les responsabilités ménagères dépendent de l'accès à la terre, comme dans le cas de l'agriculture de subsistance, l'absence de compensation pour la réinstallation risque d'accroître la pression et d'exacerber d'autres inégalités au sein du ménage.

FIGURE 3-A Comment les disparités entre les sexes affectent les impacts de la réinstallation



Les processus de réinstallation exacerbant les disparités entre les sexes peuvent avoir des impacts négatifs non seulement pour les communautés, mais également, au bout du compte, pour la société PGM. Par ailleurs, l'expérience montre que les stratégies de dialogue communautaire inclusives, équitables entre les sexes et mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté, aideront à obtenir un permis social renforcé - pierre angulaire d'une relation de qualité avec la communauté.

Lorsqu'hommes et femmes estiment que les accords sont avantageux, il y a moins de risque de frictions au sein du ménage et de la communauté. Par ailleurs, cette conception peut aider à atténuer le risque de protestation et d'opposition qui menace les exploitations et effraie les investisseurs.

Certes, cet outil met l'accent sur la garantie qu'hommes et femmes sont intégrés dans l'élaboration des plans de réinstallation. Mais il importe de rappeler qu'il ne s'agit pas pour autant de groupes homogènes, et qu'il existe des niveaux variables de vulnérabilité. Concernant les consultations, les négociations, la compensation, et les options de réinstallation, le processus doit refléter les besoins de tous les membres de la communauté, avec une approche inclusive étendue à l'ensemble des hommes et des femmes, et à chaque membre du ménage. Assurez-vous de prendre en compte les différences sur tous les plans, que ce soit la situation socio-économique, la religion, l'ethnie, le handicap et la situation matrimoniale. L'utilisation des outils d'évaluation fournis dans la présente Boîte à outils peut vous aider à avoir une meilleure compréhension des normes culturelles de la communauté, des dynamiques entre les sexes, des rôles et responsabilités, et des divers sous-groupes - ce qui permettra un processus de réinstallation plus efficace et plus équitable.

Cet outil ne se veut pas un guide de réinstallation complet, mais est plutôt conçu pour venir en complément d'une stratégie de réinstallation préexistante. L'objectif est de s'assurer que celle-ci anticipe les besoins de tous, et y apporte des réponses appropriées avant, pendant et après la transition.

GUIDE POUR UN PROCESSUS DE RÉINSTALLATION SENSIBLE AU GENRE

Avant de démarrer le processus de réinstallation, assurez-vous d'avoir mis en place une équipe de réinstallation équilibrée entre les sexes. Ceci pourra améliorer sa réactivité face aux problèmes de la communauté et pourra conduire à une élaboration de plans de réinstallation plus nuancée et sensible au genre. Une équipe diversifiée aide également à faciliter la communication avec toutes les composantes de la communauté, alors que les équipes exclusivement masculines ou féminines pourraient éprouver des difficultés à interagir avec certains groupes.

Phase 1 : comprendre et préparer la communauté

En trois étapes, la première phase est essentielle pour garantir un processus de réinstallation équitable et sensible à l'égalité des sexes.

« Une information complète est la clé pour une bonne participation. Si les personnes affectées doivent exercer leurs droits à la réhabilitation, elles doivent être dûment informées. »

Source : *Gender Checklist: Resettlement*, Banque asiatique de développement

Étape 1 : Recueil de données pertinentes, ventilées par sexe au cours de l'évaluation.

- a. Division du travail au sein du ménage.
- b. Rôle des hommes et des femmes dans les mécanismes de prise de décision au sein de la communauté et du ménage.
- c. Contributions au revenu du ménage (travail formel et informel, contributions financières et en nature) et activités de subsistance.
- d. Accès, contrôle et acquisition au niveau des ménages concernant la terre, la propriété, les financements et autres ressources (voir la section suivante sur la propriété foncières et l'utilisation des terres, et les données spécifiques à recueillir).
- e. Niveaux de sensibilisation aux droits et aux processus juridiques, mesure dans laquelle les droits sont exercés, et degré d'interaction avec les responsables gouvernementaux et institutions telles que les banques.
- f. Existence de réseaux de solidarité de femmes tels que des coopératives axées sur les activités de production.
- g. Indicateurs de santé et de nutrition, en particulier les services disponibles pour les femmes et les personnes vulnérables.
- h. Niveaux d'éducation et d'alphabétisation.
- i. Langues parlées :
 - » Les femmes de la communauté ainsi que les minorités ethniques, et/ou les personnes moins instruites, ne s'expriment pas nécessairement dans la langue nationale.
- j. Dimensions genre en ce qui concerne l'utilisation et la propriété juridiques et/ou coutumières de la terre :
 - » Existe-t-il des dimensions genre dans les droits formels et coutumiers concernant le transfert et l'héritage des terres, de la propriété et des ressources naturelles ?
 - » Le gouvernement national est-il signataire d'accords internationaux régissant la réinstallation ?
- k. Propriétaires/locataires formels de terres envisagées pour la réinstallation.
- l. Utilisateurs réels de toute terre envisagée pour la réinstallation, même s'ils ne sont pas les locataires formels.
- m. Restitution :
 - » Quelles terres seront restituées après la clôture du projet ?
 - » À qui la terre sera-t-elle restituée ?
- n. Impacts et risques potentiels découlant du fait d'offrir directement de l'argent ou d'autres avantages aux hommes ou aux femmes :
 - » Les fonds versés aux hommes parviennent-ils effectivement à la famille ?

- » Lorsque les femmes perçoivent des fonds, les hommes en assument-ils le contrôle ?
- » Le fait d'offrir de l'argent aux femmes augmente-t-il le risque de violence entre partenaires intimes ou basée sur le genre ?

Étape 2 : Garantir la participation des femmes à la consultation, à la négociation, et à la planification.

- a. Confirmer que la compensation et les programmes de réinstallation et de sauvegarde sont examinés et conçus à la fois pour les propriétaires et pour les utilisateurs des terres.
- b. S'assurer que les hommes et les femmes issus de tous les groupes socio-économiques sont pleinement informés du projet et du processus de réinstallation, et leur permettre d'examiner les plans à travers une communication ouverte :
 - » Planifier des forums et consultations communautaires plutôt que des flux d'information à sens unique, afin de faciliter le dialogue et de répondre aux questions des membres de la communauté.
 - » S'assurer que les discussions se déroulent dans les langues locales, et que les informations sont traduites dans les langues parlées par les membres de la communauté.
 - » Fournir des méthodes de communication alternatives aux résidents analphabètes.
 - » Veiller particulièrement à intégrer les femmes vulnérables : celles démunies, célibataires, veuves, souffrant de handicap, ou appartenant à des groupes ethniques minoritaires.
- c. Impliquer à la fois hommes et femmes à toutes les étapes de la conception du processus de réinstallation.
- d. Inclure hommes et femmes dans les consultations et négociations, puis les intégrer dans toutes les phases du processus de réinstallation, sans se limiter à la consultation des leaders communautaires - qui sont souvent des hommes.
- e. Utiliser des techniques et aménagements en vue d'obtenir la présence d'hommes et de femmes issus de tous les groupes socio-économiques :
 - » Programmer des consultations aux heures et dans des lieux convenant à la fois aux hommes et aux femmes.
 - » Prévoir si nécessaire une garderie.
 - » Organiser des réunions distinctes d'hommes et de femmes et/ou disposer d'animateurs du même sexe pour les groupes sur le genre : cette disposition peut être particulièrement utile dans la collecte de différents points de vue sur les questions sensibles telles que l'eau, l'assainissement, l'hygiène (notamment les toilettes), les plans des logements, et la violence entre partenaires intimes et basée sur le genre.



- » En vue de recueillir des données et d'encourager la participation des hommes et des femmes, utiliser des techniques d'évaluation rurale participatives⁴⁴ telles que l'analyse de l'utilisation du temps, les discussions de groupes de travail, les promenades d'études.

Étape 3 : Déterminer des options de budget et de financement encourageant la pérennité des services de réinstallation.

- a. Analyser le coût total de la réinstallation, et disposer d'un budget de contingence : cette initiative réduira le risque d'ajouter un fardeau financier à la communauté, et contribuera à la réduction de la pauvreté.
- b. Identifier des services nécessitant un financement communautaire : les communautés peuvent avoir besoin de contributions financières en soutien aux opérations à long terme et aux services de maintenance.
- c. Envisager un partenariat avec le gouvernement ou des ONG dans le cadre de financements de services sur le long long terme.
- d. Inclure des fonds spécifiques dans le budget pour des activités d'égalité des sexes, et communiquer cette information aux femmes.
- e. Mettre en place un processus de suivi garantissant que les fonds sont utilisés aux fins prévues.

Phase 2 : Travailler en collaboration et de façon équitable avec la communauté dans le cadre des programmes de réinstallation et de compensation pour répondre à l'ensemble des besoins

Impliquer les hommes et femmes de la communauté dans la localisation de la réinstallation et dans la structure des programmes d'assistance et des services de soutien est la seule façon de s'assurer que le processus répond à leurs besoins et permet un accès et des avantages pour tous. En outre, la participation des hommes et des femmes dans ces décisions augmente la probabilité que l'ensemble de la communauté en tirera parti.

La conception d'un programme de réinstallation et de compensation adapté, inclusif et équitable entre les sexes suit les étapes suivantes :

Étape 1 : Utiliser des approches innovantes pour permettre aux femmes d'avoir accès aux avantages.

- a. S'assurer que les deux conjoints sont informés de l'accord de compensation, qu'ils ont eu chacun leur mot à dire, et qu'ils l'acceptent.
- b. Envisager des stratégies alternatives pour déterminer la compensation, en se basant sur les impacts réels de la réinstallation, dans des situations où hommes et femmes ne peuvent pas posséder de terres de façon équitable :
 - » Cette démarche peut inclure l'exploitation de la coutume locale pour détecter les préjugés

⁴⁴ Pour de plus amples informations sur les techniques d'évaluation rurale participative (PRA), consulter l'ouvrage : Robert Chambers, "The Origins and Practice of Participatory Rural Appraisal," World Development, Vol. 22, no. 7, 1994: 953-969.

cachés : à titre d'exemple, dans les situations impliquant une femme divorcée, veuve, ou célibataire vivant avec ses enfants adultes, assurez-vous de prendre en compte ses habitudes d'utilisation de la terre.

- c. Créer un processus de compensation transparent :
 - » Assurez-vous que l'information est disponible à l'ensemble des hommes et des femmes, et non pas uniquement aux chefs de famille, qu'il soit homme ou femme.
 - » Fournissez des informations dans les langues parlées par les membres de la communauté, ainsi que des modes de communication alternatifs pour les personnes illettrées.
- d. Envisager des moyens de compensation variés et alternatifs - argent en espèces, chèques, ou compte bancaire - pour offrir aux personnes affectées des options répondant le mieux à leurs besoins :
 - » Le dépôt direct sur les comptes en banque semble une bonne option, car la compensation reçue en espèces est souvent rapidement dépensée sans être mise à disposition pour les besoins de la famille.
 - » Soyez attentifs aux différences potentielles : les hommes pourraient préférer une compensation en espèces, et les femmes une autre option.
- e. Envisager de donner directement leur compensation aux hommes et aux femmes, ou de la déposer sur un compte bancaire conjoint. Cette approche garantira que chacun a un accès financier, ou que les retraits de fonds requièrent les signatures conjointes.
 - » Si les lois nationales, régionales, ou locales interdisent cette compensation monétaire directe pour les femmes, envisagez des formes alternatives d'aide à la réinstallation en vue de garantir une compensation équitable.
 - » Évaluez les risques potentiels qui pourraient survenir après avoir offert de l'argent ou d'autres avantages directement aux hommes plutôt qu'aux femmes, comme le risque accru de violence entre partenaires intimes ou basée sur le genre :
 - » Tenir des consultations avec les hommes et les femmes dans le cadre de ce processus.
 - » Si les risques potentiels sont définis, envisagez des moyens pour les atténuer.
- f. Veiller à ce que les ménages dirigés par une femme reçoivent les mêmes avantages que ceux dirigés par un homme :
 - » Cherchez à connaître les subtilités des ménages non traditionnels au sein de la communauté.
 - » Il peut exister des personnes au sein des ménages qui sont en droit de recevoir leur propre compensation. À titre d'exemple :
 - » Divorcées ou veuves, des cheffes de ménages peuvent résider chez leurs parents ou leurs familles élargies hébergeant des générations multiples.
 - » Dans certains pays et au sein de certaines communautés, la polygamie est courante et il en résulte souvent que la première épouse profite des mesures de réinstallation tandis que

les autres ne sont pas prises en compte comme des bénéficiaires égales. Dans ces situations, mettez en œuvre des mesures pour garantir à toutes les épouses un accès égal aux consultations et avantages de réinstallation.

Étape 2 : Soutenir l'accès équitable au régime foncier formel et à la compensation.

Les femmes peuvent éprouver des difficultés à exercer leurs droits en tant que détentrices de titres, ou bien avoir un accès réduit à la propriété foncière formelle. Les efforts visant à documenter les conditions de propriété et à s'assurer que la compensation reflète les conditions de propriété réelles sont essentiels. Fournir une assistance pour soutenir un accès égal :

- aux documents d'identité nationale, souvent nécessaires pour établir un titre.
- aux comptes bancaires et postaux au nom de chaque individu ; éventuellement des comptes conjoints alors que les noms des maris sont souvent les seuls mentionnés.
- aux titres fonciers, nécessitant un besoin particulier d'assistance pour les femmes divorcées ou veuves pouvant être confrontées à des difficultés culturelles, politiques ou juridiques pour jouir de leurs droits à leur terre. En outre, dans certains contextes, les femmes détenant un titre foncier formel peuvent malgré tout être confrontées dans l'exercice de leur droit à des barrières culturelles, de procédures, ou relevant du droit coutumier.

Étape 3 : Veiller à ce que le soutien pour les moyens de subsistance alternatifs cadre avec les besoins des hommes et des femmes. Fournir des opportunités ou plans à tous ceux qui étaient employés par le projet ou qui en tiraient des revenus :

- a. Formation professionnelle ou opportunités d'emploi :
 - » il se peut qu'hommes et femmes ne jouissent pas du même accès à l'éducation ou aux opportunités de formation. Lorsqu'une entreprise PGM offre des options alternatives d'emploi après la réinstallation, il peut exister des disparités de personnes éligibles en fonction du sexe. Fournir alors des opportunités de formation dans le cadre de ces nouveaux postes permettra un accès plus équitable aux moyens de subsistance alternatifs et aux emplois.
 - » Dans des situations où leur activité se concentre dans des secteurs de plus petite taille et moins formels, tels que la collecte de produits forestiers, le travail aux champs, ou la vente de produits, les femmes peuvent être particulièrement vulnérables à la perte de leur source de revenu durant la réinstallation, en particulier si elles n'ont pas la même terre ou le même accès aux marchés. Il est essentiel d'inclure ces activités économiques informelles dans les plans de réinstallation, et d'offrir des choix alternatifs de moyens de subsistance comparables ou meilleurs.
- b. Accès aux crédits et programmes de microfinance.
- c. Compensation pour perte de revenu (dont les revenus informels) et perte d'actifs (notamment les ressources naturelles telles que les rivières ou la terre cultivable) : cette compensation ne devra pas être perçue comme étant un suppléant à des opportunités de moyens de subsistance durables et à long-terme.

Étape 4 : Impliquer hommes et femmes dans le choix des sites de réinstallation et dans la conception des logements.

Le choix des sites et la conception des logements peut affecter différemment les hommes et les femmes. Dans certaines circonstances, ces dernières peuvent ne pas s'adapter aussi facilement, étant donné leurs rôles, leurs responsabilités, et leur niveau de mobilité. Impliquer chacun dans le processus de choix et de conception garantit ainsi que l'ensemble des nouvelles infrastructures et ressources réponde aux besoins de toute la famille.

- a. Choix du site : omettre d'impliquer les hommes ou les femmes dans ces décisions importantes pourrait poser des risques de diminution de l'accès aux ressources, à l'emploi, à l'éducation, à la santé ou aux marchés, ainsi qu'une baisse de la sécurité et de la sûreté.
 - » Veillez à ce que le nouvel emplacement ne restreigne pas l'accès aux marchés, à la nourriture, à l'eau ou à d'autres ressources pour quelque raison que ce soit, notamment à cause de risques accrus de sécurité et de vulnérabilité.
 - » Vérifiez que le nouvel emplacement ne soit pas une zone dangereuse sur le plan écologique ou géographique, par exemple polluée.
 - » Assurez-vous que la qualité du sol de la nouvelle localité soit la même ou meilleure que celle de la localité d'origine, afin de faciliter une sécurité alimentaire égale ou améliorée.
- b. Construction et conception des logements :
 - » Discutez de la structure et de la conception des logements de réinstallation avec les hommes et femmes de la communauté affectée.
 - » Tenez des consultations équitables pour savoir s'ils préfèrent recevoir un financement et du matériel pour construire eux-mêmes leurs logements.
 - » Consultez chacun sur les autres formes de soutien dont ils pourraient avoir besoin.
 - » Disposez d'un plan pour s'assurer que les besoins fondamentaux sont satisfaits au cours de la phase de transition entre les habitats initiaux et les nouveaux. Cette démarche est particulièrement importante pour les femmes, les enfants et les personnes âgées, ainsi que pour les personnes vulnérables.

« En examinant nos programmes communautaires sous l'angle de l'égalité des sexes, nous constatons que la participation des femmes dans ces programmes produit des résultats à plus grande échelle et plus durables par rapport à ceux conçus exclusivement pour des leaders communautaires de sexe masculin. »

Source : Rio Tinto. Pourquoi la problématique genre est-elle pertinente ? : A Resource Guide for Integrating Gender Considerations into Communities Work at Rio Tinto

Étape 5 : Garantir un accès égal ou accru aux infrastructures quotidiennes, notamment à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'aux ressources fossiles.

Cette démarche intègre l'élaboration de plans visant à maintenir l'infrastructure. Il est possible que le gouvernement aide à la fourniture d'eau (puits), à l'élimination des déchets et des eaux usées, ou à d'autres services ; assurez-vous donc de veiller au maintien de la disponibilité de ces ressources publiques.

- a. Intégrer l'accès aux infrastructures clés dans le processus de réinstallation :
 - » Routes et autres solutions de transport/mobilité : cette initiative garantira l'accès aux infrastructures de base, aux écoles, à des services de soins de santé et autres lieux essentiels tels que définis par la communauté. Dans les contextes où les femmes ont moins de mobilité, il est essentiel de les consulter pour s'assurer que l'on a répondu à leurs besoins en matière de transport. Cela implique également des interrogations pour déterminer les autres aménagements nécessaires au cours de la période de transition et dans la nouvelle localité. Veillez à intégrer les femmes célibataires, en état de grossesse, âgées, et cheffes de ménage, et tout autre groupe vulnérable dans ces consultations.
 - » Installations sanitaires, telles que toilettes et salles de bain : si le plan vise à construire des équipements collectifs, envisagez d'ajouter de l'éclairage pour accroître la sécurité des femmes.
 - » Sources d'eau : dans les situations où les femmes sont chargées de la collecte de l'eau, assurez-vous de les impliquer dans les décisions concernant la disposition et la conception d'infrastructures hydrauliques, telles que les robinets et les puits. Cette démarche permettra de garantir un accès égal et d'accroître les chances qu'elles entretiendront les installations.
- b. S'assurer que l'accès aux ressources de base, telles que le bois de chauffe et l'eau, est maintenu ou accru au niveau du nouvel emplacement. Les femmes et les filles sont souvent chargées de collecter, et une réinstallation les rendant plus difficiles à trouver, ou plus éloignées, peut donc accroître la durée de l'activité de ces femmes, et ainsi avoir des conséquences négatives telles que l'abandon scolaire.
- c. Envisager d'utiliser la réinstallation comme une occasion d'introduire de nouvelles techniques de cuisson : cette initiative devrait impliquer des contributions d'hommes et de femmes, en particulier lorsque tous deux ont une responsabilité dans l'achat de nouvelles cuisinières. Celles-ci peuvent réduire le temps de collecte du bois de chauffe, et diminuer le risque de pollution de l'air ambiant, responsable de problèmes respiratoires chez les femmes et les enfants se trouvant souvent à proximité immédiate.
- d. Répartir les responsabilités de l'élimination des déchets et de la gestion des eaux usées entre les autorités et la communauté. Hommes et femmes devraient pouvoir participer à toute formation pertinente.

Étape 6 : Garantir un accès équitable ou accru aux infrastructures sociales et aux services sociaux.

Envisagez d'utiliser la réinstallation comme une occasion d'introduire des nouveaux services dont la communauté a besoin. Évaluez si l'on peut solliciter la participation des autorités ou d'ONG pour certains de ces services, tels que la mise en relation des écoles ou des centres de santé avec les systèmes nationaux ou régionaux. Veillez à ce que l'initiative intègre des plans de maintenance à long terme de ces services. Tenez des consultations avec les femmes de la région au sujet des besoins de la communauté en matière :

- a. d'écoles et d'infrastructures éducatives ;

- b. d'hôpitaux ou de centres de santé ;
- c. de centres/services de garde d'enfants ;
- d. de lieux de culte ;
- e. d'autres infrastructures ou services sociaux qui pourraient répondre à leurs besoins ou aspirations.

Étape 7 : Mettre en place un processus de mécanisme de règlement des griefs sensible au genre.

Pour en savoir davantage sur la mise en place d'un mécanisme de règlement des griefs sensible au genre, consultez l'Outil 3.6.

Étape 8 : Mettre en place un processus de suivi et évaluation sensible au genre afin d'évaluer le processus de réinstallation.

Le suivi et évaluation permettra d'identifier les défaillances et insuffisances auxquelles il faut s'attaquer en vue d'assurer le bien-être de la communauté, notamment celui des femmes et des groupes vulnérables. Pour en savoir davantage sur ce point, consultez les Outils 3.6 et 3.10.



OUTIL 3.8 :

Initiatives de développement communautaire profitant à la fois aux hommes et aux femmes

- ▶ **OBJECTIF** : S'assurer que les initiatives communautaires sont conçues pour refléter les priorités des hommes et des femmes de la communauté
- ▶ **UNITÉ CIBLES** : Équipe d'engagement communautaire, en partenariat avec un expert indépendant du genre

Outre l'évaluation de la situation de la communauté, des impacts et des objectifs de développement, de nombreuses sociétés PGM planifient des activités pour promouvoir le développement communautaire. Celles-ci impliquent un soutien aux économies, aux chaînes d'approvisionnement et aux infrastructures locales. Concernant des communautés rurales mal desservies par les services gouvernementaux, ces activités et des partenariats publics-privés peuvent être des moyens importants de fourniture de services. En favorisant des relations positives, et en aidant ainsi à obtenir et à maintenir le permis social et le fonctionnement régulier et ininterrompu du projet, ces programmes profitent à la fois à la communauté et à la société PGM.

Pour aboutir à un développement et à des progrès réels et durables, il est essentiel d'impliquer les hommes et les femmes dans les prises de décisions sur le type et la structure des initiatives communautaires de la société.

L'Outil 3.8 formule des suggestions sur l'intégration de ces opinions à mesure que l'on définit le type d'initiatives de développement communautaire et qu'on les conçoit. Il s'agit notamment d'assurer un accès aux activités équitable et bénéfique pour les deux sexes, ainsi que des initiatives visant spécifiquement à promouvoir l'autonomisation économique et sociale des femmes.

CONCEPTION D'INITIATIVES COMMUNAUTAIRES ÉQUITABLES ENTRE LES SEXES

Les recommandations suivantes pour la conception d'initiatives communautaires équitables entre les sexes aideront à optimiser et à pérenniser leur impact :

- Veiller à ce que l'égalité des sexes soit intégrée en tant que priorité stratégique dans la conception de plans de développement communautaires pluriannuels.
- Utiliser les informations recueillies dans vos évaluations d'impact social sur le genre comme contributions clés pour la conception de votre plan communautaire stratégique et d'initiatives communautaires spécifiques.
- Intégrer les hommes et les femmes à toutes les étapes de la consultation sur le cadre de la planification et de la mise en œuvre des activités de développement communautaire :
 - » veillez à impliquer divers participants issus de toutes les couches sociales et économiques, afin d'éviter l'accapement par les élites.

- » tenez, si nécessaire, des réunions distinctes pour les hommes et pour les femmes, à des horaires, dans des lieux et dans des langues qui permettront leur participation active.
- Informer régulièrement la communauté des avancements des initiatives ; cette gestion des attentes pourra prévenir des troubles en cas de retards de la mise en œuvre.
- Engager hommes et femmes dans le suivi et la mise en œuvre des initiatives.
- Fournir des directives constructives, fondées sur les évaluations d'impact, pour encourager les contributions des femmes n'ayant pas participé précédemment aux consultations ou à la conception du programme communautaire. A l'origine, il peut parfois sembler qu'elles sont à court d'idées, mais cela peut être due à une visibilité limitée si les programmes précédents n'ont fait que de renforcer les rôles traditionnels.
- Rechercher des opportunités de mettre les activités d'autonomisation économique et sociale en rapport avec les besoins de la chaîne d'approvisionnement locale de votre société :
 - » Collaborez avec des collègues locaux chargés de l'acquisition/approvisionnement afin d'identifier les besoins auxquels il serait possible de répondre au travers de l'approvisionnement local.
 - » Utilisez cette information comme fondement de la consultation communautaire sur la conception de la formation ou du soutien communautaire, afin de permettre l'expansion de l'approvisionnement local.
 - » Favorisez la collaboration entre les départements en vue de partager les coûts des activités.
- Obtenir un consensus sur les priorités de la communauté, et s'assurer que les initiatives sont alignées sur ces priorités : les communautés acceptent parfois des activités proposées par les professionnels du développement alors qu'elles ne conviennent pas à leurs priorités et besoins. S'assurer que les activités cadrent au mieux avec les priorités de la communauté conduit à des taux de réussite plus élevés avec, dans le meilleur des cas, un impact plus positif sur les femmes.

ENCADRÉ 3-E Bénéficiaire d'un soutien, les femmes de Papouasie-Nouvelle-Guinée élargissent leurs horizons économiques

Dans le cadre d'un projet minier soutenu par la Banque mondiale en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les femmes de la localité ont sollicité une formation en couture et en pâtisserie.

Lors de la seconde phase de ce projet, elles ont de nouveau sollicité les mêmes formations, malgré des opportunités sur le marché de la couture et des produits de pâtisserie désormais plus limitées.

Mais entre temps, une analyse de marché de la communauté et des besoins de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise PGM par l'équipe du projet avait révélé des opportunités économiques axées sur d'autres secteurs, et qui offraient davantage de potentiel de pérennité et de croissance.

Après en avoir pris connaissance, les femmes ont manifesté un réel intérêt pour l'acquisition de nouvelles compétences dans ces domaines, afin de pouvoir tirer parti de la demande du marché.

MISE EN ŒUVRE D'INITIATIVES COMMUNAUTAIRES ÉQUITABLES ENTRE LES SEXES

Parmi les recommandations pour vous orienter dans vos initiatives communautaires en faveur de l'équité entre les sexes :

- S'assurer que tant les hommes que les femmes jouissent d'une opportunité égale de jouer divers rôles dans les programmes communautaires. A titre d'exemple, prendre des mesures afin que les femmes puissent occuper des postes de direction ou de gestion dans les activités de sensibilisation.
- Demeurer informé des initiatives communautaire et de genre des autres sociétés PGM, des organismes donateurs, et des ONG dans la région : cette démarche permettra d'éviter les chevauchements et fera ressortir les opportunités de collaboration. Par ailleurs, des partenariats avec d'autres pourraient également aider à garantir la pérennité à la fin du cycle du projet et après le départ de la société de la région.



ENCADRÉ 3-F Exemples d'initiatives communautaires ayant un avantage spécifique pour les femmes

Cette liste met en lumière des activités ayant été mises en œuvre dans des communautés pour atténuer les effets négatifs du projet qui affectent de façon disproportionnée les femmes, et pour promouvoir l'autonomisation économique et sociale de celles-ci.

- Projets d'infrastructure visant à réduire la pauvreté des femmes en fonction du facteur temps ;
- Programmes de sensibilisation au VIH/sida : cette initiative intègre le conseil, le dépistage, les messages d'intérêts publics, et la distribution gratuite de préservatifs, profitant ainsi à la fois aux hommes et aux femmes. Il est à noter que dans de nombreux contextes, les femmes peuvent avoir moins d'autonomie en matière de comportement sexuel, de sorte que les programmes de santé publique à l'échelle communautaire peuvent avoir des impacts particulièrement importants sur leur capacité à adopter des comportements sains.
- Conseil, soutien et accueil pour les victimes de violence entre partenaires intimes et basée sur le genre, d'abus d'alcool et de drogues : ces programmes devraient être exécutés par des experts formés, et pourraient être menés en partenariat avec les autorités ou la société civile.
- Éducation et sensibilisation à la violence basée sur le genre : les programmes devraient cibler à la fois les hommes et les femmes en vue d'accroître la compréhension des conséquences, des implications juridiques et des impacts plus larges sur la famille.
- Éducation et sensibilisation à la violence basée sur le genre, et renforcement des capacités des municipalités et autorités locales, afin de s'assurer qu'elles sont mieux préparées à réagir.
- Programmes visant à encourager l'éducation primaire et secondaire des filles : ces efforts pourraient intégrer un partenariat avec les gouvernements et des initiatives telles que les programmes de subvention pour encourager les familles à maintenir les enfants à l'école plutôt que de les envoyer travailler dans les mines artisanales ou à petite échelle, ou de les employer pour les tâches ménagères.
- Programmes visant à soutenir les femmes et les enfants travaillant dans les mines artisanales ou à petite échelle :
 - » Renforcement accru de la santé, de la sécurité, et des règlements sur le travail des enfants ;
 - » Messages d'intérêts publics et/ou formation à l'éducation des mineurs sur les risques sur la santé et les précautions à prendre pour réduire l'exposition aux toxines ;
 - » Subventions ou mesures incitatives pour utiliser des équipements de protection appropriés ;
 - » Subventions octroyées aux familles pour scolariser leurs enfants au lieu de les envoyer dans les mines ;
 - » Stratégies visant à renforcer les relations ou à nouer des partenariats avec les travailleurs des mines artisanales, telles que des concessions foncières de petites mines dans le cadre d'une initiative communautaire ;
- Programmes sanitaires ou infrastructures améliorés pour faciliter un accès accru aux soins de santé.
- Programmes d'éducation ou infrastructures améliorés pour faciliter un accès accru à l'éducation.
- Renforcement des capacités des agricultrices de subsistance : à titre d'exemple, intégrer une formation sur la façon de stimuler la productivité et le rendement agricoles.
- Renforcement des capacités et soutien financier à l'intention des organisations féminines locales et régionales : ces initiatives contribuent également à l'autosuffisance communautaire, et réduisent le risque de sur-dépendance vis-à-vis de la société PGM.

OUTIL 3.9 :

Opportunités de développement économique local et d'autonomisation pour les femmes

- ▶ **OBJECTIF** : Élaborer des activités qui promeuvent l'autonomisation économique des femmes
- ▶ **UNITÉ CIBLES** : Équipe d'engagement communautaire, en partenariat avec un expert indépendant du genre

Créer des opportunités économiques - sous la forme d'emploi et de recours aux fournisseurs locaux - constitue l'une des façons les plus évidentes dont les industries de ressources naturelles peuvent apporter leur contribution à la communauté entourant leurs opérations. (Pour obtenir des directives détaillées sur la création d'emplois équitables entre les sexes et les opportunités pour les fournisseurs locaux, consulter les Boîtes à outils 1 et 2).

Dans le cas des femmes non impliquées formellement dans la chaîne d'approvisionnement, les activités économiques émanant des activités d'engagement communautaire peuvent souvent soutenir un développement social et économique plus étendu, en aidant à renforcer leur capital et leur contrôle des ressources. Cette démarche s'accompagne d'un accès à l'information, à de l'influence, et à un statut. Renforcer les capacités des entreprises locales indépendantes de la société PGM les rend plus durables au cours diverses phases du projet, ainsi qu'à la fin de celui-ci.

L'Outil 3.8 concernait la mise en place de services de soutien communautaires et sociaux essentiels. Celui-ci fournit des directives sur la création de programmes ciblant directement le développement économique des femmes et leur autonomisation, en leur traçant la voie vers une indépendance accrue. En retour, elles seront en mesure d'apporter des contributions positives et à long terme pour leurs familles, leurs communautés et elles-mêmes.

Utilisez cet outil conjointement avec l'Outil 2.5, mentionné dans la Boîte à outils sur la chaîne d'approvisionnement, qui formule des stratégies pour soutenir des entreprises locales détenues par des femmes. Les activités de développement économique et d'autonomisation peuvent se chevaucher. Comme c'est le cas avec l'Outil 3.8, les femmes tout comme les hommes peuvent tirer parti des nombreuses initiatives suggérées ici, mais l'accent est mis ici sur la garantie de l'accès des femmes à de tels programmes, pour éliminer les obstacles et faciliter l'atteinte de l'objectif général d'une égalité des sexes.

CONCEPTION DE PROGRAMMES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Directives sur la conception des programmes destinés à stimuler les opportunités économiques et l'autonomisation des femmes :

- Impliquer autant que possible les hommes et les femmes dans les programmes : cette approche garantit que l'ensemble des membres de la communauté en tire parti. Par ailleurs, elle contribue à faire accepter les programmes par les hommes, réduisant la résistance potentielle si ceux-ci estiment que les femmes ont été injustement favorisées.

- Atténuer les conséquences potentielles liées aux rôles de chaque sexe : la participation des femmes aux programmes d'autonomisation économique pourrait les détourner de leurs rôles traditionnels, par exemple, si elles n'ont plus assez de temps à consacrer aux tâches ménagères. Parmi les réponses possibles :
- service de garde d'enfants pour les familles de travailleuses ;
- groupes de soutien pour les travailleuses et leur famille ;
- technologies et infrastructures améliorées pour réduire le fardeau du travail ménager et renforcer l'accès aux marchés :
 - › puits pour accélérer la collecte de l'eau ;
 - › moulins pour accélérer la transformation des céréales ;
 - › électricité pour permettre aux femmes et aux enfants de travailler et/ou étudier le soir ;
 - › électricité pour permettre, si nécessaire, le fonctionnement des infrastructures.

CADRE POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Pour savoir quelles activités communautaires peuvent avoir le taux de réussite le plus élevé en terme d'autonomisation des femmes dans la communauté spécifique où vous opérez, les directives du Cadre d'autonomisation des femmes élaborées par Sara Hlupekile Longwe, une Zambienne experte du genre, permettent d'évaluer les contributions d'un projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.⁴⁵ Il aide à déterminer si le projet répondra aux besoins et aux intérêts des femmes, et s'il encouragera leur participation et leur contrôle au cours du processus de prise de décision. Le cadre définit cinq niveaux progressifs d'égalité et d'autonomisation, du plus élevé au plus faible :

- **Contrôle** : capacité à agir et à maintenir un équilibre de contrôle entre les hommes et les femmes par rapport aux facteurs de production.
- **Participation** : capacité à participer aux processus de consultation et de prise de décision. Dans le contexte d'un projet, cette approche signifie une implication active dans l'évaluation des besoins, la planification et la conception, ainsi que dans le suivi et évaluation.
- **Conscientisation** : sensibilisation aux rôles de chaque sexe et aux relations entre les sexes, et compréhension que la répartition du travail en fonction du sexe et les flux d'avantages devraient être justes et équitables à la fois pour les hommes et les femmes.
- **Accès** : capacité d'accéder aux facteurs de production clés (terre, travail, crédit, formation), et aux avantages du projet.
- **Bien-être** : capacité d'accéder à la nutrition, à la santé, aux soins médicaux et à d'autres éléments déterminants du bien-être.

En outre, le cadre fait la distinction entre problèmes et préoccupations des femmes, puis aide à identifier si la conception du projet renvoie réellement à leurs problèmes.

⁴⁵ Pour en savoir davantage, consulter l'ouvrage : "A Conceptual Framework for Gender Analysis and Planning," un module d'apprentissage en ligne de l'Équipe consultative multidisciplinaire de l'Organisation Internationale du Travail et de l'Asie du Sud-Est : <http://www.ilo.org/public/english/region/asro/mdtmanila/training/unit1/empowfw.htm>

En remplissant le Tableau 3-I, l'information permet d'évaluer le degré auquel un projet ou une initiative encourage l'autonomisation des femmes. Travaillez conjointement avec celles qui participeront à ces programmes pour compléter ce tableau, qui peut aussi être utilisé en tant que contribution dans le cadre d'un processus de suivi et évaluation participatif plus vaste.

TABLEAU 3-I Degrés d'autonomisation des femmes

NIVEAU D'ÉGALITÉ	NIVEAU DE RECONNAISSANCE DES PROBLÈMES DES FEMMES		
	NÉGATIF	NEUTRE	POSITIF
▶ Contrôle			
▶ Participation			
▶ Conscientisation			
▶ Accès Bien-être			

ENCADRÉ 3-G Programmes encourageant l'indépendance et l'autonomisation économiques des femmes

- Programmes d'alphabétisation des adultes
- Conseils sur l'emploi, la formation professionnelle, et le développement des compétences en entreprises : les programmes peuvent préparer les femmes à un emploi ou bien à des opportunités commerciales existant dans la région :
 - » Embauche directe par l'entreprise PGM, développement des fournisseurs locaux, emplois dans d'autres entreprises ou ambition de répondre à un nouveau besoin de commerce ou de marché au niveau local.
- Promotion des entrepreneuses :
 - » Subvention pour le démarrage ou l'accès à des mécanismes de microfinance et de microcrédit : avant de déployer un tel outil, assurez-vous de connaître toute lacune de financement qui rendrait futile une formation en entrepreneuriat. (Consultez le Chapitre 1, section III de la publication de l'ONU Femmes « Le pouvoir des acquisitions : Comment s'approvisionner auprès d'entreprises détenues par des femmes », et découvrez les défis uniques auxquels les femmes sont confrontées dans l'accès au capital financier, social, et humain). Travaillez conjointement avec des institutions financières pour offrir des subventions pour le démarrage, ou avoir accès aux mécanismes de microfinance et de microcrédit.
 - » Opportunités pour l'entrepreneuriat des femmes en lien avec les marchés locaux et/ou pour le développement de fournisseurs locaux dans la chaîne d'approvisionnement de ressources naturelles.
 - » Opportunités pour le tourisme ou l'artisanat, en fonction du contexte : ne pas compter exclusivement sur ces options qui offrent souvent peu de débouchés.
 - » Soutien aux femmes en matière de propriété et de titres fonciers.
- Programmes de logements sociaux abordables pour les ménages dirigés par les femmes ou autres membres vulnérables de la communauté.
- Formation et programmes pour accroître la confiance des femmes, notamment pour leur inculquer la conviction qu'elles ont la possibilité d'apporter du changement.
- Bourses et programmes d'apprentissage pour les femmes et les filles en vue d'accroître leur accès à l'éducation et à la formation professionnelle : ces programmes peuvent être de nature générale ou spécifique au secteur PGM.

OUTIL 3.10 : Assurer le suivi et la pérennité

Le suivi et évaluation est essentiel pour obtenir des informations de base et mesurer les impacts positifs et négatifs de votre projet et des initiatives communautaires. Des indicateurs de genre sur les aspects économiques, environnementaux et sociaux du projet et des initiatives communautaires permettront d'évaluer ce qui fonctionne ou pas, et d'identifier les domaines dans lesquels des changements s'imposent. Ces indicateurs permettront de mesurer l'évolution des attitudes à l'égard de votre projet PGM et les raisons de ces changements. Une surveillance et une évaluation minutieuses et approfondies sont les seules façons de déterminer l'efficacité de vos projets et programmes d'engagement communautaire, et de réduire les écarts entre les sexes dans les communautés affectées par le projet.

« Plus les données sur lesquelles repose un indicateur sont précises et fiables, plus il sera efficace de mesurer le changement – positif ou négatif. L'exactitude des données dépend d'un engagement et d'une consultation bien menés, principes fondamentaux d'une approche du genre ».⁴⁶

Source : Rio Tinto, "Why Gender Matters: A Resource Guide for Integrating Gender Considerations in Communities Work at Rio Tinto"

CONCEPTION DE PROCESSUS DE SUIVI ET ÉVALUATION POUR LES INITIATIVES D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Le suivi et évaluation devrait, si possible, impliquer hommes et femmes de la communauté dans des processus participatifs tels que des évaluations rurales participatives, des entretiens avec des informateurs clés, la cartographie des résultats et des fiches de résultat permettant de mesurer les progrès réalisés au niveau des projets communautaires (voir l'Outil 3.6 pour plus d'informations à ce sujet). Les éléments clés d'un processus de suivi et évaluation minutieux et complet intègrent ce qui suit :

- Évaluation de l'impact positif et négatif des activités sur le genre
- Suivi organisé, minutieusement planifié et récurrent, à intégrer dans les plans et budgets pluri-annuels de projet et d'engagement communautaire
- Adaptation aux activités spécifiques
- Partenariat avec la communauté pour assurer la diversité de genres, de races et de statuts socio-économiques : les membres de la communauté devraient être impliqués à toutes les étapes, depuis la conception des indicateurs jusqu'à la phase d'évaluation, en passant par la collecte et le suivi des données.

⁴⁶ Deanna Kemp et Julia Keenan, *Why Gender Matters: A Resource Guide for Integrating Gender into Community Work at Rio Tinto*, 70.

- Adaptation et amélioration des projets et initiatives communautaires en fonction des résultats du suivi et l'évaluation.
- Répétition des évaluations à intervalles réguliers sur tout le cycle du projet, par exemple lors de changements importants comme les expansions. Cette pratique permet de mesurer les changements sociaux, environnementaux ou économiques, et la mesure dans laquelle ils peuvent être attribués au projet.⁴⁷

Des indicateurs bien conçus sont essentiels

Lorsque vous créez votre cadre de suivi et évaluation, assurez-vous d'intégrer des indicateurs :

- sensibles au genre
- liés à des objectifs locaux aussi bien que stratégiques en matière de genre
- reflétant les changements du statut social et des rôles des hommes et des femmes
- déterminés par l'entreprise et par la communauté
- intégrant des facteurs qualitatifs et quantitatifs
- renforcés par des données fiables issues de la phase d'évaluation et des actualisations régulières



⁴⁷ Deanna Kemp et Julia Keenan, *Why Gender Matters: A Resource Guide for Integrating Gender into Community Work at Rio Tinto*, 70.

OUTIL 3.10 :**Exemples d'indicateurs de suivi et évaluation de l'intégration du genre dans l'engagement communautaire et dans les initiatives communautaires des sociétés PGM**

- ▶ **OBJECTIF :** Élaborer des indicateurs pour mesurer et évaluer de manière adéquate les questions liées au genre relatives aux projets et initiatives communautaires des entreprises pétrolières, gazières et minières
- ▶ **UNITÉ CIBLES :** Équipe d'engagement communautaire, en partenariat avec un expert indépendant du genre

Le Tableau 3-J fournit des exemples d'indicateurs pour mesurer la sensibilisation aux questions liées au genre dans le cadre de vos activités d'engagement communautaire et de vos initiatives communautaires.⁴⁸ Ils peuvent varier en termes de portée, allant de changements mineurs facilement attribuables aux interventions de votre entreprise, à des mesures évaluant plus largement le niveau de pauvreté de la communauté.

Lors de la conception de votre instrument, mettez l'accent sur les indicateurs mesurant les changements directement attribuables à vos interventions. Il existera sinon un risque de généralisation qui pourrait donner lieu à une évaluation peu précise de la situation de pauvreté locale et qui ne permettra pas d'obtenir des informations sur l'efficacité spécifiques de vos initiatives.

Notez que le tableau fait référence aux « participants » plutôt qu'aux « membres de la communauté », car il ne se rapporte qu'aux individus participant aux initiatives de votre société.

TABLEAU 3-J Exemples d'indicateurs pour mesurer les impacts sur le genre des initiatives d'engagement communautaire des entreprises PGM

THÈME	INDICATEURS <i>(Rechercher les données séparément pour les hommes et les femmes)</i>
Développement économique des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pourcentage de participants ayant un compte bancaire à son nom ▶ Pourcentage de participants ayant accès aux prêts, au crédit et au microcrédit ▶ Pourcentage de participants ayant reçu des prêts en son nom au cours des six derniers mois de la part de banques ou institutions de microcrédit accréditées ▶ Ratio des entreprises détenues par des femmes par rapport à celles appartenant à des hommes ▶ Pourcentage de participantes propriétaires d'une entreprise ▶ Nombre de nouvelles initiatives communautaires axées sur le développement économique des femmes résultant des activités de la société ▶ Nombre de professionnels du sexe apparus à la suite des activités de la société (le cas échéant)

⁴⁸ Cette liste a été adaptée à partir de l'ouvrage : "Annex 1: Potential Indicators for Monitoring and Measuring the Impact of a Gender Sensitive Approach to EI projects," dans Adriana Eftimie, Katherine Heller, et John Strongman, *Gender Dimensions of the Extractive Industries: Mining for Equity*, 36–49 et "Examples of gender sensitive indicators for measuring risks and benefits in mining communities," dans Deanna Kemp et Julia Keenan *Why Gender Matters: A Resource Guide for Integrating Gender Considerations into Communities Work at Rio Tinto*, 69.

THÈME	INDICATEURS <i>(Rechercher les données séparément pour les hommes et les femmes)</i>
Autonomisation sociale et participation communautaire/politique des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Niveau de satisfaction chez les femmes ou groupes de femmes vis-à-vis de l'approche de la société en matière d'impact sur le genre ▶ Nombre de participants impliqués dans le suivi participatif ▶ Pourcentage de participantes occupant des postes de leadership communautaire ▶ Pourcentage de participantes prenant part à des comités ou à des groupes de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage ayant déclaré, au bout de deux ans, avoir participé de manière active à la prise de décisions et à la gestion, par rapport au suivi participatif de référence. • Niveau de satisfaction après un an ▶ Pourcentage de participantes prenant part à la prise de décision au niveau de la communauté et du ménage. ▶ Nombre de participantes prenant la parole lors de réunions et de consultations communautaires, en particulier lors de réunions axées sur la prise de décisions, en comparaison avec les hommes ▶ Nombre de nouvelles initiatives communautaires axées sur l'autonomisation sociale des femmes grâce aux activités de la société ▶ Variation du pourcentage des fonds communautaires consacrés aux services (par rapport aux constructions ou aux infrastructure) due aux activités de la société. ▶ Variation du pourcentage des fonds communautaires consacrés aux projets proposés par les femmes par rapport à ceux proposés par les hommes, ou changement du montant consacré aux services et aux besoins des femmes, due aux activités de l'entreprise. ▶ Nombre de propositions de financement de projets communautaires suggérées par les participantes par rapport à celles suggérées par les hommes
Terres, main-d'œuvre et actifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Taux de chômage et d'activité économique parmi les participants ▶ Prévalence du travail des enfants dans les familles des participants ▶ Pourcentage de participants ayant des titres fonciers à leur nom ▶ Pourcentage de terres locales appartenant à des participantes par rapport au pourcentage de terres appartenant aux participants de sexe masculin. ▶ Pourcentage de participants exploitant/louant des terres. ▶ Pourcentage de participants des deux sexes signalant un accès réduit aux terres utilisées pour l'agriculture ou les activités de subsistance en raison du projet PGM ▶ Pourcentage de participants des deux sexes signalant une baisse des revenus provenant de l'agriculture ou d'activités de subsistance en raison du projet PGM
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pourcentage de participants ayant accès à l'éducation formelle ▶ Taux d'inscription, de fréquentation et d'achèvement scolaire aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire parmi les participants. ▶ Taux d'alphabétisation des participants adultes <ul style="list-style-type: none"> • Si la formation en alphabétisation est dispensée, pourcentage de participants qui la suivent et pourcentage de ceux qui achèvent le programme. ▶ Pourcentage de participants ayant des compétences utiles pour un emploi ▶ Nombre d'enseignants financés grâce aux activités de la société PGM ▶ Nombre d'écoles financées ou construites grâce aux activités de la société PGM ▶ Pourcentage de participants travaillant dans des exploitations minières artisanales et à petite échelle, et non scolarisés

suite à la page suivante

THÈME	INDICATEURS (Rechercher les données séparément pour les hommes et les femmes)
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Espérance de vie à la naissance pour les participants. Taux de mortalité infantile dans les familles des participants. Taux de mortalité maternelle chez les participantes ▶ Pourcentage de participants ayant accès aux soins de santé et aux installations médicales. ▶ Temps nécessaire pour que les participantes accèdent à des soins de santé maternelle et pour accoucher. ▶ Incidence des maladies infectieuses et autres problèmes de santé chez les participants. ▶ Incidence des infections sexuellement transmissibles parmi les participants <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de participants bénéficiant d'un traitement • Pourcentage de participants infectés qui sont des professionnels du sexe • Pourcentage de transmission du VIH de la mère à l'enfant parmi les participants. • Taux de mortalité des participants atteints du VIH ▶ Nombre de cas déclarés de maladies, notamment respiratoires, des participants causées par l'exposition à des matières dangereuses ou par la pollution résultant d'activités des entreprises PGM à grande échelle ▶ Nombre de cas signalés de blessures et de décès de participants dus à des accidents de la circulation ; pourcentage lié à l'implication de véhicules de l'entreprise PGM. ▶ Nombre de cas déclarés de maladies chez les participants en raison de l'exposition à des matières dangereuses lors d'activités minières à petite échelle. ▶ Nombre de cas signalés de blessures de participants dus aux activités minières à petite échelle ; ratio des blessures subies par les hommes par rapport aux femmes
Environnement et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Distance moyenne jusqu'aux installations sanitaires ▶ Nombre de maladies liées à l'assainissement déclarées par les participants ▶ Nombre de maladies liées à l'eau déclarées par les participants. ▶ Proportion de filles par rapport aux toilettes pour filles au niveau de chaque école ▶ Proportion de garçons par rapport aux toilettes pour garçons au niveau de chaque école ▶ Distance moyenne et temps requis pour que les participants aient accès à l'eau potable ▶ Pourcentage de foyers de participants disposant d'un robinet d'eau ▶ Pourcentage de participantes signalant une réduction de l'accès à l'eau ▶ Pourcentage de participants ayant accès à de l'eau potable ▶ Pourcentage de participants ayant accès à un carburant sûr ▶ Temps mis par les participants pour se procurer du carburant
Infrastructure et électricité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pourcentage de participants ayant accès à des transports sans risques et à des routes pavées ▶ Nombre de foyers de participants ayant accès à l'électricité ▶ Pourcentage de participants signalant une amélioration de l'accès à l'électricité. ▶ Temps consacré chaque semaine par les participants au transport des marchandises jusqu'au marché
Sécurité et violence	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pourcentage de participantes signalant avoir été victimes de violence familiale ou sexuelle <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de cas consignés dans les archives de la police • Pourcentage de cas consignés dans les archives de l'hôpital/établissement médical ▶ Nombre de participantes en quête d'un foyer sûr ▶ Nombre de femmes et d'enfants ayant trouvé refuge dans un lieu sûr ▶ Pourcentage de participants consommateurs de drogues et/ou d'alcool ▶ Nombre de cliniques, de centres de conseil ou autres services d'aide aux victimes de violence grâce aux activités de la société ▶ Nombre de cliniques, de centres de conseil ou autres services destinés à aider les consommateurs d'alcool ou de drogues grâce aux activités de la société ▶ Pourcentage d'agents de police ou d'agents locaux chargés de l'application de la loi formés de manière appropriée à faire face aux cas de violence familiale ou sexuelle grâce aux activités de la société ▶ Pourcentage du personnel de sécurité de la société PGM formé pour faire face aux incidents de sécurité/violence d'une manière sensible au genre grâce aux activités de la société

THÈME	INDICATEURS <i>(Rechercher les données séparément pour les hommes et les femmes)</i>
Pauvreté et vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Taux de pauvreté des participants ▶ Pourcentage de ménages des participants dirigés par une femme célibataire ▶ Taux de pauvreté parmi les ménages dirigés par des participantes ▶ Taux de chômage parmi les ménages dirigés par des participantes ▶ Taux de mariages des mineurs parmi les participants ▶ Pourcentage d'enfant de moins de 5 ans des participants bénéficiant de programmes de garde d'enfants ▶ Nombre de participants (individus et/ou familles) quittant de manière volontaire la communauté en raison de la perte de terres ou de logements, ou de la hausse du coût des denrées alimentaires ou du transport

À PROPOS DES RISQUES LIÉS AU GENRE DANS L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE POUR LES INDUSTRIES PÉTROLIÈRES, GAZIÈRES ET MINIÈRES (PGM)

Il est bien établi par les industries PGM que la relation d'une société avec les communautés affectées par le projet peut avoir un impact direct sur ses résultats nets. L'obtention et le maintien d'un permis social d'exploitation sont impératifs au bon déroulement des opérations du projet, et l'engagement des femmes dans le cadre du maintien de ce permis social est essentiel pour garantir qu'il reflète véritablement l'approbation de l'ensemble de la communauté. Les impacts négatifs potentiels des projets pétroliers, gaziers et miniers énumérés dans ce chapitre devraient être considérés comme étant des risques sociaux. S'ils se concrétisent, ils constitueront une menace pour le succès du projet, et donc pour l'investissement. L'Encadré 3-H présente un exemple de conséquences lorsque les risques sociaux liés au genre ne sont pas atténués.

ENCADRÉ 3-H Coût économique pour un projet de la violence basée sur le genre dans la communauté : enseignements tirés de l'expérience de la Banque mondiale en Ouganda

En 2015, un projet de 265 millions de dollars financé par la Banque mondiale pour améliorer le réseau routier national en Ouganda a été annulé, notamment suite à des allégations d'abus sexuels sur mineurs par des sous-traitants du gouvernement. Dans l'attente d'une enquête plus approfondie, deux autres projets ont également été suspendus en conséquence.

Comme le montre cet exemple, les allégations de comportements sexuels répréhensibles et de violence basée sur le genre peuvent avoir de graves conséquences pour les projets financés par les organisations du Groupe de la Banque mondiale. Ces comportements contraires aux garanties environnementales et sociales et aux Normes de performance du Groupe de la Banque mondiale peuvent justifier la suspension ou l'annulation d'un projet, même si ce sont des sous-traitants qui sont coupables de mauvaises conduites.⁴⁹

⁴⁹ Banque mondiale, "World Bank Statement on Cancellation of the Uganda Transport Sector Development Project (TSDP)," Communiqué de presse, 21 Décembre 2015, <http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2015/12/21/wb-statement-cancellation-uganda-transport-sector-development-project>.

Ressources sélectionnées pour une lecture approfondie

Termes de référence pour l'expert du genre indépendant

- Regional Association of Oil and Natural Gas Companies in Latin America and the Caribbean (ARPEL), “Terms of References for a Gender Sensitive Rapid Rural Appraisal in The Oil and Gas Industry” in *Guidelines for the Implementation of Gender Policies and Strategies*, Montevideo: ARPEL, 2004.
- Banque mondiale, “Sample Terms of Reference (ToR) For Conducting Gender-Responsive Social Assessment” dans *Gender-Responsive Social Analysis: A Guidance Note: Incorporating Social Dimensions into Bank-Supported Projects*, Washington : DC, Banque mondiale, 2005.
- Banque mondiale, “Element 3: Translate Commitment into Action” dans *Gender-Sensitive Approaches for the EI in Peru: Improving the Impact of Women in Poverty and their Families: Guide for Improving Practice*, Washington, DC: Banque mondiale, 2011. (Cette directive fournit des recommandations pour le recrutement d’un défenseur de l’égalité des sexes et d’une équipe de promotion de l’égalité des sexes, notamment les rôles, tâches et compétences idéalement requis.)

Évaluations communautaires de base

- Banque mondiale, *Gender Dimensions of Artisanal and Small-Scale Mining: A Rapid Assessment Toolkit*, Washington, DC : Banque mondiale, 2012. (NOTE : Bien que cette ressource soit dédiée au genre dans les exploitations minières artisanales et à petite échelle, elle fournit des directives détaillées sur les méthodes de collecte de données qui seraient également très utiles dans le contexte de cette boîte à outils).
- Banque mondiale, Guidance Notes 1-6 in *Gender-Sensitive Approaches for the EI in Peru: Improving the Impact of Women in Poverty and their Families: Guide for Improving Practice*, Washington, DC: Banque mondiale, 2011.

Évaluations de l'impact sur le genre

- International Council on Mining and Metals, “Tool 12: Social Impact and Opportunities Assessment” dans *Community Development Toolkit*, Londres: ICMM, 2012.
- O’Faircheallaigh, Ciaran, “Shaping projects, shaping impacts: community-controlled impact assessments and negotiated agreements,” *Third World Quarterly*, 38:5,1181-11972017, <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01436597.2017.1279539>.

- Oxfam America, “Community-Based Human Rights Impact Assessment: The Getting it Right Tool,” <https://policy-practice.oxfamamerica.org/work/private-sector-engagement/community-based-human-rights-impact-assessment-initiative/>
- Hill, Christina; Madden, Chris; et Collins, Nina, “A Guide to Gender Impact Assessment for the Extractive Industries,” Oxfam: Melbourne, 2017.

Mécanismes de plainte

- *Community Grievance Mechanisms Toolbox*, <http://accessfacility.org/community-grievance-mechanisms-toolbox>.
- Corporate Social Responsibility Initiative, “Rights-Compatible Grievance Mechanisms: A Guidance Tool for Companies and Their Stakeholders,” Cambridge: Harvard University: 2008
- IFC, “Good Practice Note: Addressing Grievances from Project-Affected Communities: Guidance for Projects and Companies on Designing Grievance Mechanisms,” Washington, DC : IFC, 2009.
- International Council on Mining and Metals, “Human Rights in the Mining & Metals Sector—Handling and Resolving Local Level Concerns & Grievances,” Londres: ICMM, 2009.
- Fair Labor Association, “Nestlé Gender Dialogue Project: Establishing Women’s Dialogue Forums and Training on Grievance Mechanisms,” Fair Labor Association, 2016.
- Banque mondiale, *Extracting Lessons on Gender in the Oil and Gas Sector*, DC : Banque mondiale, 2013.
- Compliance Ombudsman Advisor (CAO), *Grievance Mechanism Toolkit: A Practical Guide for Implementing Grievance Mechanisms in Different Sectors*, Banque mondiale, 2016.
- Pacte Mondial des Nations Unies, *Human Rights and Business Learning Tool*, Genève : Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l’Homme, 2018.

Indicateurs sensibles au genre

- Agence Canadienne de Développement International, *A Project Level Handbook: The Why and How of Gender-Sensitive Indicators*, Gatineau: ACIDI, 1997.
- Golla, Anne Marie; Malhotra, Anju ; Nanda, Priya; et Mehra, Rekha, *Understanding and Measuring Women’s Economic Empowerment Definition, Framework and Indicators*, Washington, DC: ICRW, 2011.
- Kemp, Deanna et Keenan, Julie, *Why Gender Matters: A Resource Guide for Integrating Gender Considerations into Communities Work at Rio Tinto*, Melbourne: RioTinto, 2010.
- Montaña, Sonia, “Gender Indicators and Statistics in Latin America and the Caribbean,” Santiago : Commission économique des Nations Unies pour l’Amérique Latine et les Caraïbes, 2005.

- Banque mondiale, *Integrating a Gender Dimension into Monitoring & Evaluation of Rural Development Projects*, Washington DC, : Banque mondiale.
- Minerals Council of Australia, *Voluntary community investment: A strategic approach that incorporates gender: A toolkit for the extractives industry*, Sydney: MCA.

Autres ressources

- IFC, *A Strategic Approach to Early Stakeholder Engagement*, Washington DC: IFC, 2015.
- Eftimie, Adriana ; Heller Katherine ; et Strongman, John, *Gender Dimensions of the Extractive Industries: Mining for Equity*, Washington, DC: Banque mondiale, 2009.
- IFC, *Projects and People: A Handbook for Addressing Project-Induced In-Migration*, Washington, DC : IFC, 2009.
- IFC, *Strategic Community Investment: A Good Practice Handbook for Companies Doing Business in Emerging Markets*, Washington DC : IFC, 2015.
- Macdonald, Catherine, “Working Paper: The Role of Gender in the Extractives Industries,” Helsinki : UNU-WIDER, 2017.
- Banque mondiale, *Uganda—Transport Sector Development Project: Additional Financing, Lessons Learned and Agenda for Action*, Washington, DC: Banque mondiale, 2016.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque Asiatique de Développement, *Gender Checklist: Resettlement*, Manille : Banque de Développement Asiatique, 2003.
- Banque mondiale, “Gender-Responsive Social Analysis: A Guidance Note Incorporating Social Dimensions into Bank-Supported Projects,” Washington, DC: Banque mondiale, 2005.
- Banque mondiale, “Good Practice Note: Integrating Gender into Country Assistance Strategies,” Washington, DC: Banque mondiale, 2012.
- Banque mondiale, “World Bank Statement on Cancellation of the Uganda Transport Sector Development Project (TSDP),” Communiqué de presse, Décembre 21, 2015, <http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2015/12/21/wb-statement-cancellation-uganda-transport-sector-development-project>.
- Boutillier, Thomas, et Thomson, Ian, *Modelling and Measuring the Social License to Operate: Fruits of a Dialogue between Theory and Practice*,” *Social License*, 2011.
- Business and Human Rights Law Centre, “Rio Tinto Lawsuit (re Papua New Guinea),” 3 Février, 2012, <https://business-humanrights.org/en/rio-tinto-lawsuit-re-papua-new-guinea?page=2>.
- Boîte à outils du CAO sur le Mécanisme de plainte : “Grievance Mechanism Toolkit: A Practical Guide for Implementing Grievance Mechanisms in Different Sectors,” Washington, DC: Groupe de la Banque mondiale, 2018.

- Chambers, Robert, “The Origins and Practice of Participatory Rural Appraisal,” *World Development*, Vol.22, no.7, 1994 : 953-969.
- Corporate Social Responsibility Initiative, *Rights-Compatible Grievance Mechanisms: A Guidance Tool for Companies and Their Stakeholders*, Cambridge: John F. Kennedy School of Government, Harvard University, 2008.
- Douglas, S., Farr, V., Hill, F. et Kasuma, W., “Case study: Bougainville — Papua New Guinea,” dans S. Douglas et F. Hill (eds), *Getting It Right, Doing It Right: Gender and Disarmament, Demobilization and Reintegration*, New York : Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, 2004.
- Eftimie, Adriana et al., *Gender Dimensions of Artisanal and Small-Scale Mining: A Rapid Assessment Toolkit*, Washington, DC : Banque mondiale, 2012.
- Eftimie, Adriana ; Heller, Katherine et Strongman, John, *Gender Dimensions of the Extractive Industries: Mining for Equity*, Washington, DC : Banque mondiale, 2009.
- EY, “Business Risks Facing Mining and Metals 2017-2018: Top 10 business risks,” consulté le 13 Décembre 2017, <http://www.ey.com/gl/en/industries/mining---metals/business-risks-in-mining-and-metals>.
- EY, “License to Operate is Top mining Risk as Stakeholder Landscape Shifts » ,” consulté le 12 Avril 2019, https://www.ey.com/en_gl/news/2018/12/license-to-operate-is-top-mining-risk-as-stakeholder-landscape-shifts
- Garasu, Lorraine, “The role of women in promoting peace and reconciliation,” dans A. Carl et L. Garasu (eds), *Weaving Consensus: The Papua New Guinea — Bougainville Peace Process*, Londres : Conciliation Resources in collaboration with BICWF, 2002.
- Hill, Christina, et Newell, Kelly, *Women, Women, Communities and Mining: The Gender Impacts of Mining and the Role of Gender Impact Assessment*, Carlton: Oxfam Australia, 2009.
- Human Rights in ASEAN, “Thailand: Ongoing Judicial Harassment against Members of the Khon Rak Ban Kerd Group (KRBKG),” 13 Juillet, 2017, <https://humanrightsinasean.info/article/thailand-ongoing-judicial-harassment-against-members-khon-rak-ban-kerd-group-krbkg.html>.
- IFC’s “Good Practice Note: Addressing Grievances from Project-Affected Communities,” Washington, DC: IFC, 2009.
- IFC, “Performance Standard 1: Assessment and Management of Environmental and Social Risks and Impacts,” Washington, DC: IFC, 2012.
- Kauthen, Meg, “Outside the Mine Gate: Empowering Women Through Inclusive Business,” Business For Development, 2017, <http://businessfordevelopment.org/outside-the-mine-gate-empowering-women-through-inclusive-agribusiness/>.
- Kemp, Deanna, et Keenan, Julia, *Why Gender Matters: A Resource Guide for Integrating Gender Considerations into Communities Work at Rio Tinto*, Melbourne : Rio Tinto, 2010.

- King, Elizabeth et Mason, Andrew D., *Engendering Development Through Gender Equality in Rights, Resources, and Voice*, Washington et New York: Banque mondiale et Oxford University Press, 2001.
- Lillywhite, S., Kemp, D. et Sturman, K., “Mining, resettlement and lost livelihoods: Listening to the Voices of Resettled Communities in Mualadzi, Mozambique.” Oxfam : Melbourne, 2015.
- Minerals Council of Australia, *Voluntary Community Investment: A Strategic Approach That Incorporates Gender. A Toolkit for the Extractives Industry*, Canberra: Minerals Council of Australia, 2014.
- Observatory for the Protection of Human Rights Defenders, “In Harm’s Way: Women Human Rights Defenders in Thailand,” Genève : Comité des Nations Unies pour l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes, 2017.
- OIT, “ A Conceptual Framework for Gender Analysis and Planning,” Organisation internationale du Travail et Équipe consultative multidisciplinaire de l’Asie du Sud-Est, Module d’apprentissage et d’information en ligne sur le genre, <http://www.ilo.org/public/english/region/asro/mdtmanila/training/unit1/harvrdfw.htm>.
- Oxfam America, “Community Voice in Human Rights Impact Assessments,” Washington, DC: Oxfam, 2015.
- *Papua New Guinea — Bougainville Peace Process*, London: Conciliation Resources in collaboration with BICWF, 2002.
- Pike, Rory, *Social License to Operate: The Relevance of Social License to Operate for Mining Companies*, New York: Schroders, 2012.
- Protection International, “Thailand Khon Rak Ban Koed Group Demands Participation to Protect Their Communities from the Harmful Effects of Mining in Loei Province,” Communiqué de presse, 7 juillet 2016, <https://protectioninternational.org/2014/07/07/thailand-khon-rak-ban-koed-group-demands-participation-to-protect-their-communities-from-the-harmful-effects-of-mining-in-loei-province/>.
- Protection International, “Thailand: Women Rights Defenders Honoured by the National Human Rights Commission,” Communiqué de presse, 10 mars 2016, <https://protectionline.org/2016/03/10/thailand-women-rights-defenders-honoured-national-human-rights-commission/>.
- Ward, Bernie et Strongman, John, *Gender-Sensitive Approaches for the Extractive Industry in Peru: Improving the Impact on Women in Poverty and Their Families*, Washington, D.C.: Banque mondiale, 2011.

CRÉDITS PHOTOS

La Couverture: Nugroho Nurdikiawan Sunjoyo / La Banque Mondiale; Page 2: Stephanie Sines / IFC; Page 13: Protection International; Page 25: Arne Hoel / La Banque Mondiale; Page 30: Sherry Goldberg / IFC; Page 43: Ted Pollett / IFC; Page 48: Sherry Goldberg / IFC; Page 62: Simone D McCourtie / La Banque Mondiale; Page 64: Stephanie Sines / IFC; Page 71: Dominic Chavez / La Banque Mondiale

IFC
2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433 U.S.A.

ifc.org
commdev.org

Contacts

ADRIANA EFTIMIE | aeftimie@ifc.org
Chargée d'Opérations Senior, Responsable du Genre

KATHERINE HELLER | kheller@ifc.org
Conseillère Spéciale pour le Genre



Créer des marchés, créer des opportunités